



\* 0 0 0 3 5 9 8 \*

3

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Bayerne.*

Le Département de Justice et Police du canton de Faud

déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, le 10 septembre 1895



pr. Le Chef de service du Département,

*H. Sauer*

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions  
vont du n° 17 de l'année 1894 au n° 17 de l'année 1898. —

Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

St. Maxher. Repin

*[Signature]*

Payerne le 25 avril 1898



N° 18

Gfeller - Turin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt huit Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gfeller Louis, coiffeur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberthal (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Moudon \_\_\_\_\_

Etat civil :

veuf de Marianne née Muller dès le (1<sup>er</sup>) premier Février mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Bolligen le vingtneuf avril- mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Jean Gfeller, domicilié à Berne \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de défunt Catherine née Furer \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Turin Lionie \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Salcyres sous Rances \_\_\_\_\_ domiciliée à Baulmes \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Salcyres sous Rances le douze Septembre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de défunt Louis Turin \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marguerite Critchet née Hüffer à Baulmes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon le deux, à Salcyres, Hochstetten et Baulmes le trois Mars mil huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

L. Gfeller  
Lionie Gfeller

Signatures des témoins :

Eli Cosandey à Bayeux  
Emil Coille à Bayeux

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Grosshöchstetten, Baulmes  
et Moudon.

L'officier de l'état civil :

S. Metzger - Rapin

N° 19  
Bossy-Plumettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bossy Paul Frédéric, entrepreneur \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt deux Mai mil huit cent septante deux  
fils des défunts Benjamin Frédéric Bossy \_\_\_\_\_  
et de Thémiette née Comte \_\_\_\_\_

2° Plumettaz Louisa, ouvrière à la Condenserie  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt quatre Mars mil huit cent septante neuf  
fille de Daniel Frédéric Plumettaz agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise Coigny, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six Mars  
mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du père de l'épouse et publi-  
cation de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Bossy Frédéric  
Bossy Louisa

Signatures des témoins :

Otto Müller, math.

Halterponz  
Eous dem. à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner

N° 20

Godel. Woëber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Godel Charles, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Domdidier \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Domdidier le dix neuf Juin mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils de Jean Constant Godel, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Elisabeth nie Galley, à Domdidier \_\_\_\_\_

2° Woëber Louise Honorine, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Villerey (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Villerey le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fille de Joseph Auguste Woëber, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite nie Pillonel, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Domdidier et Payerne le seize

et à Montagny les Monts le dix sept avril mil huit

cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Domdidier  
Montagny les Monts et Payerne

\_\_\_\_\_

Communicé : aux officiers de l'état  
civil de Domdidier et Montagny les  
Monts.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Godel Charles  
Honorine Godel

Signatures des témoins :

Louis Chardonnod  
à Payerne  
Pillonel Oscar  
à Villerey

L'officier de l'état civil :

L. Meyner-Rapin

N° 21

Peter. Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Peter Paul Charles, agriculteur \_\_\_\_\_

de Aubonne et Vevay \_\_\_\_\_ domicilié à Missy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Vallon (Triboung) le vingtneuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fils de David Peter, agriculteur à Missy \_\_\_\_\_

et de défunte Elise née Roulet \_\_\_\_\_

2° Sommer Marie Pauline, ménagère \_\_\_\_\_

de Yvonand \_\_\_\_\_ domiciliée à Etrabloz rue Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Etrabloz le neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de défunt Frédéric Sommer \_\_\_\_\_

et de Marianne née Wyss, ancienne régente à Etrabloz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yvonand le huit, à Aubonne, \_\_\_\_\_

Vevay, Missy et Payerne le neuf avril mil huit cent quatre

vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Grandcom.

~~\_\_\_\_\_~~

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Aubonne, Vevay, Grandcom et Yvonand

~~\_\_\_\_\_~~

Signatures des époux :

Paul Peter

Marie Peter

Signatures des témoins :

J. Ouleroy à Grandcom

J. Vourez à Etrabloz

L'officier de l'état civil :

J. Maxner. Requin

N° 22  
Bersier-Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bersier Charles Louis, cigareur \_\_\_\_\_

de Cugy (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Cugy le vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Joseph Antoine Bersier, journalier \_\_\_\_\_

et de Marie Georgine née Maeder à Payerne \_\_\_\_\_

2° Gerber Marie Valérie, cigareuse \_\_\_\_\_

de Oberentz (Bernes) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fille de Henri Auguste Gerber, journalier \_\_\_\_\_

et de Rosine Deppieroz, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee le treize, à Cugy le quatorze et à Payerne le seize avril mil huit cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Cugy, Herzogenbuchsee et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Cugy, Herzogenbuchsee et Bussy.

Signatures des époux :

Bersier Louis  
Valérie Bersier.

Signatures des témoins :

Beyeler Christian, à Payerne  
Kiesen Alfred à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

N<sup>o</sup> 23.Demaissat et Boimond  
nie Bandet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Demaissat François Xavier, voyageur de Commerce, originaire  
de Mœllessular, commune de Gaillard, H<sup>te</sup> Savoie — domicilié à Saint Cergues (Haut Savoie)  
divorcé de Anna Maria Cilina née Vallon dès le vingt Janvier mil huit cent  
nonante sept \_\_\_\_\_

né à Mœllessular le vingt quatre avril — mil huit cent quarante cinq —

fil des défunts Jean Marie Demaissat \_\_\_\_\_

et de Françoise Briffod \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Boimond Marie née Bandet, négociante \_\_\_\_\_

de St. Jorio (Haut Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

veuve de François Emile Boimond dès le premier août mil  
huit cent nonante trois \_\_\_\_\_

née à Ornion (Haut Savoie) le vingt neuf mai — mil huit cent soixante cinq —

filles de François Bandet, cultivateur à Ornion \_\_\_\_\_

et de défunte Julie Monge. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Gaillard, Saint-  
Cergues et St. Jorio les huit et quinze mai mil huit  
cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, actes de  
décès du père et de la mère de l'époux, celui de la  
mère et du premier mari de l'épouse, publica-  
tion de mariage à Payerne et Permis de célibat  
du Département de Justice et Police qui contient  
l'indication des pièces déposées à ce Département.

Communiqué : en trois doubles à la  
Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

F. X. Demaissat  
Marie Demaissat

Signatures des témoins :

A. Goutte aune  
E. Watter  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Maxner Rapin

N° 24  
Forestier - Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier Jules, agriculteur \_\_\_\_\_

de Thierrens \_\_\_\_\_ domicilié à Thierrens \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Thierrens le vingt neuf avril - mil huit cent septante deux

fils de Jean Daniel Forestier, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Emilie nie Besson, à Thierrens \_\_\_\_\_

2° Genier Lenny Lina \_\_\_\_\_

de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Thierrens \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Thierrens le huit Juillet - mil huit cent septante trois -

fille de Jean Genier, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Julie nie Martin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Thierrens le deux avril mil huit  
cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de St. Cierges.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de St. Cierges. -

Signatures des époux :

Forestier Jules  
Lina Forestier

Signatures des témoins :

Paul Plumetaz à Bayonne  
Emile Hei Genier  
à Thierrens.

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Dupin

N° 25  
Bovay - Huguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovay Marius Christian, maçon \_\_\_\_\_  
de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Genève le vingt quatre Août mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de Louis Bovay, bijoutier à Saxon \_\_\_\_\_  
et de défunte Jeanne Sabine née Aubert \_\_\_\_\_  
2° Huguet Marie Hélène \_\_\_\_\_  
de Morens (Triboung) \_\_\_\_\_ domiciliée à Morens \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Morens le neuf Décembre - mil huit cent septante neuf -  
fille de Auguste Nicolas Huguet, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie Joséphine Robatel, à Morens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Morens le  
huit et à Rougemont le neuf mil huit cent quatre vingt  
dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des  
époux et autorisation du père  
de l'épouse mineure et les publi-  
cations de mariage à Rouge-  
mont, Morens et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Rougemont et Bussy.

Signatures des époux :

Bovay Marius  
Bovay Hélène

Signatures des témoins :

Charles Petter à Bussy  
Charles Huguet à Morens

L'officier de l'état civil :

J. Maxime Repin

N° 26

Clement Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clement Cesar Auguste, menuisier \_\_\_\_\_  
de Granges \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Granges le vingt six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_  
fils de défunt Georges Adrien Clement \_\_\_\_\_  
et de Elise Caroline née Duc, ménagère à Granges \_\_\_\_\_

2° Doudin Jenny ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fille de défunt Jacques Doudin \_\_\_\_\_  
et de Marianne née Buache, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Granges et Payerne le quatre  
Jun mil huit cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Granges et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Granges.

Signatures des époux :  
Cesar Clement  
Jenny Clement

Signatures des témoins :  
Alexandre Ducommun  
José Champion  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :  
L. Mathieu Ropin

N<sup>o</sup> 27  
Sandriset-Fornéro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Sandriset Adrien, négociant \_\_\_\_\_

de Avenches \_\_\_\_\_ domicilié à Avenches \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Donatze le quatre Octobre — mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils de 2 défunts Jules Sandriset \_\_\_\_\_

et de Lydie nie Soup \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Fornéro Marie Cécile, institutrice \_\_\_\_\_

de Avenches \_\_\_\_\_ domiciliée à Avenches \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Constantine le dix Octobre — mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fille de Charles Louis Fornéro, ancien régent \_\_\_\_\_

et de Constance nie Bessat, à Avenches \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Avenches le neuf Juin mil huit  
cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil d'Avenches.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Avenches.

Signatures des époux :

Adrien Sandriset  
Marie Sandriset

Signatures des témoins :

Alphonse Pelvisberg à Avenches  
Alfred Bessat à Constantine.

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Regim  


N° 28.

*Hüpfner - Ney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hüpfner Frédéric*, serrurier \_\_\_\_\_  
de *Saunderswyl et Steffisburg (Berne)* - domicilié à *Payerne* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Payerne le sept Janvier* - mil huit cent *septante quatre*  
fils des *défunts Frédéric Hüpfner* \_\_\_\_\_  
et de *Madeleine Mürger* \_\_\_\_\_

2° *Ney Sophie* \_\_\_\_\_  
de *Payerne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Versches Perin rue Payerne*  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Strasbourg rue Payerne le vingt huit Septembre* mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_  
fille de *défunt Daniel Ney* \_\_\_\_\_  
et de *Jenny née Estoppey à Strasbourg* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Payerne le vingt cinq*, à *Saunderswyl et Steffisburg le vingt sept Juin* mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Saunderswyl Steffisburg et Payerne.*

\_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Saunderswyl et Steffisburg.*

Signatures des époux :

*Fritz Hüpfner*  
*Sophie Hüpfner*

Signatures des témoins :

*Louis Foville*

*Grous Charles*  
Eus deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

*L. Mezher - Rapin*

N° 29

Christen-Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christen Benii Sylvain, ouvrier à la Condenserie de Dürrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

né à Corcelles le quatre Juin — mil huit cent soixante sept — fils de Benoit Christen, tisserand à Payerne \_\_\_\_\_ et de défunte Marie Joséphine née Ferriard \_\_\_\_\_

2° Monney Louise Benicette, ouvrière à la Condenserie de Sillars le Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

née à Chavannes de Bogis le vingt huit mai mil huit cent septante neuf — fille de Jules Monney, journalier \_\_\_\_\_ et de Benicette Marie née Plumettaz, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf, à Dürrenroth et Sillars le Grand le onze (A) Puisse mil huit cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Dürrenroth, Villars le Grand et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Dürrenroth et à celui de Constantine \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Christen Sylvain  
Christen Louise

Signatures des témoins :

Meyer Edouard à Payerne  
Jules Dondin à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxner. Repin

N° 30

Hislig. Becherraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hislig Emile, mécanicien \_\_\_\_\_

de Strättlingen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Thierrens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Thierrens le dix sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de Jean François Hislig, sciur à Thierrens \_\_\_\_\_

et de défunte Marie née Favre \_\_\_\_\_

2° Becherraz Isoline, couturière \_\_\_\_\_

de Cuarny \_\_\_\_\_ domiciliée à Neyruz \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Oulens le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Béat François Becherraz \_\_\_\_\_

et de Henriette née Thonny, à Neyruz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neyruz le douze, à Thierrens, Cuarny  
 et Thoune le treize Juillet mil huit cent quatre  
vingt dix huit . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de St. Cierges.

Signatures des époux :

Emile Hislig

Isoline Hislig

Signatures des témoins :

Samuel Chabuin à Payerne

Samuel Vicotier à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathur-Rapin

En date du 20 Juillet 1946  
 le Département de Justice  
 et Police du Canton de  
 Vaud a ordonné la recti-  
 fication de l'acte ci-contre  
 en ce sens que le nom  
 patronymique des intéressés  
 soit orthographié "Hislig"  
 à l'exclusion de toute autre  
 orthographe. -  
 Fait le 3 Août 1945.  
 L'officier de l'état civil :  
Maury  
 Communiqué aux offices de  
 l'état civil de Chaux-de-Fonds et de  
 Yvonand et au Département  
 de Justice et Police le  
 3 Août 1946.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
 de Thoune, St. Cierges, Yvonand et  
Duesy

N° 31

Ducertot - Doudin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Ducertot Henri, agriculteur  
de Cheseaux domicilié à Payerne  
Célibataire

né à Crissier le premier novembre — mil huit cent septante quatre  
fils de défunt Jean Marc Louis Ducertot  
et de Frosine Elise Belet, ménagère à Cheseaux  
2<sup>o</sup> Doudin Emma, lingère  
de Payerne domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Payerne le vingt Juin — mil huit cent soixante cinq,  
fille de défunt François Bist Doudin  
et de Louise née Schneider, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne et Cheseaux, le vingt  
trois Juillet mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'époux, l'épouse  
est née à Payerne et certificats de publi-  
cations de mariage à Cheseaux et  
Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état  
civil de Romanet

Signatures des époux:

Henri Ducertot  
Emma Ducertot

Signatures des témoins:

Benjamin Javary  
Charles Kiffenegger  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Maxner - Rogin

N° 32

Gorgerat. Ferrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gorgerat Virgile, cordonnier \_\_\_\_\_  
de Bondry (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Bondry le vingt quatre février — mil huit cent cinquante sept —  
fils de Jean Pierre Gorgerat, journalier à Bondry \_\_\_\_\_  
et de défunte Catherine Cand \_\_\_\_\_

2° Ferrier Henriette Sophie, blanchisseuse \_\_\_\_\_  
de Belleperche, commune des Verrières — domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt huit septembre mil huit cent cinquante trois —  
fille des défunts Jean Frédéric Ferrier \_\_\_\_\_  
et de Sophie née Rogaret \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bondry, aux Verrières et Payerne le  
deux Juillet mil huit cent quatre vingt dix huit. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Bondry,  
aux Verrières et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Bondry et des Verrières.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Virgile Gorgerat  
Henriette Gorgerat

Signatures des témoins :

Alexis Brassy à Payerne  
J. Christen

L'officier de l'état civil :

S. Meuthen, Rapin

N° 33

Sigg. Hermann.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Tribunal du district de Zurich dans sa séance du 26 Janvier 1910, a prononcé par jugement que les époux mentionnés dans l'acte ci. contre, sont divorcés en vertu de l'article 45 de la Loi fédérale sur l'état civil et la tenue des registres et le mariage. Ce jugement est devenu définitif dès la date de son prononcé. Inscrit le 6 Décembre 1917 L'officier de l'état civil S. Mather-Repin

Communiqué au Département de Justice et Police le 6<sup>th</sup> 1917

Aujourd'hui vingt neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Sigg Jean, employé de bureau \_\_\_\_\_ de Ossingen (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

né à Thoune le trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_ fils de Jean Sigg, employé de bureau \_\_\_\_\_ et de Elisabeth née Bari, domiciliés à Zurich \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hermann Marguerite Celestine Bertha, née Dellavedova, veuve de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_ Veuve d'Emile Frédéric Hermann dès le vingt Décembre mil-huit cent nonante deux \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatre Septembre mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_ fille de défunt Jean Antoine Dellavedova \_\_\_\_\_ et de Marie Elise née Brache, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ossingen le trois, et à Payerne le six Août mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse et l'acte matrimoniel de son premier mari déposent dans, les registres de l'arrondissement, publications de mariage à Ossingen et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Ossingen.

Signatures des époux:

H. Sigg

Bertha Sigg

Signatures des témoins:

Carl Schweizer à Mendorf (Hämndorf)

Jimmout à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Mather-Repin

N° 34.  
Givel. Sonnez.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Givel Paul César, cordier \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Givel Henri Daniel, cordier \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marianne Louise Scannette née Marti à Payerne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Sonnez Fanny Marie, ménagère \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le trente un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de défunt Constant Sonnez \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jeanne Susanne née Rapin, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt quatre et à Payerne le vingt sept août mil huit cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Yvonand.

Signatures des époux :

Paul Givel  
Fanny Givel.

Signatures des témoins :

Henri Gringoz Charron  
Henri Hermann.  
tous deux à Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Yvonand.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rapin

N° 35

Wullschleger-Helfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wullschleger William, typographe \_\_\_\_\_  
de Rothrist (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Bâle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à St. Imier le huit Mars — mil huit cent septante un —  
fils de défunt Henri Jérémie Wullschleger \_\_\_\_\_  
et de Emma Caroline née Garraux à Zurich \_\_\_\_\_

2° Helfer Elise \_\_\_\_\_  
de Surtigen (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Estavayer (Fribourg) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Surtigen le vingt cinq octobre — mil huit cent septante neuf —  
fille de Daniel Helfer, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie née Mäder, à Estavayer. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle le vingt trois, à Rothrist et Estavayer le vingt cinq et à Surtigen le vingt six août mil-  
huit cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Bâle.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Rothrist, Bâle, Morat et  
Estavayer

Signatures des époux :

William Wullschleger  
Elise Wullschleger

Signatures des témoins :

Ch. France  
Hermann Feith  
tous deux à Payeme

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Rapin

N° 36

*Suagniaux et Germond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Septembre* — mil huit cent quatre-vingt-  
*dix huit* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Suagniaux François, agriculteur*  
de *Suchereus* — domicilié à *Sottens* —

*veuf de Lillie Benicte Delacretaz dès le vingt un Juin mil*  
*huit cent Septante sept* —

né à *Suchereus le trente Octobre* — mil huit cent *trente Neuf* —

fil de *Jean François Suagniaux* —

et de *Jeanne Susanne Porchet, décédée* —

2° *Germond Marie née Dutoit, ménagère*  
de *Sovattens* — domiciliée à *Carrouge* —

*veuve de Jean Pierre Germond dès le onze Mars mil*  
*huit cent nonante six* —

née à *Moudon le quinze Août* — mil huit cent *cinquante trois* —

fille de *défunte Marguerite Dutoit* —

et de —

Les publications ont eu lieu à *Sovattens le vingt huit, à Sottens, Suche-*  
*rens et Carrouge le vingt neuf Août mil huit cent*  
*quatre vingt dix huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'officier de l'état*  
*civil de St. Cierges.*

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de *Moudon, St. Cierges, Suchereus et*  
*Mézicres.*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Suagniaux François*  
*Marie Suagniaux*

Signatures des témoins :

*Buachu Tard*  
*Jules Hublet* tous deux à  
*prepat.* Paroy

L'officier de l'état civil :

*J. Mathieu Rapin*  
\_\_\_\_\_

N° 37

Jacques - Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Jacques Louis Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Sutory et Villette \_\_\_\_\_ domicilié à Trivonloup \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Trivonloup le vingtsept avril - mil huit cent soixante sept -  
fils de défunt Jean Louis Jacques \_\_\_\_\_  
et de Sydie Madelaine née Saccaud, à Trivonloup \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Cachin Frida, couturière \_\_\_\_\_  
de Cerniaz \_\_\_\_\_ domiciliée à Cerniaz \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Cerniaz le quatre Janvier mil huit cent septante cinq -  
fille de défunt Vincent Cachin \_\_\_\_\_  
et de Isoline née Saccaud, à Cerniaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sutory, Villette et Trivonloup le trois  
et à Cerniaz le quatre Septembre mil huit cent quatre-  
vingt dix huit . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Lucens.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Sutory, Culley, Lucens  
et Villargel . \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Jacques  
Frida Jacques

Signatures des témoins :

Alfred Chuard à Evanches  
Auguste Jaton à Dompierre.

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu-Rapin

N° 38

Assal-Schuenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Assal Alfred Gustave, professeur de musique -

de Freytorrens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le huit Juin - mil huit cent soixante sept -

fil de Blaise Assal, banquier \_\_\_\_\_

et de Marie Repin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Schuenberger Anna, directrice de pensionnat -

de Durrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Trachselwald le vingt six Juin - mil huit cent soixante six -

fille de défunt Jean Jacob Schuenberger \_\_\_\_\_

et de Sérena née Bartschi, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Freytorrens et Durrenroth le seize et à Payerne le dix sept Septembre mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Freytorrens, Durrenroth et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et de Durrenroth

Signatures des époux :

Gustave Assal.

Anna Assal.

Signatures des témoins :

Schuenberger à Payerne

Alfred Assal à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Repin

N<sup>o</sup> 39  
Bovey - Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Bovey Arthur, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Chanias \_\_\_\_\_ domicilié à Seigneux \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_né à Silleneuve (Fribourg) le premier Juillet mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de Bovey Louis Ferdinand \_\_\_\_\_  
et de Saline née Besson, domiciliés aux Treize Cantons \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Cachin Lia ménagère \_\_\_\_\_  
de Seigneux et Cernier \_\_\_\_\_ domiciliée à Seigneux \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_née à Seigneux le six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fille de Jean Fréderich Cachin \_\_\_\_\_  
et de Anne Elise née Aigroz, à Seigneux \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Seigneux et Cernier le huit et à  
Chanias le neuf Septembre mil huit cent nonante huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Villenzel.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mollondin et Villenzel

Signatures des époux :

Arthur Bovey  
Lia Bovey

Signatures des témoins :

Abide Bovey à Seigneux  
Benoche Favel à Bayona

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N<sup>o</sup> 40  
Oberly. Brasey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Oberly Fritz Achille, électricien \_\_\_\_\_  
de Lutzelshur (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né au Locle le huit Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_  
fils des défunts Frédéric Oberly \_\_\_\_\_  
et de Marie Foix \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Brasey Marie Adèle, ménagère \_\_\_\_\_  
de Font (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Font le deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf \_\_\_\_\_  
fille de défunt Sulpice Florentin Brasey \_\_\_\_\_  
et de Rosalie Françoise née Chaves, à Font. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutzelshur et Payerne le premier  
et à Font le deux Octobre mil huit cent quatre vingt  
dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Lutzelshur  
Font et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Lutzelshur et Font

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. A. Oberly  
Adèle Oberly

Signatures des témoins :

Eugene Poyet à Payerne.  
Marc Mounier à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mather. Ropin

N<sup>o</sup> 41  
 Jeunet - Ferroud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jeunet Louis François, cigareur \_\_\_\_\_  
 de Foncine le Haut, département du Jura, France, domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Foncine le Haut le six Novembre - mil huit cent septante deux -  
 fils de défunt Marie Victor Jeunet \_\_\_\_\_  
 et de Eugénie Brase, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> Ferroud Esther Emma, couturière \_\_\_\_\_  
 de Berlens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

née à Bulle le onze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit -  
 fille de Joseph Antoine dit Antonin Ferroud, menuisier \_\_\_\_\_  
 et de Marie Alphonsine Eléonore née Bouard, à Payerne \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Berlens le vingt trois, à Payerne le vingt-  
 quatre Septembre et à Foncine le Haut les vingt cinq Septembre  
 et deux Octobre mil huit cent quatre vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
 publications de mariage à Berlens  
 et Payerne et permis de mariage  
 du département de Justice et Police

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Berlens et au Départe-  
 ment de Justice et Police soit à  
 la Chancellerie d'Etat à Sausanx

Signatures des époux :

François Louis Jeunet  
Esther Jeunet

Signatures des témoins :

Meyer Edouard à Payerne  
Jos. Jeunet à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathieu - Repin

N° 42  
Pillonel. Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pillonel Jules Pierre, boulanger —  
de Sciry (Fribourg) — domicilié à Payerne —  
célibataire —

né à Sciry le premier Mai — mil huit cent septante cinq —  
fils de Joseph Constant Pillonel, tailleur de pierres —  
et de Cécile née Bise, domiciliés à Estavayer le Lac —  
2° Renaud Marie Joséphine, blanchisseuse —  
de Saint Oyens — domiciliée à Payerne —  
célibataire —

née à Fribourg le vingt huit Mars — mil huit cent septante cinq —  
fille de Marc Renaud armurier, domicilié à Payerne —  
et de défunte Sirene née Hirsbrunner —

Les publications ont eu lieu à Sciry, St. Oyens et Payerne le  
trois Septembre mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Sciry  
St. Oyens et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Montet en Gimmel

Signatures des époux :

Pillonel Jules  
Joséphine Pillonel

Signatures des témoins :

Louise Robson  
Pillonet Alfred  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathes. Repin

N° 43

Garin - Beer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Garin Charles Edouard, menuisier ébénistede Fiez \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_Célibataire veuf de Nancy née Gossevel dès le sept Jan  
vier mil huit cent quatre vingt quinze \_\_\_\_\_né à Cully le quatorze novembre - mil huit cent soixante cinqfils des défunts François Garin \_\_\_\_\_et de Rosalie Henriette née Mouret \_\_\_\_\_2° Beer Cécile Sophie \_\_\_\_\_de Coinsins \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_née à Payerne le vingt un novembre mil huit cent septante neuf,fille de Adolphe Henri Beer, employé \_\_\_\_\_et de Marie Cécile née Roussel, domiciliée à PayerneLes publications ont eu lieu à Fiez, Coinsins et Payerne lequinze octobre mil huit cent quatre vingt dixhuit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et  
acte de décès de la première femme de  
l'époux.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Fiez et Beignins.

Signatures des époux :

Edouard Garin  
Cécile Garin

Signatures des témoins :

M. Beer  
Buache Javel  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathur. RepinApprouvé la radiation du mot  
"Célibataire" à la cinquième ligne  
de l'acte ci-dessus.L'officier de l'état civil  
Sp. Mathur. Repin

N° 44

Thonney. Cherbain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thonney Emile, tanneur \_\_\_\_\_  
de Sullieux \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

divorcé de Catherine nie Schreiber dès le onze mars mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

né à Sullieux le vingt Septembre - mil huit cent cinquante sept. fils de défunt Pierre Daniel Thonney \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise nie Nicod, domiciliée à Sullieux \_\_\_\_\_

2° Cherbain Marie, ménagère \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le neuf Aout - mil huit cent quarante quatre fille des défunts Louis Cherbain \_\_\_\_\_

et de Anna Hoffer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sullieux le cinq et à Payerne le huit Octobre mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, déclaration de divorce par l'époux délivrée par le Greffe du Tribunal d'Aubonne et publications de mariage à Sullieux et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Mézières.

Signatures des époux :

Emile Thonney  
Marie Thonney

Signatures des témoins :

Fredéric Matthyss cord.

Ruffieux Laurent  
L'officier de l'état civil :

L. Meyer. Rappin

N° 45

Donner, Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Donner Gustave Adolphe, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Yvonand \_\_\_\_\_ domicilié à Sayerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Sayerne le vingt cinq Janvier — mil huit cent soixante neuf —  
fils de défunt Constant Donner \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Susanne née Rapin à Sayerne \_\_\_\_\_

2° Fivaz Julie \_\_\_\_\_  
de Sayerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Sayerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

née à Sayerne le vingt huit Juillet mil huit cent septante trois —  
fille de défunt Isaac Fivaz \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née DeDompierre, à Sayerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt huit et à Sayerne  
le vingt neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Yvonand  
et Sayerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
d'Yvonand.

Signatures des époux :

Donner Adolphe  
Julie Donner

Signatures des témoins :

Constant Méan Bossy  
Emile Hermann Willmann  
tous deux à Sayerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu Rapin

N° 46  
 Rudolph et Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rudolph Henri Louis, commissionnaire  
 de Belmont sur Suty \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fils de défunt Henri Rudolph \_\_\_\_\_

et de Elise née Givel, négociante à Payerne \_\_\_\_\_

2° Ney née Imos Louise, cigareuse \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

veuve de Jules François Ney dès le quinze Janvier mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

née à Avenches le deux Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

fille de Louis Albert Imos \_\_\_\_\_

et de Louise Henriette née Imos \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Belmont et Payerne le douze  
Novembre mil huit cent quatre vingt dix huit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, celui de l'époux est dans les registres de l'arrondissement, acte de décès du premier mari de l'épouse et publications de mariage à Belmont et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Pully.

Signatures des époux :

Rudolph  
Louise Rudolph

Signatures des témoins :

Jean Moser.  
Frédéric Lantz  
 tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Rapin

N° 47

Hoering et Bourgoz  
née Willemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hoering Pierre Nicolas, journalier \_\_\_\_\_

de Villarvolard (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Veuve de Augustine née Gillard dès le deux Mars mil huit cent  
huitante sept \_\_\_\_\_

né à Villarvolard le seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent trente six \_\_\_\_\_

fils des défunts Bruno Hoering \_\_\_\_\_

et de Felicité Pallet \_\_\_\_\_

2° Bourgoz née Willemin Cécile, cigarière \_\_\_\_\_

de Saint Sulpice \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Veuve de Jean Louis Bourgoz dès le deux Juillet mil huit  
cent nonante quatre \_\_\_\_\_

née à Courgevand le dixsept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_

fille des défunts Abram Samuel Willemin (Willemin) \_\_\_\_\_

et de Nanette née Morot \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix, à Villarvolard le onze  
et à St. Sulpice le douze Décembre mil huit cent quatre  
vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et actes de décès du premier conjoint  
de chacun des époux et publications  
de mariage à Villarvolard, St. Sulpice  
et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Villarvolard et Leubens  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Hoering Pierre  
Cécile Bourgoz Hoering

Signatures des témoins :

Buache Tavel  
C. Niffenegger.  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° \_\_\_\_\_

Anjourd'hui Le Numero 47 de la page 30 est celui de mil huit cent quatre-vingt-  
la dernière inscription faite par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu  
+ dans l'année 1898. Ses deux doubles du présent registre  
+ sont conformes. Ce que nous ~~domicilia~~ certifions.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

L'officier de l'état civil de Payerne  
Sr. Maxther. Repin

Lieu et date de la naissance :

~~né~~ Payerne le 31 Décembre 1898 ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

domicile des parents :

~~fil~~ de

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

→ Un double a été remis le 3 Janvier 1899 à l'autorité  
+ Cantonale en exécution de l'article domiciliée à 2 de la Loi.

L'officier de l'état civil de Payerne  
Sr. Maxther. Repin

Lieu et date de la naissance :

~~née~~ Payerne le 3 Janvier 1899. ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

domicile des parents :

fil de

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

*Ma le 4 Janvier 1899  
Maxther Repin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 1.

Hausmann Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Hausmann Charles Georges Louis, employé au chemin de fer  
de Orbe \_\_\_\_\_ domicilié à Syss \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Orbe le neuf Janvier — mil huit cent septante huit

fils de Frédéric Louis Hausmann \_\_\_\_\_

et de Jenny Pauline Susanne Fanny Triebault soit Thiebault \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Héritier Hélène, cigareuse \_\_\_\_\_

de Mollondins et Orrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le treize Mars — mil huit cent septante huit

fille de Charles Louis Héritier \_\_\_\_\_

et de Sophie Galquin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Orbe, Syss et  
Orrens le dix neuf et à Mollondins le vingt Décembre  
mil huit cent quatre vingt dix huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Syss.

/

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Orbe Syss, Mollondins  
et Orrens.

Signatures des époux :

C. Hausmann

Hélène Hausmann

Signatures des témoins :

Henri Perrin à Payerne

Héritier François  
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Meyner Repin

N° 2

Bichsel. Blaser

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Bichsel François, tailleur d'habits \_\_\_\_\_  
de Hösle près Burgdorf (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Büren-2-Hof le trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de défunt Jean Bichsel \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Anna Maria Roth, tailleur à Payerne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Blaser Louise, domestique de ménage \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnan, (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Saint Blaise le dix neuf Janvier mil huit cent soixante dix sept \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de défunt Jean Blaser \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise Schwab, tailleur à Chevannes sur Moudon \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hösle et Langnan le cinq et à Payerne le sept Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Hösle, Langnan et Payerne.

Signatures des époux :

F. Bichsel

L. Blaser

Signatures des témoins :

M. Helfer, à Payerne

E. Wecklin, à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Hösle et Langnan.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rép.

N° 3

DeDompierre-Ischi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° DeDompierre Isaac, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Veuf de Lina nie Moratel, dès le vingt deux Février mil-

huit cent nonante huit \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix sept avril mil huit cent cinquante sept

fils de défunt Isaac Frédéric DeDompierre \_\_\_\_\_

et de Jeanne Justine nie Tomini, ménagère à Payerne

2° Ischi Marie Elisabeth, négociante \_\_\_\_\_

de Rümisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix huit novembre mil huit cent cinquante huit,

fille de Jacob Ischi, coutelier à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Marie nie Hoppli. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oberbipp le dix et à Payerne

le quatorze Janvier mil huit cent quatre vingt dix

neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de décès de la première femme  
de l'époux et publications de mariage  
à Oberbipp et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état  
civil de Rümisberg à Oberbipp.

Signatures des époux:

Isaac de Dompierre  
Marie de Dompierre

Signatures des témoins:

Is. Ischys à Payerne  
Is. DeDompierre à Payerne

L'officier de l'état civil:

St. Maxher. Rappin

N° 4

Battaini. Aebischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Battaini César, maçon <sup>dit Louis von Margnole</sup> \_\_\_\_\_

de Gurone (province de Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fils de César Battaini, maçon à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Julie née Dondin \_\_\_\_\_

2° Aebischer Emma, couturière \_\_\_\_\_

de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Jean Aebischer, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Rufenacht, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept et à Guggisberg le

dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt dix huit et à Gurone

les huit et quinze Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Guggisberg et Payerne et Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Le Battaini  
E Battaini

Signatures des témoins :

Oscar Hommy à Payerne  
Ditzhousser à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Moller. Rapin

Par lettre de Bourgeoisie reçue C. Bersier, Notaire à Payerne, le 4 Novembre 1916 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Battaini César dit Louis, allié Aebischer a été reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune de Gossens. Inscrit le 9 Janvier 1917 par ordre du Département de Justice et Police L'officier de l'état civil J. Moller. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police et aux officiers de l'état civil de Uroins et Guggisberg.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Guggisberg et à la Chancellerie d'Etat à Lensbourg.

N° 5

*Blanchard-Jacquet*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le cinq Jan-  
vier mil neuf cent un par le Tribunal  
civil du district de Payerne, le  
mariage Blanchard-Jacquet a  
été dissous par le divorce, lequel  
a été prononcé contre l'épouse  
en vertu de l'article 46 lettre b  
de la loi fédérale.

Inventé le trente mars mil neuf  
cent un par ordre du Département  
de Justice et Police.  
L'officier de l'état civil  
La Mescher. Ropin

Communiqué au Département de  
Justice et Police.

Aujourd'hui six février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanchard, Henri Auguste Théophile, cigareur  
de Tourens Mézery \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Trey le dix sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf  
fils de, difunts Henri Samuel Blanchard \_\_\_\_\_  
et de Magdeleine née Schmid \_\_\_\_\_

2° Jacquet, Philomène \_\_\_\_\_  
de Trivandaux (Trivaisy) domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Trivandaux le seize juin mil huit cent septante quatre  
fille de difunt Cyprien Jacques \_\_\_\_\_  
et de Marguerite née Delley, à Yveroud \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trivandaux le six et à Payerne  
& Tourens Mézery le sept janvier mil huit cent  
quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Publications de mariage  
à Payerne, Trivandaux  
et Tourens Mézery.

Signatures des époux:

Henri Blanchard  
Philomène Blanchard

Signatures des témoins:

Jacquet Emile  
Ercausa Jean

L'officier de l'état civil:

Jules Comte  
Remplacant

Communiqué: aux officiers de  
l'Etat civil de Prémanel  
& de Muisseris

N° 6

Hulliger. Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hulliger Charles Ernest, boulanger \_\_\_\_\_

de Helmiswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Cernier le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fil de André Hulliger, vacher à Bagnières sur Vevey \_\_\_\_\_

et de Rosine née Pidoux \_\_\_\_\_

2° Rapin Jeanne Marguerite, couturière \_\_\_\_\_

de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix neuf Décembre mil huit cent septante huit

fille de défunt Louis Rapin \_\_\_\_\_

et de Jenny née Dorat, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Helmiswyl le vingt six, à Payerne et  
Corcelles le vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt  
dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux et  
publications de mariage à Helmiswyl  
Corcelles et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : aux aux officiers de

l'état civil de Helmiswyl et  
Corcelles \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Hulliger Ernest

Marguerite Hulliger

Signatures des témoins :

Laurent Jules

Ziegler Edouard  
tous à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mecher. Rapin

N° 7  
 Carey - Hänni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carey César, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
 de Yverdon et Echallens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante un \_\_\_\_\_  
 fils de Louise Carey, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

2° Hänni Elise, fille de magasin \_\_\_\_\_  
 de Toffen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Niederösch (Berne) le vingtsept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante deux \_\_\_\_\_  
 fille de Frédéric Hänni, négociant à Saugnan \_\_\_\_\_  
 et de defunte Marianne Grütter \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Echallens le premier, à Yverdon et Belp le deux et à Payerne le quatre Février mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Echallens, Yverdon, Belp et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Yverdon, Echallens et Belp.

Signatures des époux :

Carey César  
Elise Carey

Signatures des témoins :

Jules Jaurin à Payerne  
Curchod William à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Rogin

N° 8

*Wagnière - Cosanday*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wagnière Auguste, ouvrier à la Condenserie*

de *Orzens* domicilié à *Payerne*

*Célibataire*

né à *Orzens le cinq novembre* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *défunt Jean Louis Wagnière*

et de *Scannette née Panchaud*

2° *Cosanday Elise née Duffey, ouvrière à la Condenserie*

de *Gassel* domiciliée à *Payerne*

*veuve de Emile Cosanday dès le quatre Février mil huit cent huitante neuf*

née à *Gassel le premier Juin* mil huit cent *soixante six*

fille de *défunt Louis Duffey*

et de *Scannette née Dussel à Gassel*

Les publications ont eu lieu à *Gassel le dix à Payerne le onze et à Orzens le douze Février mil huit cent quatre vingt dix neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux, acte de décès d'Emile Cosanday et publications de mariage à Orzens Gassel et Payerne.*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil d'Orzens et Granges*

Signatures des époux :

*Auguste Wagnière*  
*Elise Wagnière*

Signatures des témoins :

*Curchod William*

*Burjandoz Jacob*

*tous deux à Payerne.*

L'officier de l'état civil :

*L. Maxmor Dupin*

N° 9

Doudin-Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin Louis, charretier \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils des défunts Daniel Rodolphe Doudin \_\_\_\_\_

et de Marianne Françoise née Roulet \_\_\_\_\_

2° Monney Marie Adèle, cigareuse \_\_\_\_\_

de Corpataux (Triboung) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Forvagny le Grand le quatre novembre mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de défunte Anne Marie Monney \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corpataux le neuf et à Payerne le onze Février mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Corpataux.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Yverville.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Doudin

Adèle Doudin

Signatures des témoins :

J. Assal à Payerne

Paul Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

N° 10

Dind - Gentil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dind Jules Frédéric, agriculteur \_\_\_\_\_

de Saint Cierges \_\_\_\_\_ domicilié à Dompierre \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Dompierre le premier avril - mil huit cent soixante cinq -

fils des défunts Jean Emile Dind \_\_\_\_\_

et de Jenny née Mermoud \_\_\_\_\_

2° Gentil Olympe, ménagère \_\_\_\_\_

de Dompierre \_\_\_\_\_ domiciliée à Dompierre \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Dompierre le vingt deux Septembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fille de (Caroline & Emmanuel Félix Gentil, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Caroline née Besson à Dompierre \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre le premier et à Saint Cierges le deux Février mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Senecey.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St. Cierges et Senecey.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Dind

Olympe Dind

Signatures des témoins :

Alber P. Blaser à Poyennes

Emile Gentil, à Dompierre

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Ropin

\_\_\_\_\_

N° 11

Malherbe-Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malherbe Jules, agriculteur \_\_\_\_\_

de Chavornay \_\_\_\_\_ domicilié à Chavornay \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Chavornay le vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Abram David Malherbe, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Adèle nie Perrin à Chavornay \_\_\_\_\_

2° Laurent Henriette, ménagère \_\_\_\_\_

de Chavornay \_\_\_\_\_ domiciliée à Chavornay \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Chavornay le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Samuel Laurent, agriculteur à Chavornay \_\_\_\_\_

et de Louise nie Beauverd, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chavornay le vingt cinq Février mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Chavornay.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Chavornay.

Signatures des époux :

Malherbe Jules

Henriette Malherbe

Signatures des témoins :

Robert Glardon à Payern

Emma Glardon à Payern.

L'officier de l'état civil :

L. Malherbe, Rapin

N° 12

Laurent Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laurent Jules, cordonnier \_\_\_\_\_  
de Chavornay \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le onze Novembre mil huit cent septante sept -  
fils de Paul Laurent \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Wegmüller, à Payerne \_\_\_\_\_

2° Doudin Susanne Lorraine, couturière \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le six Octobre - mil huit cent septante six -  
fille de Alexandre François Doudin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Julie Duffey à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze et à Chavornay  
le douze Février mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Payerne  
et Chavornay.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Chavornay.

Signatures des époux :

Jules Laurent.

Susanne Laurent.

Signatures des témoins :

Benjamin Clonney.

Charles Beyeler

Tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Ropin

N<sup>o</sup> 13

Gillieron-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillieron Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à Denezey \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Servion le vingt deux Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept  
fils de Jean Samuel Gillieron, agriculteur à Servion \_\_\_\_\_  
et de défunte Marie Marguerite nie Borel \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Chevalley Hélène \_\_\_\_\_  
de Denezey \_\_\_\_\_ domiciliée à Denezey \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Denezey le premier Septembre - mil huit cent soixante huit -  
fille de Jean François Chevalley, agriculteur à Denezey \_\_\_\_\_  
et de défunte Rosine nie Porchet \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Denezey le vingt cinq et à Servion  
le vingt cinq Février mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Denezey

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Oron la Ville et Denezey

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gillieron Emile  
Gillieron Hélène

Signatures des témoins :

Chevalley Louis à Denezey  
John Chevalley à Poyens

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rappin

N° 14

Brunner. Savanahy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunner Jean, voiturier \_\_\_\_\_

de Seedorf près Aarberg (Berne) - domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Aarberg le vingt deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de Jean Brunner, voiturier \_\_\_\_\_

et de Madeleine Friedrich née Selzmann \_\_\_\_\_

2° Savanahy Lucie, ménagère, à Aarberg \_\_\_\_\_

de Forel et Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Granges sous Frey le quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de François Louis Savanahy, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Godet, à Granges sous Frey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Seedorf, Savigny, Forel et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Seedorf, Savigny et Forel.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Brunner

Lucie Brunner

Signatures des témoins :

Emile Willmann à Payerne

Felix Fians à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. M. R. Repin

\_\_\_\_\_

N° 15

Jaton Scheidegger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Tribunal du district d'Yverdon par jugement du 4 Octobre 1916, déclaré définitif et exécutoire le 12 Décembre 1916, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Jaton-Scheidegger inscrit ci-contre, cela en application de l'article 138 du Code Civil Suisse et a désigné la femme comme épouse coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier. Inscrit le 22 Décembre 1916 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
L. Mathier-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 22 Xbre 1916.

Aujourd'hui quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaton Louis, employé de bureau \_\_\_\_\_  
de Villers-Mendres \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Bressona le dix-huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-seize -  
fils de Siméon Fidéli Jaton, marchand \_\_\_\_\_

et de Marienne Marguerite née Molter, au Mont sur Lausanne  
2° Scheidegger Bertha \_\_\_\_\_  
de Escholzmatt (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Remeville le quatorze août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-seize -  
fille de Antoine Scheidegger \_\_\_\_\_  
et de Marienne née Sötscher, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villers-Mendres et Payerne le dix-huit et à Escholzmatt le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance et publications de mariage à Villers-Mendres, Escholzmatt et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux officiers de l'état civil de St. Cerges et Escholzmatt

\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

L. Jaton  
Bertha Jaton

Signatures des témoins:

J. Schaut (à Payerne)  
Breitkousor (à Payerne)

L'officier de l'état civil:

L. Mathier-Rapin

N° 16

**Carrard-Curty**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carrard Isidore Sudevic, charretier \_\_\_\_\_  
de Vuisternens, Montet (Glâne) Bottenens Poliez-Pittet domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Vuisternens le dix sept Mars — mil huit cent soixante six —  
fils de Cyprien Carrard, scieur \_\_\_\_\_  
et de Medeleine nie Auguet, à Vuisternens \_\_\_\_\_

2° Curty Marie Soasie, domestique de ménage \_\_\_\_\_  
de Villerey (Triboung) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Villerey le dix sept Juillet — mil huit cent septante —  
fille de defunt Jacques Joseph Curty \_\_\_\_\_  
et de Trothoisie Françoise nie Berset à Courset \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vuisternens le vingt neuf, à Montet, Bottenens, Poliez-Pittet, Montagny les Monts le trente Mars et à Payerne le premier avril mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés, par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Extraits de naissance et publications de mariage à Vuisternens, Montet, Bottenens Poliez-Pittet, Montagny les Monts et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Vuisternens, Usy, Poliez le Grand et Montagny les Monts. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
Isidore Carrard  
Leonie Carrard

Signatures des témoins :  
Louis Weber à Payerne  
Lucien Menard à Payerne

L'officier de l'état civil :  
L. Maxner-Rapin

N<sup>o</sup> 17

Thuillard - Sagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 Mai 1910 devenu exécutoire le 22 Juillet suivant, le Tribunal civil du district de Sausanne a dissous par le divorce le mariage Thuillard - Sagnaz inscrit ci. contre. Le divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu de l'article 46 a. b. c. de la Loi fédérale. Inscrit le 4 Août 1910 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
S. Maxime Rapiin

Communiqué au Département de Justice et Police

Aujourd'hui dix huit Avil \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Thuillard Fritz, marchand \_\_\_\_\_  
de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à Sulliens \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Grandcom le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois -  
fils des défunts François Samuel Thuillard \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Mottet \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Sagnaz Jenny née Nicod \_\_\_\_\_  
de Bussy sur Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à Sulliens \_\_\_\_\_  
veuve de Jean François Sagnaz désletenté un Mars mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_

née à Marnand le treize Avil \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six -  
fille des défunts Jean Nicod \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Lydie née Morel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sulliens le quatre, à Bussy le six et à Froideville le huit Février mil huit cent nonante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières.

Signatures des époux :

Fritz Thuillard  
Jenny Thuillard

Signatures des témoins :

Jenny Thuillard  
C. Niffenegger  
Braucher Javel

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapiin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Polier le Grand, Mézières et Moudon.

N° 18

Duperrex. Balli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperrex Jacques Frédéric, menuisier ébéniste \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Moudon le vingt quatre avril mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Siméon Duperrex \_\_\_\_\_

et de Emilie née Wchily, domiciliée à Moudon \_\_\_\_\_

2° Balli Ida, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Buchholterberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le premier Juin mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacob Balli \_\_\_\_\_

et de Rosine Rentsch, domiciliés à Payerne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Buchholterberg  
et Payerne le premier avril mil huit cent quatre  
vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Rougemont  
Buchholterberg et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
de Rougemont et Buchholterberg

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Frédéric Duperrex

Ida Duperrex

Signatures des témoins :

J. Meillet

A. Guillet

L'officier de l'état civil :

L. Metzger-Rajin

\_\_\_\_\_

N° 19

Teuscher. Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Teuscher David, agriculteur \_\_\_\_\_de Därstetten et Erlenbach (Berne) - domicilié à Payerne \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_né à Payerne le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_fils de David Teuscher, agriculteur \_\_\_\_\_et de Elise Sieber, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Rossier Elise Marie \_\_\_\_\_de Villarsel \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_née à Payerne le trente Juillet - mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_fille de Sirôme Rossier, agriculteur \_\_\_\_\_et de Elise Reber, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Därstetten, Erlenbach, Villarsel  
et Payerne, le premier avril mil huit cent quatre  
vingt dix neuf \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Därstetten  
Erlenbach, Villarsel et Payerne.Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Därstetten, Erlenbach  
et Villarsel.

Signatures des époux :

D. Teuscher  
E. Rossier.

Signatures des témoins :

Jacques Perrin fils.  
E. Stiffenegger.  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxher. Requin

papier 20 Juin 1903

FI  
9.3.58

N° 20

Givel - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Louis, ouvrier tanneur \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de Henri Daniel Givel, à Payerne \_\_\_\_\_  
et de défunte Fanny Fanny née Doudin \_\_\_\_\_

2° Chevalley Aimée Elise Laure, minegère \_\_\_\_\_  
de Champtauraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Hevriez le vingt six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Genevieve Susanne Chevalley, domiciliée à Sausanne \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Champtauraz le sept et à Payerne  
le huit avril mil huit cent quatre vingt dix neuf. -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,  
publications de mariage à Champtauraz  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

L<sup>r</sup> Givel. H. Henri  
Elise Givel

Signatures des témoins :

Jean Aimé à Payerne  
Muller Adolphe à S

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapi

N° 21

Guinnard-Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guinnard Pierre Joseph, charpentier \_\_\_\_\_de Gletterens (Triboung) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Fresses le seize novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatrefils des défunts Pierre Joseph Guinnard \_\_\_\_\_et de Mme Marguerite Verdon \_\_\_\_\_2° Gavin Alice, cuisinière \_\_\_\_\_de Forel, Mondou & Breules \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Forel (Savaux) le trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huitfille de Charles Louis Gavin, agriculteur à Chailly \_\_\_\_\_et de défunte Elise née Dutoit \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Payerne le huit à Mondou & Breules  
le dix, à Gletterens le onze et à Forel le douze avril  
mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Gletterens  
Forel, Mondou, Breules et Payerne

Signatures des époux :

Guinnard Joseph  
Alice Guinnard

Signatures des témoins :

Jacquemod Comtant  
Buache Savet  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier-RapinCommuniqué : aux officiers de l'état  
civil de Gletterens, Forel, Mondou  
et Lucens.Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne, rendu  
en date du 6 Janvier 1916, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 Mars  
1916, le mariage inscrit ci-  
contre a été dissous par le di-  
voice.Le Tribunal a fixé à deux ans  
le délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nou-  
veau mariage

Inscrit le 29 Mars 1916

L'officier de l'état civil  
J. Mathier-RapinCommuniqué au Département de Justi-  
ce et Police le 29. III. 1916.

N° 22

Bersier. Saquenod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bersier Philippe Joseph, journalier \_\_\_\_\_  
de Cugy (Tribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Cugy le treize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de Jean Jacques Bersier \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Joséphine née Fontaine \_\_\_\_\_

2° Saquenod Susanne Marie, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Oleyres \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt neuf mai mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
fille de Constant Emile Ernest Saquenod employé au chemin de fer \_\_\_\_\_  
et de Marie Rosine Roussel, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cugy, Oleyres et Payerne le  
huit avril mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux, auto-  
risation du père de l'épouse mineure,  
publications de mariage à Cugy, Oleyres  
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Cugy et de Venas.

Signatures des époux :

Philippe Bersier  
Susanne Bertier,

Signatures des témoins :

Pastor Frédéric  
Pastor Samuel  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Meyner. Préfet

N° 23

Mottet - Siardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mottet Louis, charronier \_\_\_\_\_  
de Ibennier \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Ibennier le cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de Louise Mottet à Ibennier \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

2° Siardet Ruth Marie \_\_\_\_\_  
de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domiciliée à Ibennier \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lucens le neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt trois \_\_\_\_\_  
fille des défunts Jean Louis Siardet \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Rochat \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ibennier et Payerne le vingt-neuf et  
à Montpreveyres le trente avril mil huit cent quatre-vingt  
dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
et publications de mariage à Ibennier  
Montpreveyres et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Granges et Corcelles le Jorat

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Mottet

Ruth Mottet

Signatures des témoins :

Jules Mottet

Eugène Bettex

tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

N° 24  
Pittet - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Jules Louis, sellier \_\_\_\_\_  
de Pampigny \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Pampigny le douze Septembre — mil huit cent septante deux —  
fils des défunts Louis Jacques Pittet \_\_\_\_\_  
et de Louise Hermette née Discreus \_\_\_\_\_

2° Somini Emma Marie, ouvrière à la Condenserie  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le onze Janvier — mil huit cent soixante neuf —  
fille de Frédéric Daniel Somini \_\_\_\_\_  
et de Mérisime Scemette née Somini, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pampigny et Payerne le treize Mai  
mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux  
et publications de mariage à  
Pampigny et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil à Pampigny.

Signatures des époux :

Louis Pittet

Emma Pittet

Signatures des témoins :

Doudin Fritz, à Payerne

Buacha Paul à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Rappin

N° 25.

Sandoz. Brailard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandoz Constant Ernest, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Marnand \_\_\_\_\_ domicilié à Marnand \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

né à Marnand le douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit-  
fils de Pauline Sandoz domiciliée à Frœux \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

2° Brailard Alice Marie, horlogère, pianiste  
de Gorgier \_\_\_\_\_ domiciliée à Bevaix \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

née à Bevaix le trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fille de Fritz Brailard, pianiste à Bevaix \_\_\_\_\_  
et de défunte Louise Octavie née Carin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St. Aubin et Bevaix le deux, et à Marnand le quatre Mars, mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Granges.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Granges, St. Aubin et Bevaix

Signatures des époux :

Alfred Sandoz  
Alice Sandoz

Signatures des témoins :

Alexis Genier  
Ernest Thierri  
tous deux à Beynes.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Regin

N° 26

*Somini. Gaillet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° *Somini Rodolphe François, boulanger*

de *Bayerne* domicilié à *Bayerne*

*Célibataire*

né à *Bayerne le vingt six Octobre* mil huit cent *cinquante six*

fil de *défunt Samuel David Somini*

et de *Elise Augustine née Faivre, à Bayerne*

2° *Gaillet Cécile, fille de magasin*

de *Haut Tully* domiciliée à *Bayerne*

*Célibataire*

née à *Môtiers le vingt sept Décembre* mil huit cent *septante huit*

fille de *Auguste Gaillet, employé au Chemin de fer*

et de *Elisabeth née Meeder, à Bayerne.*

Les publications ont eu lieu à *Bayerne et Môtiers le vingt Mai*  
mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Bayerne et Môtiers.*

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de *Môtiers*

Signatures des époux :

*Rodolphe Somini*  
*Cécile Somini*

Signatures des témoins :

*Jacques Perrin fils*  
*Dr Watter*

tous deux à *Bayerne.*

L'officier de l'état civil :

*J. Mathes. Rejmy*

N<sup>o</sup> 22  
Lenoir - Bize

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Lenoir Jules, cigareur \_\_\_\_\_  
de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Payerne le cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois -  
fils de Jules Frédéric Lenoir, tailleur \_\_\_\_\_  
et de défunte Thérèse nie Klay \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Bize Marie Césarine, couturière \_\_\_\_\_  
de Montborget (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Montborget le trente Mars mil huit cent septante six -  
fille de Auguste Bize, carrier \_\_\_\_\_  
et de Adèle nie Bize, à Montborget \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et Montborget le dix huit et à Payerne le vingt Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux en publications de mariage à Château d'Oex, Montborget et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Château d'Oex et Muri

Signatures des époux :

Jules Lenoir  
Marie Lenoir

Signatures des témoins :

Louis Bourdilloud  
Pey d'Arminion  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Reym

N° 28

*Pefferli. Gaudard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pefferli Louis Philippe, chef de train*

de *Villarsel sur Marly (Fribourg)* - domicilié à *Payerne*

divorcé de *Marie Ursule Kern* née *Buman* dès le dix neuf  
Avril mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_

né à *Villarsel* le six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante un -

fils de défunt *Maurice Pefferli*

et de *Marie Rose* née *Davet*, à *Fribourg*

2° *Gaudard Marie Mathilde, tailleurse*

de *Semsales (Fribourg)* - domiciliée à *Payerne*

Célibataire \_\_\_\_\_

née à *Estavayer le Gibloux* le deux Avril - mil huit cent septante trois

fille des défunts *Joseph Alexandre Gaudard*

et de *Marie Adélaïde* née *Bugnon*

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le vingt, à *Villarsel* et  
*Semsales* le vingt un Mai mil huit cent quatre vingt  
dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux, Copie du jugement en divorce du mariage Pefferli - Kern et publications de mariage à Villarsel, Semsales et Payerne.*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Marly* et *Semsales*

Signatures des époux :

*L. Pefferli*

*Mathilde Pefferli*

Signatures des témoins :

*Emile Reber* à *Payerne*

*Reber Alfred* à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

*S. Mathier Reber*

N° 29

Willemin-Renevey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par Jugement du Tribunal  
Civil de l'arrondissement du Lac  
à Morat rendu le 15 Mai 1910,  
devenu exécutoire le 15 Juillet 1910,  
le mariage Willemin-Renevey  
a été dissous par le divorce qui  
a été prononcé aux torts du mari  
enquel un délai d'attente d'une  
année est imposé pour contrac-  
ter un nouveau mariage.

Jusqu'au 13 Août 1910.

L'officier de l'état civil

S. Maxner-Rajin

Communiqué au Département de  
Justice et Police à Lausanne.

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Meyriez et Montagny  
les monts.

Aujourd'hui dix neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Willemin Jules Oscar, peintre en voitures \_\_\_\_\_  
de Courgevand (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Courgevand le quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit  
fils de Jules Willemin, cafetier à Bienne \_\_\_\_\_  
et de Lina Adèle Willemin à Montillier \_\_\_\_\_  
2° Renevey Marie Sydie \_\_\_\_\_  
de Montagny la Ville (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Sichelles le vingt huit Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fille de Pierre Edouard Renevey, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Appoline Faucher nee Michel, domiciliés à Eyon \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Courgevand et Montagny la Ville le  
premier et à Payerne le trois Juin mil huit cent quatre  
vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux  
et publications de mariage à Courge-  
vand, Montagny la Ville et Payerne

Signatures des époux:

Jules Oscar Willemin  
Marie Willemin

Signatures des témoins:

Lucien Renevey  
Lo. P. Douc  
tous deux à Montagny la Ville

L'officier de l'état civil:

S. Maxner-Rajin

N° 30

Tallent, Meillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tallent Jean François Frédéric, employé \_\_\_\_\_

de Begnins \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Veuf de Françoise Marie Tallent née Dondin de le dix huit  
Juin mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

né à Begnins le onze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fils de défunt Samuel Benjamin Tallent \_\_\_\_\_

et de Marguerite née Matthey, à Begnins \_\_\_\_\_

2° Meillard Lea, cigareuse \_\_\_\_\_

de Sullens \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Corcelles le deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_

filles de défunt Louis Meillard \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Brossy à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Begnins et Sullens le quinze et à  
Payerne le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt dix  
neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux, acte de  
décès de la première femme de l'époux,  
publications de mariage à Begnins,  
Sullens et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Begnins et Mézières.

Signatures des époux :

Tallent Louis  
Lea Tallent

Signatures des témoins :

Meillard Jn Lucien  
Grosch. Lauffer  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathieu. Rapin

N° 31

Trollet - Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trollet Alphonse, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Hennemier \_\_\_\_\_ domicilié à Hennemier \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Hennemier le cinq Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux -  
fils de Daniel Ferdinand Trollet, décédé \_\_\_\_\_  
et de Rosalie née Trollet à Hennemier \_\_\_\_\_

2° Bourgeois Bertha, couturière \_\_\_\_\_  
de Montagny (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Hennemier \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Chevannes sur Moudon le quatre Juillet - mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_  
fille de Emile Bourgeois, absent, \_\_\_\_\_  
et de Louise née Ray à Hennemier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hennemier et Montagny le dix Juin  
mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Granges.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Granges et Montagny.

Signatures des époux :

Alphonse Trollet.

Bertha Trollet

Signatures des témoins :

Eugène Bettex à Payerne

Jules Hubler

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rappin

N° 32

Pittet - Enning

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal civil du district de Mondou, rendu le 31 Octobre 1911 devenu exécutoire le 28 Novembre 1911, le mariage Pittet - Enning inscrit ci. contre a été dissous par le divorce, lequel a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inscrit le 7 Décembre 1911 par ordre du Département de Justice et Police. L'officier de l'état civil de Payerne L. Maxther. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui douze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Charles Aloïs, marié de Seigneux \_\_\_\_\_ domicilié à Julliens \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Seigneux le dix huit Septembre - mil huit cent septante \_\_\_\_\_ fils de Julie Pittet, domiciliée à Seigneux \_\_\_\_\_

et de 2° Enning Clara Jeanne \_\_\_\_\_ de Mauraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Rossenges \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

née à Sausanne le vingt neuf août - mil huit cent septante sept - fille de défunt Benjamin Louis Enning \_\_\_\_\_ et de Caroline Lina née Burnand à Rossenges \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rossenges le dix huit à Seigneux et Julliens le dix neuf et à Mauraz le vingt Juillet mil-huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de ~~Seigneux~~

Signatures des époux :

Aloïs Pittet  
Clara Pittet

Signatures des témoins :

C. Pittet à Seigneux  
Aimé Cachin : 5

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villazel, Mézières, Mondou et Pampigny

N° 33

Glaus - Beer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Glaus Jean, journalier \_\_\_\_\_de Rüschegg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le deux Novembre — mil huit cent septante cinq —fils de défunt Jean Glaus \_\_\_\_\_et de Serena née Scheidegger, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_2° Beer Cécile Marguerite, ouvrière en tabacs \_\_\_\_\_de Coinsins \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt quatre Juillet — mil huit cent septante huit —fille de Adolphe Henri Beer, employé \_\_\_\_\_et de Marie Cécile Roussel, à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, à Rüschegg le sept et à Coinsins le onze Août mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux et publications de mariage à Rüschegg, Coinsins et Payerne

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rüschegg et Coinsins.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Glaus Herr  
Marguerite Beer

Signatures des témoins :

Emile Willomet à Payerne  
Emile Charbonney à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 34

Meyland. Barrand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyland Henri, charrrier \_\_\_\_\_

du Lieu et Bottens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Songny le douze Septembre - mil huit cent septante quatre-

filz de défunt Edouard Meyland \_\_\_\_\_

et de Louise née Willeneck, à Vevey \_\_\_\_\_

2° Barrand Fanny Louise, cigarière \_\_\_\_\_

de Bussigny et Villars Tircelin - domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Corsier le vingt un Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf

fille de Jules Marc Barrand \_\_\_\_\_

et de Suzanne Marie Anne née Guignard, à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux, à Bussigny et au Lieu le vingt trois, à Bottens et Villars Tircelin le vingt-cinq août mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage au Lieu, Bottens, Bussigny, Villars Tircelin et Payerne

Signatures des époux :

Henri Meyland  
Louise Meyland

Signatures des témoins :

Raymond Epinel à Payerne  
Pillet Louis à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Ropin

Communiqué : aux officiers de l'état civil - du Lieu, Polis le Grand et Bussigny du Morges.

Selon extrait du Jugement du Tribunal du district de Payerne, du trois Février mil neuf cent neuf, devenu exécutoire le six Mars mil neuf cent neuf, le mariage Meyland Barrand inscrite ci. contre, a été dissous par le divorce sur la base de l'article 46 de la Loi fédérale sur l'état civil (lettre a), divorce prononcé contre l'épouse.

Inscrit le 22 Mars 1909 par ordre du Département de Justice et Police L'officier de l'état civil L. Mathier - Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Par décision du 26 août 1943 le Département de Justice et Police au Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci. contre en ce sens que le nom patronymique "Meyland" soit orthographié "Meeyland". - Inscrit le 30 août 1943.

L'officier de l'état civil :

Mathier

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil, du Lieu, de Bottens et de Bussigny s/m. le 30 août 1943.

N° 35

Crappa - Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crappa Lorenzo Giuseppe, plâtrier-peintrede Sostegno (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sostegno le vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_fils de Luigi Crappa, agriculteur à Sostegno \_\_\_\_\_et de défunte Clara Bonola \_\_\_\_\_2° Bugnon Clémence, ouvrière en tabacs \_\_\_\_\_de Cousset (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Cousset le vingt cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_fille des défunts François Joseph Bugnon \_\_\_\_\_et de Marie Catherine née Chuard \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le sept, à Payerne le huit et à Sostegno les seize et vingt trois Juillet mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Montagny les Monts et Payerne et Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Sousson et à l'officier de l'état civil de Cousset.

Signatures des époux :

Laurent CrappaClémence Bugnon

Signatures des témoins :

Celestin Quaglia à PayernePiratti Georges à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxner. Repin

N° 36

Savary. Beney

née Bessler  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Charles Frédéric journalier \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt quatre août mil huit cent septante quatre

fil de Louis Frédéric Savary, menuisier \_\_\_\_\_

et de Louise Cécile née Fislar, domiciliés à Serey \_\_\_\_\_

2° Beney Marie Léonie née Bessler, cigarière \_\_\_\_\_

de Valeyres sous Ursins \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

divorcée d'Auguste François Louis Beney dès le six Novembre

mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

née à Bulle le quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fille de défunt Louis Bessler \_\_\_\_\_

et de Françoise Marguerite née Blanc, domiciliée à Serey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze et à Valeyres

sous Ursins le treize août mil huit cent quatre vingt

dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
extrait de mariage contenant la déclara-  
tion de divorce pour l'épouse et  
publications de mariage à Payerne  
et Valeyres sous Ursins.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Ursins.

Signatures des époux :

Charles Savary  
Leonie Savary

Signatures des témoins :

Jules Hubert à Payerne  
A. Niffenegger à id

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rappin

N° 37

Morier. Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morier Auguste Gabriel, gendarme \_\_\_\_\_  
de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié au Châtelard. Montreux  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Château d'Oex le six Février — mil huit cent septante cinq —  
fils de Pierre David Morier, agriculteur à Château d'Oex —  
et de défunte Marie Cécile née Morier \_\_\_\_\_  
2° Ferrin Anne Charlotte \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Avenches le seize Avril — mil huit cent septante un —  
fille de Charles Eugène Ferrin \_\_\_\_\_  
et de Constance Marie née Berger à Payerne \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu au Châtelard le un, à Payerne le  
deux, à L'Etivaz et à Château d'Oex le trois Septembre  
mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Montreux

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Château d'Oex et  
de Montreux

Signatures des époux :

Morier Auguste  
Anne Morier

Signatures des témoins :

L. Ferrin Wiederkehr  
Cheseaux gendarme  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N° 38.

Grivaz. Guiquer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grivaz Henri Benjamin, charbonnier

de Payerne domicilié à Payerne

Célibataire

né à Payerne le sept Février mil huit cent septante deux

fil de Grivaz Benjamin, charbonnier à Payerne

et de défunte Anna Elisabeth née Meyer

2° Guiquer Adèle Marie Louise, couturière

de Villars sous-Champvent domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le onze novembre mil huit cent septante deux

fille de Guiquer Auguste, serrurier à Payerne

et de défunte Louise née Lavanchy

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize et à Villars sous  
Champvent le dix huit Septembre mil huit cent  
quatre-vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Payerne et Villars sous Champvent.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Mathod

Signatures des époux :

Grivaz Henri  
Adèle Guiquer

Signatures des témoins :

Jan Henri à Payerne  
Saul Girard à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 39.

Marucco Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : H 22.3.52

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : H 22.8.63

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue  
E. Demieville, notaire à Payerne,  
le 30 avril 1917, et visée par le  
Conseil d'Etat, dans le délai légal,  
Marucco Giacomo Antonio Vincenzo  
a été reçu avec sa famille au nombre  
des bourgeois de la Commune de  
Villers le Grand.

Inséré le 20 Mai 1921 par  
ordre du Département de Justice  
et Police.

L'officier de l'état civil.  
J. Mathier, Rép.

Communiqué à l'état civil de  
Constantine et au Département  
de Justice et Police.

Aujourd'hui sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marucco Giacomo Antonio Vincenzo, plâtrier - peintre  
de Maggiora, province de Novare, Italie domicilié à Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Maggiora le cinq Juin - mil huit cent septante cinq -  
fils de Giovanno Battisto Marucco, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Aurelia née Gallana, domiciliés à Maggiora \_\_\_\_\_  
2° Monney Julia, couturière \_\_\_\_\_  
de Villers le Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt sept avril mil huit cent septante trois -  
fille de défunt Samuel Monney \_\_\_\_\_  
et de Marie Caroline née Thiraulaz, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Villers le Grand le neuf, à Payerne  
le douze et à Maggiora les vingt et vingt sept Aout  
mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance, publi-  
cations de mariage à Villers le  
Grand et Payerne et Permis  
de célébration du Département  
de Justice et Police.

Communiqué : à la chancellerie d'Etat  
et à l'officier de l'état civil de  
Bellerive à Cottet. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Antoine Marucco

Julia Marucco

Signatures des témoins :

Dietrich J. Porros à Payerne

Gauthier à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier, Rép.

N° 40  
 Pradervand. Fivaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pradervand Michel, géomètre  
 de Corcelles près Payerne domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le vingt huit Mai mil huit cent septante trois  
 fils de Louis Felix Pradervand, agriculteur  
 et de Nancy née Marti, domiciliés à Payerne

2° Fivaz Augusta Marie, régente  
 de Payerne domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Freycoignes le vingt deux Juillet mil huit cent septante trois  
 fille des défunts Jules Frédéric Fivaz  
 et de Suzanne Victorine née Mozatel

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le vingt trois  
Septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publi-  
cations de mariage à Corcelles  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Corcelles.

Signatures des époux :

M Pradervand  
Augusta Pradervand

Signatures des témoins :

G. Ma... à Payerne  
Merris à is

L'officier de l'état civil :

L. Meunier Rapin

N<sup>o</sup> 41.

Gillforth. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillforth Gustave Adolphe, négociant \_\_\_\_\_

de Gingen, bailliage de Geislingen (Wurtemberg) domicilié à Gingen (Wurtemberg)

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Gingen le neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de défunt Jean Georges Gillforth \_\_\_\_\_

et de Marie Wilhelmine Caroline née Säger, à Gingen \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Somini Henriette Marie \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt quatre Août. mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de défunt Henri François Daniel Somini \_\_\_\_\_

et de Augustine Jeanette née Ferrin, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois Septembre  
et à Gingen du vingt six Septembre au sept Octobre mil  
huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, publication  
de mariage à Payerne et permis de célébra-  
tion du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat  
à Sausanne.

Signatures des époux :

Gustave Ad. Gillforth

Henriette Gillforth

Signatures des témoins :

Emile Ferrin

Bucher Huissier  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Marner. Repin

N° 42  
 Viguerat. Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viguerat Aimé, agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Combremont le Grand \_\_\_\_\_ domicilié à Combremont le Grand  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Combremont le Grand le huit Juillet mil huit cent septante deux-  
 fils de Charles François Viguerat, décédé \_\_\_\_\_  
 et de Isaline nie Potterat à Combremont le Grand \_\_\_\_\_

2° Testuz Emma, ménagère \_\_\_\_\_  
 de Riez, Savigny, Puidoux, Chesalles sur Oron \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Petit-  
 Célibataire \_\_\_\_\_

née à Yvonand le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux-  
 fille de Pierre Louis Testuz, agriculteur à Combremont le Petit \_\_\_\_\_  
 et de Sceme Louise nie Goumaz, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et Combremont le Petit le  
 premier, à Chesalles, Savigny et Riez le trois Octobre et à Puidoux  
 le cinq Octobre mil huit cent nonante neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
 l'état civil de Combremont le  
 Grand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil

Combremont le Grand, Riez, Saint-Culby, Savigny  
 Chesalles et Oron la Ville.

Signatures des époux :

Aimé Viguerat  
Emma Viguerat

Signatures des témoins :

Adolphe Viguerat } sans domicile  
 à  
Edmond Favre } Combremont le G.<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Requin

N<sup>o</sup> 43  
Granget-Frey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Granget Joseph Cyrille, charpentier \_\_\_\_\_  
de Sautigny (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Sautigny le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_  
fils de défunt François Granget \_\_\_\_\_

et de Marie Amélie Benicette née Pnyffer à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Frey Marie Adèle, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Auenstein (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Morens (Fribourg) \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Morens (Fribourg) le dix neuf Juillet - mil huit cent septante huit -

filles de Samuel Frey, journalier \_\_\_\_\_

et de Marie Appoline née Blanchard à Morens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Morens et Auenstein le douze, à Sautigny le treize et à Payerne le quatorze Octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance et publications de mariage à Sautigny, Auenstein, Morens et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Sautigny, Auenstein et Bussy.

Signatures des époux:

Granget Cyrille  
Granget Adèle

Signatures des témoins:

Gauthier Maximin } à  
Frey Samuel } Morens

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Rojin

N° 44

Guidon-Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guidon Emile Louis, menuisier  
de Solier-Pittet domicilié à Sayerne  
Célibataire

né à Solier-Pittet le dix-sept Décembre — mil huit cent septante sept —  
fils de défunt Jules Guidon  
et de Henriette née Sulliond, ménagère à Morges  
2° Mayor Elisabeth dite Anna, cigareuse  
de Grandcour domiciliée à Sayerne  
Célibataire

née à Merly-le-Grand le dix-sept Mars — mil huit cent huitante —  
fille de Henri Louis Mayor, maçon  
et de Marie née Monney, domiciliés à Sayerne  
Les publications ont eu lieu à Grandcour et Sayerne le quatorze  
et à Solier-Pittet le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse et publications de mariage à Solier-Pittet, Grandcour et Sayerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Solier-Pittet et Grandcour

Signatures des époux :

Emile Guidon  
Anna Guidon

Signatures des témoins :

Charles Savary à Sayerne  
Benoît Haüssier à Sayerne

L'officier de l'état civil :

Le Meunier Ropin

N° 45

Comte. Rabin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte Constant Ulysse, mécanicien \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit. \_\_\_\_\_

fils de défunt César Benjamin Constant Comte \_\_\_\_\_

et de Scannette Elise née Fivaz, sage femme à Payerne \_\_\_\_\_

2° Rabin Marie Julie \_\_\_\_\_

de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt cinq Janvier mil huit cent septante cinq. \_\_\_\_\_

fille de défunt Louis Rabin \_\_\_\_\_

et de Sunny née Donat, ménagère à Payerne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne et Corcelles le vingt un Octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Payerne et Corcelles.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Corcelles près Payerne.

Signatures des époux :

Constant Comte

Marie Comte

Signatures des témoins :

F. Germond sllz Top

Bucher huis sllz  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rabin

N° 46

Genier. Saccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genier Jean Jules, porteur de journaux

de Thierrens domicilié à Payerne

Célibataire

né à Surpierre le trois Juillet mil huit cent septante un

fils de Marie Alphonsine Céline Genier, domiciliée en France

et de

2° Saccoud Louise née Craignier, cigarière

de Prudoux domiciliée à Payerne

veuve de Pierre Louis Saccoud, dès le vingt quatre mai

mil huit cent nonante cinq

née à Yvonand le vingt deux novembre mil huit cent cinquante sept

fille de Adam Louis Craignier à Yvonand

et de défunte Anne Emilie née Pabus

Les publications ont eu lieu à Thierrens et Prudoux le douze et à Payerne le quatorze octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Pierre Louis Saccoud et publications de mariage à Thierrens Prudoux et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St. Cerges et de St. Saphnin à Chexbres.

Signatures des époux :

Jules Genier  
Louise Genier

Signatures des témoins :

Edouard Brucke  
Louis Brucke.  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathis - Rapin

N<sup>o</sup> 42  
 Jaquier. Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Novembre — mil huit cent quatre-vingt-  
 dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaquier François Marie, laitier —  
 de Pres vers Siveriez — domicilié à Verschen. Serin —  
 célibataire —

né à Tornay le Grand le vingt huit Février mil huit cent septante un —  
 fils de François Joseph Jaquier, agriculteur —  
 et de Anne Marie Virginie née Dougoud à Mennens —  
 2<sup>o</sup> Clément Florentine Josephine, sommelière —  
 de Ependes (Fribourg) — domiciliée à Payerne —  
 célibataire —

née à Ependes le deux Juillet — mil huit cent septante trois —  
 fille de Pierre Lion Antoine Clément, décédé —  
 et de Marie Caroline née Clément, à Ependes. —

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit, à Pres-vers-Si-  
 vieriez le vingt neuf et à Ependes le trente Octobre mil  
 huit cent quatre vingt dix neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publi-  
 cations de mariage à Pres vers Siveriez,  
 Ependes et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
 d'Ependes et Siveriez.

Signatures des époux :

François Jaquier  
 Florentine Jaquier

Signatures des témoins :

Jusque Jaquier à Mennens  
 Buache Tavel à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Requin

N° 48  
Siret. Bersier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Novembre — mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siret Oscar Theodore, substitut du procureur général  
de Villers Fiercelin — domicilié à Sausanne  
Célibataire

né à Morges le treize Septembre — mil huit cent soixante trois —  
fils des défunts Jacques Louis Siret  
et de Madame Marguerite Adèle Debely

2° Bersier Louisa, institutrice  
de Villarsel, Cully et Lutry — domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Payerne le dix neuf Juillet — mil huit cent soixante quatre  
fille de Charles François Bersier, notaire à Payerne  
et de défunte Marie Louise nie Savary

Les publications ont eu lieu à Sausanne le vingt quatre, à Villarsel, —  
Cully et Lutry le vingt cinq, à Villers Fiercelin le vingt sept  
et à Payerne le vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Sausanne

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Bottens, Sausanne, Villarsel-Cully  
et Lutry.

Signatures des époux :

*Oscar Theodore Siret*  
*Louisa Bersier*

Signatures des témoins :

*J. P. Pottier* à Payerne  
*F. Amig* à id

L'officier de l'état civil :

*J. Mathieu Repin*

N<sup>o</sup> 49  
Bersier. Bitzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bersier François Xavier Alphonse, agriculteur  
de Cugy (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

né à Fétigny le dix Septembre — mil huit cent septante cinq —  
fils de Jacques Bersier \_\_\_\_\_  
et de défunte Josephine dite Josette Fontaine \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Bitzi Agathe \_\_\_\_\_  
de Schüpfheim (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Ueberstorf (Fribourg) \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

née à Ueberstorf le trois avril — mil huit cent huitante —  
fille de Xavier Bitzi, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Christine née Bärtschli, à Ueberstorf \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Cugy le premier, à Schüpfheim et  
Ueberstorf le deux et à Payerne le quatre novembre mil-  
huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
autorisation du père de l'époux  
et publications de mariage à  
Cugy, Schüpfheim, Ueberstorf  
et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Cugy, Schüpfheim et Ueberstorf  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bersier Xavier  
Agathe Bersier

Signatures des témoins :

Edouard Jaquet à Sâbles  
Philippe Bersier à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N° 50

Buache-Comte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Buache Henri Daniel, chapelier  
de Payerne — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le vingt sept Janvier — mil huit cent septante sept —  
fils de Daniel Eugène Buache, charpentier  
et de Louise née Doudin, domiciliés à Payerne

2° Comte Berthe Anna, couturière  
de Payerne — domiciliée à Payerne  
célibataire

née à Payerne le dix huit Février — mil huit cent septante cinq —  
fille de défunt Frédéric Comte  
et de Julie Charlotte Borel à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit Octobre  
mil huit cent quatre vingt dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux celui de l'épouse  
est inscrit dans les registres de l'arrondissement  
et publication de mariage à  
Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Buache  
Berthe Buache Comte

Signatures des témoins :

Benjamin Vouney à Payerne  
Henri Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathier Rapin

N° 51

Bertschi. Beidler  
nie Merz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertschi Gottlieb Alexandre, tailleur d'habits —  
de Dürenäsch (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le seize Octobre — mil huit cent septante sept —  
fils de défunt Friederich Bertschi \_\_\_\_\_  
et de Emilie Schüpbach, ménagère à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Beidler Elisa Ida nie Merz, corsetière \_\_\_\_\_  
de Wählern (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
veuve de Jean Gottlieb Beidler dès le vingt cinq Octobre  
mil huit cent nonante sept. \_\_\_\_\_

née à Oran le vingt deux Octobre mil huit cent septante deux —  
fille de défunts Henri Merz \_\_\_\_\_  
et de Susanne nie Schlatter \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dürenäsch le quatorze à Schwarzenburg  
le quinze et à Payerne le dix huit novembre mil huit  
cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte  
de décès de Jean Gottlieb Beidler et  
publications de mariage à Dürenäsch  
Schwarzenburg et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Dürenäsch et Schwarzenburg.

Signatures des époux :

Gottlieb Bertschi  
Elisa Bertschi

Signatures des témoins :

H. Holzer à Payerne  
Michel Rud. à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. M. H. Reym

N° 52.  
 Ferrin-Willemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrin Edouard, laitier \_\_\_\_\_  
 de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le deux Novembre - mil huit cent septante cinq -  
 fils de Edouard Ferrin, Chef de Gare à Fräschels -  
 et de défunte Salomé née Christinat \_\_\_\_\_

2° Willemin Hélène \_\_\_\_\_  
 de Courgevand \_\_\_\_\_ domiciliée à Courgevand \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

née à Courgevand le quatorze Août mil huit cent septante trois -  
 fille de défunt Jean Daniel Willemin \_\_\_\_\_  
 et de Rosine née Pisset, ménagère à Courgevand -

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze et à Courgevand  
 le treize Novembre mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, celui de l'époux étant inscrit dans les registres de l'enregistrement, et publications de mariage à Courgevand et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Meyriez.

Signatures des époux :

Edouard Ferrin laitier  
 Hélène Ferrin

Signatures des témoins :

Henri Moratd Mollay,  
 Henri Boyois  
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mezner, Réproux

N° 53  
 Gayet. Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre — mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gayet Adrien, agriculteur —  
 de Mondon et Hermenches — domicilié à Hermenches —

Etat civil :

divorcé de Emma Saccand dès le treize Janvier mil huit cent quatre vingt

Lieu et date de la naissance :

né à Hermenches le huit Juin — mil huit cent soixante trois —

Noms, profession et

fils de Pierre Daniel Gayet, agriculteur à Hermenches —

domicile des parents :

et de défunte Susette née Fiaux —

Nom et profession de l'épouse :

2° Fiaux Rosalie, ménagère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermenches — domiciliée à Hermenches —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Hermenches le seize Novembre — mil huit cent soixante huit —

Noms, profession et

fille de Samuel Fiaux, agriculteur —

domicile des parents :

et de Iseline née Guex, domiciliés à Hermenches. —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mondon et Hermenches le huit  
 Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autrisation de l'officier de l'état civil de Mondon

Signatures des époux :

Adrien Gayet  
 Rosalie Gayet

Signatures des témoins :

Emile Fiaux à Mondon  
 Henri Fiaux à Hermenches

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Mondon.

L'officier de l'état civil :

L. S. Mathier. Refin

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui Le numéro 53 de la page 84, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
est celui de la dernière ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~  
+ inscription faite dans l'année 1899.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

+ Les deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes.

Ce que nous certifions  
L'officier de l'état civil de Payerne

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

~~m~~ à S. Mathur. Repin mil huit cent

~~de~~ Payerne le 31 Décembre 1899

+ Un double a été remis le 3 Janvier 1900 à l'autorité  
+ Cantonale en exécution de - domiciliés à l'article 2 de la Loi.

L'officier de l'état civil de Payerne  
S. Mathur. Repin

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~m~~ à Payerne le 3 Janvier 1900. mil huit cent

~~et de~~  
~~Les publications ont eu lieu à~~

*4 Janvier 1900  
Emanuel Repin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Raccoursier-Lombard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raccoursier Louis, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Bussigny sur Oron \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

né à Moudon le cinq Septembre - mil huit cent septante six -

fil de Eugène Raccoursier, cordonnier \_\_\_\_\_  
et de Fanny Elise née Cornemusas, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Lombard Céline Eugénie, cigarière \_\_\_\_\_  
de Sichelles (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sichelles, \_\_\_\_\_  
Celibataire \_\_\_\_\_

née à Sichelles le quatre Septembre - mil huit cent septante huit -

fille de défunt Jean Lombard \_\_\_\_\_  
et de Marie née Clerc, ménagère à Sichelles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Sichelles et Payerne  
le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,  
publications de mariage à Bussigny,  
Sichelles et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Oron la Ville et Sichelles.

Signatures des époux :

Raccoursier Louis  
Céline Raccoursier

Signatures des témoins :

Henri Schipbach à Payerne  
Willommet Henri à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 2

Troyon - Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Troyon Henri Benjamin, menuisier \_\_\_\_\_

de Chesceaux près Romanel \_\_\_\_\_ domicilié à Zurich \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Chesceaux le treize août - mil huit cent septante trois -

fils de Jean Louis Samuel Troyon \_\_\_\_\_

et de Jenny Arquet \_\_\_\_\_

2° Pittet Susanne \_\_\_\_\_

de Larcy \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix huit août - mil huit cent septante cinq -

fille de Samuel Alexandre Pittet \_\_\_\_\_

et de Rosalie Savanney \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chesceaux, Zurich et Larcy le treize novembre et à Payerne le deux Décembre mil huit cent nonante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Zurich.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Romanel, Bex et Zurich.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Troyon Henry  
Susanne Troyon

Signatures des témoins :

Longchamp J<sup>le</sup> à Payerne  
Luger Henri à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathys - Repin

N° 3

Truffat - Baudet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Truffat Jean Ferdinand, négociant \_\_\_\_\_de Migevette (36<sup>te</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ domicilié à Romont \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Migevette le neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_fils de feu Claude Joseph Truffat \_\_\_\_\_et de Louise née Corbet, décédée. \_\_\_\_\_2° Baudet Adélaïde Louise \_\_\_\_\_de Onnion (36<sup>te</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Onnion le vingt quatre Décembre mil huit cent septante six \_\_\_\_\_fille de François Baudet \_\_\_\_\_et de défunte Julie Morge \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Romont le douze, à Payerne le seize et  
à Migevette et Onnion les dix sept et vingt quatre Décembre  
mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil  
de Romont et admise par le Département  
de Justice et Police à Lausanne.

Communiqué: à la Chancellerie d'état  
à Lausanne et à l'officier de l'état  
civil de Romont.

Signatures des époux:

Truffat  
Adélaïde Truffat

Signatures des témoins:

A. Gauthier à Payerne  
F. Deminon à

L'officier de l'état civil:

S. Maxner, Regim

N° 4

Riesen-Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

*veut être veuf  
divorcé de Rosine Berthe Hostettler en le 23 nov. 1898.*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*approuvé la radiation des mots  
"Guggisberg et Berne" à la troisième  
ligne de l'acte ci contre.  
L'officier de l'état civil  
St. Maxher-Rapin*

Aujourd'hui vingt trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° ~~Guggisberg (Berne)~~ Riesen Alfred, cigareur -

de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fils de défunt Louis Riesen \_\_\_\_\_

et de Marie nee Singy, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Hostettler Marina, ouvrière en tabacs \_\_\_\_\_

de Wahlern (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Wahlern le dix neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

filles de Christian Hostettler, cordonnier \_\_\_\_\_

et de Rosine nee Gilgen, domiciliés à Guggisberg \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois, à Wahlern le vingt quatre et à Guggisberg le vingt cinq Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance de la fiancée  
celui de l'époux est inscrit dans les registres  
de l'arrondissement, et publications de  
mariage à Guggisberg, Wahlern et  
Payerne.*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Guggisberg et Wahlern.

Signatures des époux :

*Alfred Riesen  
Marina Riesen.*

Signatures des témoins :

*Bersier Louis à Payerne  
Bucher Farel à Payerne*

L'officier de l'état civil :

*St. Maxher-Rapin*

N° 5

Blaser, Rothen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blaser Jean, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Saugnan (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Givisiez le vingt six mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de Frédéric Blaser, fermier à Payerne \_\_\_\_\_  
et de défunte Rosine Eberhart \_\_\_\_\_

2° Rothen Elisabeth, sardinière \_\_\_\_\_  
de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Tollkofen le neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Christian Rothen, agriculteur à Guggisberg \_\_\_\_\_  
et de défunte Anna Marie née Wyman \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf à Saugnan le dix et à Guggisberg le onze Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Saugnan, Guggisberg et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Saugnan et Guggisberg

Signatures des époux:

Blaser Jean  
Elisabeth Blaser

Signatures des témoins:

Stauffmann  
Ernst Wöhring  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil:

Le marquis. Rapin

N° 6

Givcl. Lazard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givcl Aimé, journalier  
de Payerne domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le treize Février mil huit cent septante neuf  
fils de Jean François Givcl, cantonnier  
et de Julie Louise née Marnier, à Payerne

2° Lazard Marie Virginie, cigareuse  
de Montet (Broye) domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Montet le douze Novembre mil huit cent septante deux  
fille de Jean François Xavier Lazard  
et de Madeline née Morel, décédés.

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf et à Montet le dix Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Payerne et Montet.

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
de Montet (Broye)

Signatures des époux :

Givcl Aimé  
Virginie Givcl

Signatures des témoins :

Emile Chaubourcy, à Payerne  
Buache Javel

L'officier de l'état civil :

L. Marcher, Requin

N° 7  
 Pauly. Weidel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
 du district du Lac (Fribourg)  
 du 19 Janvier 1912 devenu exécutoire  
 le 2 Février 1912, le mariage  
 désigné ci-contre a été dissous  
 par le divorce qui a été prononcé  
 en application de l'art. 46. b,  
 de la Loi fédérale sur l'état civil  
 aux torts de Arnold Pauly.  
 Payerne le 17 Août 1912  
 L'officier de l'état civil  
 S. Mathner. Rapin

Communiqué au Département  
 de Justice et Police.

Par décision du 29 Juillet 1943  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné  
 la rectification de l'acte ci-contre  
 en ce sens que le nom patrony-  
 mique "Pauly" soit orthographié  
 "Pauli".  
 Inscrit le 2 Août 1943  
 L'officier de l'état civil :  
 Hauer

Communiqué à l'état civil de Wohlen  
 et de Bleichenbach et au Département  
 de Justice et Police le 2 Août 1943.

Aujourd'hui dix Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauly Arnold, journalier \_\_\_\_\_  
 de Wohlen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Morat le vingt deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
 fils de Wilhelm Pauly, tuteur \_\_\_\_\_  
 et de Caroline Bonberger, à Payerne \_\_\_\_\_  
 2° Weidel Louise, cigareuse \_\_\_\_\_  
 de Bleichenbach (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Jakob Weidel \_\_\_\_\_  
 et de Marie Elise née Roth à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois, à Wohlen et  
 Bleichenbach le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre  
 vingt <sup>dix</sup> neuf (quatrevingt dix neuf) \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, autorisa-  
 tion du tuteur de l'épouse, publications de  
 mariage à Wohlen, Bleichenbach et  
 Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Bleichenbach et Wohlen à  
 Schwyz.

Signatures des époux :

Pauly. Arnold.  
 Louise Pauly

Signatures des témoins :

Gottlieb Feli à Payerne  
 Jean Hildbrand id.

L'officier de l'état civil :

S. Mathner. Rapin

N° 8

Zaninetti. Denicola.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zaninetti Lorenzo Agostino, plâtrier peintre \_\_\_\_\_  
de Guardabosone, province de Novare, Italie domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Guardabosone le vingt huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de défunt Giovanni Zaninetti \_\_\_\_\_  
et de Angela Prevosto, domiciliée à Guardabosone (Italie) \_\_\_\_\_

2° Denicola Margherita Caterina Marianna \_\_\_\_\_  
de Borgosesia, province de Novare, Italie - domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Borgosesia le vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
fille de Felice Denicola, peintre \_\_\_\_\_  
et de Caterina Demartini, à Payerne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux à Borgosesia les dix sept et vingt quatre Décembre mil huit cent nonante neuf et à Guardabosone le treize - un Décembre 1899 et sept Janvier mil neuf cent \_\_\_\_\_.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, pu-  
blication de mariage à Payerne et permis  
de célébration du Département de  
Justice et Police. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lorenzo Zaninetti  
Margherita Zaninetti

Signatures des témoins :

Erappa Lorenzo à Payerne  
Marucco Antoine  
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. MATHIEU. RAPIER

No 9  
Gillommet. Laurent

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:  
Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Gillommet Louis; ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_ de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
né à Payerne le vingt-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_ fils de Louis Daniel Gillommet, journalier à Payerne \_\_\_\_\_ et de défunte Catherine Hechli \_\_\_\_\_  
2° Laurent Eugénie, domestique de ménage \_\_\_\_\_ de Fey \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et domicile des parents:  
Date des publications:

Vol VII.  
Folio 94.  
No 9

En date du 17 août 1940, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique Gillommet soit orthographié "Willommet" à l'exclusion de toute autre orthographe. -  
Inscrit le 19 août 1940.

L'officier de l'état civil  
Mayer

Communiqué à l'état civil de Fey et au département de Justice et Police le 19 août 1940.

Par jugement du tribunal du district de Vevey, rendu en date du 11 Janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. -  
Inscrit le 22 février 1934.  
L'officier de l'état civil:

Mayer

Communiqué au Département de Justice et Police le 22 février 1934. -



par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, autorisation du tuteur de l'épouse et publications de mariage à Fey et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Fey.

Signatures des époux:

Louis Willommet  
Eugénie Willommet

Signatures des témoins:

J. Lersch à Payerne  
J. Jamin :S

L'officier de l'état civil:

L. Meyner-Repin



N<sup>o</sup> 9  
Willommet. Laurent

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Willommet Louis; ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fil de Louis Daniel Willommet, journalier à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Catherine Hehrli \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Laurent Eugénie, domestique de ménage \_\_\_\_\_

de Fegy \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Coinsins le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

filie de Hehrli Laurent (absent du pays) \_\_\_\_\_

et de Marguerite Rosalie Antoinette Heer, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fegy le seize et à Payerne le dix sept Février mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, autorisation du tuteur de l'épouse et publications de mariage à Fegy et Payerne.

Signatures des époux:

Louis Willommet

Eugénie Willommet

Signatures des témoins:

J. Lersch à Payerne

J. Jaumin :S

L'officier de l'état civil:

L. Metzner-Repin

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Fegy.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 11 Janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1934, le mariage invoqué ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. -

Inscrit le 22 février 1934. L'officier de l'état civil:

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 22 février 1934. -



nom  
prénoms  
état civil  
originaire de  
domiciliée à  
née le  
filie de  
et de



N° 10

Christen et Schneiter  
née Simonin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christen Paul Prosper

de Dürrenroth (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Julia Louise née Auberson dès le vingt deux avril mil huit  
cent nonante neuf \_\_\_\_\_

né à Corcelles le vingt neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fil de Benoit Christen, tisserand domicilié à Morges \_\_\_\_\_

et de Marie Josephine née Terriard, décédée \_\_\_\_\_

2° Schneiter Caroline née Simonin, ménagère \_\_\_\_\_

de Amsoldingen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Rances \_\_\_\_\_

veuve d'Henri Schneiter dès le dix huit Décembre mil huit cent  
huitante six \_\_\_\_\_

née à Rances le dix neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fille des défunts Charles Simonin \_\_\_\_\_

et de Françoise née Simonin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth le vingt huit Février, à  
Amsoldingen et Rances le premier et à Payerne le trois  
Mars mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et les actes  
de décès de Julia Louise Christen et  
d'Henri Schneiter et les publications  
de mariage à Dürrenroth, amsol-  
dingen, Rances et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Dürrenroth, Amsoldingen  
et Rances.

Signatures des époux :

P. Christen

C. Schneiter

Signatures des témoins :

Paul Permetton

Virgile Gogelat

tous deux à Payerne  
L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rogin

N° 11

*Ney. Rapin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq avril* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

*neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ney Louis*, *agriculteur*

de *Payerne* domicilié à *Etrablos sur Payerne*

*Célibataire*

né à *Etrablos* le *neuf Décembre* mil huit cent *soixante huit*

fils de *défunt Daniel Ney*

et de *Jenny veuve Estoppey*, *ménagère*, domiciliée à *Etrablos*

2° *Rapin Berthe Augusta*, *ouvrière à la Condenserie*

de *Payerne* domiciliée à *Payerne*

*Célibataire*

née à *Payerne* le *seize Juin* mil huit cent *septante deux*

fille de *défunt Henri François Rapin*

et de *Louise Marie veuve Guignier*, *ménagère à Payerne*

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le *dix Mars* mil *neuf cent*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance et publi-  
cation de mariage à Payerne.*

Signatures des époux :

*Louis Ney Rapin*

*Berthe Ney Rapin*

Signatures des témoins :

*Benjamin Vonner à Payerne*

*Jacques Bonny à Payerne*

L'officier de l'état civil :

*L. Macher. Rapin*

Communiqué :

N° 12

Menoud. Hildbrand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menoud Henri Joseph, tailleur d'habits \_\_\_\_\_

de Cottens, Chérens, Fiangères, Grattavache et Besencens domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Estavayer le Lac le quatorze Juin — mil huit cent septante sept —

fils de Jacques Joseph Menoud, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Adélaïde Seipsig, domiciliée à Cottens \_\_\_\_\_

2° Hildbrand Lina, cigareuse \_\_\_\_\_

de Burgistein (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Feong le vingt neuf avril — mil huit cent septante sept —

fille de Jean Hildbrand, agriculteur à Feong \_\_\_\_\_

et de défunte Marguerite Balmer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Kirchenthurnen, Fiangères, Besencens, Chérens et Cottens le vingt cinq et à Grattavache le vingt six Mars mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissances des époux, publications de mariage à Cottens, Chérens, Fiangères, Grattavache, Besencens, Kirchenthurnen et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Antigny, La Crêt, St. Martin et Kirchenthurnen.

Signatures des époux :

Menoud Henri

Menoud Lina

Signatures des témoins :

Buache François fils

Jean Hildbrand  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Metzger-Bepin

N° 13

Suger. Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Suger Henri, menuisier \_\_\_\_\_

de La Brivine (Nenchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à La Brivine le vingt sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Franz Xavier Suger, décédé \_\_\_\_\_

et de Elisabeth Andres, à La Brivine \_\_\_\_\_

2° Pittet Jeanne Louise, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_

de Savoy et Morcles \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Berne le douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Samuel Alexis Pittet, menuisier \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Savanney, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à La Brivine le seize et à Savoy le dix huit avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à La Brivine Savoy et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de La Brivine et de Savoy

Signatures des époux :

Henri Suger  
Jeanne Suger

Signatures des témoins :

Eugène Lantot à Payerne  
Charles Lantot à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N° 14  
Suvet - Morattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Suvet Léopold, horloger

de Buttes (Venezéhel) domicilié à Morat

Célibataire

né à Besançon le trois février mil huit cent septante-cinq

fils de Albert Suvet

et de Marianne Emilie née Sangutt

2° Morattel Nancy, ouvrière de fabrique

de Sidaïlles domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Sidaïlles le vingt quatre octobre mil huit cent septante un

fille de Eugène Morattel

et de Susanne Adèle née Goumaz

Les publications ont eu lieu à Buttes, Payerne et Morat le vingt-un à Sidaïlles le vingt trois avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Morat.

Signatures des époux :

Léopold Suvet  
Nancy Suvet

Signatures des témoins :

Ab: Farel-Jordan  
Léonard Paul  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Buttes, Morat et Villayzel.

N° 15

Sargiader Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sargiader Louis, agriculteur

de Santa-Maria (Grisons) domicilié à Vers ches Perrin rue Payeme

Célibataire

né à Indian Gulch (Californie, Amérique) le quatre Juin mil huit cent soixante six

fil de défunt Simon Sargiader

et de Jenny Marguerite née David, ménagère Vers ches Perrin

2° Savary Alice

de Payeme domiciliée à Vers ches Savary rue Payeme

Célibataire

née à Vers ches Savary le dix sept Juin — mil huit cent septante un —

fille de Samuel Frédéric Savary, agriculteur

et de Jenny née Repin, domiciliés Vers ches Savary.

Les publications ont eu lieu à Payeme le vingt huit et à Santa-Maria le  
trente avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Santa-Maria et  
Payeme

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Santa-Maria (Munsterthal)

Signatures des époux :

Louis Sargiader  
Alice Sargiader

Signatures des témoins :

Bonny Frédéric  
Adolphe Jakob  
tous deux à Payeme.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Repin

N° 16

*Pidoux. Pidoux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juin* \_\_\_\_\_ mil ~~huit cent quatre vingt~~  
*neuf cent* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° *Pidoux Louis Oscar, agriculteur* \_\_\_\_\_  
de *Villers le Comte* \_\_\_\_\_ domicilié à *Villers le Comte* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Villers le Comte le vingt huit août mil huit cent septante un* \_\_\_\_\_  
fils de *Edouard Pidoux, agriculteur* \_\_\_\_\_  
et de *Aimée née Pahud à Villers le Comte* \_\_\_\_\_

2° *Pidoux Emma* \_\_\_\_\_  
de *Villers le Comte* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villers le Comte* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Villers le Comte le dix neuf Décembre mil huit cent septante sept* \_\_\_\_\_  
fille de *Jules Pidoux, agriculteur* \_\_\_\_\_  
et de *Elise née Pidoux à Villers le Comte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villers le Comte le douze mai* \_\_\_\_\_  
*mil neuf cent* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Sennezg.*

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Sennezg*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Oscar Pidoux*

*Emma Pidoux*

Signatures des témoins :

*Oscar Pahud à Cremin*

*Ernest Pahud à Villers le Comte*

L'officier de l'état civil :

*J. Mezner. Rapin*

N° 17

Dutoit - Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Auguste, agriculteur

de Mondou, Chavennes or Cheselles \_\_\_\_\_ domicilié à Châtillens \_\_\_\_\_

veuf de Fanchette Victorine née Freymond dès le quatre Janvier mil  
huit cent nonante huit \_\_\_\_\_

né à Mondou le seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

fils de Abram Dutoit \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Martin, décédée \_\_\_\_\_

2° Dufey Rosalie Henriette, ménagère

de Polizieux \_\_\_\_\_ domiciliée à Châtillens \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Châtillens le trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_

fille de Frédéric Gabriel Dufey \_\_\_\_\_

et de Susanne Henriette née Ceillet, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Mondou, Cheselles et  
Polizieux le neuf et à Chavennes le dix Mai mil neuf  
cent . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
d'Oron .

Signatures des époux :

Auguste Dutoit  
Rosalie Dufey

Signatures des témoins :

Aloys Dufey, à Lucens  
Lucie Dufey, à Lucens

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mondou, Lucens, Oron  
et Polizieux .

Par jugement rendu le 18 Mai  
1901, modifié par arrêt du Tribunal fédé-  
ral du 18 Septembre 1901, le Tribu-  
nel civil du district d'Oron a dissous  
par le divorce le mariage Dutoit

Dufey inscrit ci-contre .  
En application de l'article 48  
de la Loi, l'épouse ne pourra con-  
tracter un nouveau mariage  
avant une année dès la date de  
l'arrêt du Tribunal fédéral.

Inscrit le six Décembre mil neuf  
cent un par ordre du départe-  
ment de Justice et Police .

L'officier de l'état civil  
S. Mathier-Rapin

Communiqué au Département  
de Justice et Police .

N° 18

Girard. Aigroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard Jules Emile, boulanger \_\_\_\_\_

de Denezy \_\_\_\_\_ domicilié à Denezy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Villars Mendres le deux Novembre — mil huit cent septante deux —

fils de Emile Girard \_\_\_\_\_

et de Lucie née Chevalley, à Denezy \_\_\_\_\_

2° Aigroz Fanny \_\_\_\_\_

de Combremont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Grand

célibataire \_\_\_\_\_

née à Villars-Bramas le neuf Décembre mil huit cent soixante sept —

fille de Louis Gabriel Aigroz \_\_\_\_\_

et de Marie Rosine née Pittet à Combremont le Grand

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et Combremont le Petit le vingt un et à Denezy le vingt trois mai mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezy.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Denezy et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Girard Jules Emile  
Fanny Girard

Signatures des témoins :

Aigroz Emory à Combremont le Grand  
Bouche Javel à Puyang.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Repin

N<sup>o</sup> 19  
Colomb. Rouprich

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du conseil  
d'Etat du quatorze août mil  
neuf cent l'acte ci contre doit être  
rectifié en ce sens que la commune  
de l'époux "Ganges" soit remplacé  
par le mot de Saint-Aubin-Sau-  
ges.

Inscrit le dix huit août mil  
neufcent par ordre du Département  
de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
St. Maxime. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil  
de St. Aubin (Vincennes)

Aujourd'hui quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil ~~huit cent quatre-vingt-~~  
~~neuf cent~~ \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Colomb Charles, manoeuvre \_\_\_\_\_  
de Ganges (St. Aubin, Vincennes) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Grandson le trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de Jean dit Eugène Colomb \_\_\_\_\_

et de Louise Susette Duruz, dévidés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Rouprich Marie Jeanne, cigariuse \_\_\_\_\_  
de Salonnes (Alsace, Lorraine) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Salonnes le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fille de défunt Jean Rouprich \_\_\_\_\_

et de Marie vic Bourguignon, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze à St. Aubin le quatorze  
mai et à Salonnes les vingt quatre mai et onze Juin mil neuf  
cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à St. Aubin  
Salonnes et Payerne

Signatures des époux:

Colomb Charles

Colomb Marie

Signatures des témoins:

Eugène Colomb

Jos. Ducommun

L'officier de l'état civil:

St. Maxime. Rapin

Communiqué: à l'officier de l'état  
civil de St. Aubin et à la Chancellerie  
de l'état.

N° 20

**Détraz. Aguet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Détraz Julien François, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Combremont le Petit et Châtillens \_\_\_\_\_ domicilié à Combremont le Grand  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Combremont le Grand le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fils de Louis Samuel Détraz, rentier à Combremont le Grand \_\_\_\_\_  
et de défunte Marie Louise nie Better \_\_\_\_\_

2° Aguet Clémence Julie \_\_\_\_\_  
de Combremont le Petit, Sully et Sullens \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Grand \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Combremont le <sup>grand</sup> vingt cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_  
fille de Charles François Aguet \_\_\_\_\_  
et de Clémence nie Tapis, à Combremont le Grand \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et Combremont le Petit le  
treize, à Châtillens le quatorze, à Sully et Sullens le seize Juin mil  
neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Combremont le Grand.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Combremont le Grand, Oran le  
Ville, Sullens à Daillens et Sully

Signatures des époux :

Julien Détraz  
Clémence Détraz

Signatures des témoins :

Berthe Détraz à Combremont le Grand  
A. Aguet :s

L'officier de l'état civil :

J. Mathieu Rapi

N° 21

Chevalley. Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Alexis, agriculteur \_\_\_\_\_

de Denezy \_\_\_\_\_ domicilié à Denezy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Denezy le vingt deux Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fils de Edouard Chevalley, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Chambaz, à Denezy \_\_\_\_\_

2° Chambaz Niry Alida \_\_\_\_\_

de Denezy \_\_\_\_\_ domiciliée à Denezy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Denezy le vingt huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de défunt Emile Chambaz \_\_\_\_\_

et de Louise Aline née Chevalley à Denezy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Denezy le quatorze Juillet neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
de Denezy à Noyers.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Denezy à Noyers.

Signatures des époux :

Chevalley Alexis  
Alida Chevalley

Signatures des témoins :

Gustaves Chevalley  
à Pivronloup  
Johm Chevalley  
à Bayenne

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu - Rapin

N° 22  
Gillommet-Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil huit cent quatre-vingt

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillommet Aimé, ouvrier à la Condenserie

de Payerne domicilié à Payerne

Celibataire

né à Payerne le premier Janvier mil huit cent septante cinq

fil de François Gillommet, agriculteur

et de Marie Louise nee Donner, domiciliés à Payerne

2° Doudin Marie Louise, ouvrière à la Condenserie

de Payerne domiciliée à Payerne

Celibataire

née à Payerne le vingt avril mil huit cent septante cinq

fille de défunt Jacques Doudin

et de Marienne nee Brache, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze Juillet mil-neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Aimé Gillommet  
Marie Gillommet

Signatures des témoins :

Adolphe Muller  
Brache Sorel

tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Messner-Rapin

N° 23.

Debar, Wirtz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debar Louis Théophile, agriculteur \_\_\_\_\_de Syens et Rossenges \_\_\_\_\_ domicilié à Mondon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Corrençon (St Cierges) le vingt quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_fils de Gules Alexis Debar, agriculteur \_\_\_\_\_et de Henriette Emie née Freymond, à Mondon \_\_\_\_\_2° Wirtz Elise \_\_\_\_\_de Wenslingen (Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à Hilchberg (Bâle) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Hilchberg le quatre Février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante deux \_\_\_\_\_fille de Adolphe Wirtz \_\_\_\_\_et de Sophie née Sutter \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mondon, Syens et Rossenges le vingt \_\_\_\_\_  
à Wenslingen le vingt six et à Hilchberg le vingt neuf \_\_\_\_\_  
Juillet mil neuf cent \_\_\_\_\_.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état  
civil de Mondon.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Mondon, Altingen et Hilchberg.

Signatures des époux :

Louis DebarElise Debar

Signatures des témoins :

Lucien Debar à MondonHenri Martin à Bayern

L'officier de l'état civil :

L. Metzner - Lepin

N° 24  
Gallon. Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallon Jules Henri, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Mollondins \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le quatre Juin — mil huit cent septante quatre  
fils de Jean Louis Gallon \_\_\_\_\_  
et de Louise Julie veuve Ferrin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_  
2° Meyer Marie Louise, couturière \_\_\_\_\_  
de Ulmiz (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt six Août mil huit cent septante quatre —  
fille de Jean Alfred Meyer \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth veuve Freyembühl domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Ulmiz le vingt six, à Mollondins  
et Payerne le vingt huit Juillet mil neuf cent . —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Mollondins, Ulmiz  
et Grandcombe.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mollondins à Donneloye et  
à Buchslen.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Gallon  
Marie Gallon

Signatures des témoins :

Michael Thodet à Payerne  
Bourgeois Albert à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Requin

N° 25

Wicht - Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wicht Justin, serrurier \_\_\_\_\_

de Sènedes / Fp! \_\_\_\_\_ domicilié à Fribourg \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Belfaux le vingt cinq Février — mil huit cent septante cinq —

fils de défunt Joseph Lazare Wicht \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Guérig, domiciliée à Belfaux \_\_\_\_\_

2° Jan Louise Emma \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le premier Mai — mil huit cent septante huit —

fille de Jacques Benjamin Edouard Jan, tailleur d'habits \_\_\_\_\_

et de Louise née Perrin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sènedes le dix sept, à Fribourg le  
dix huit et à Payerne le vingt un Juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Fribourg

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil d'Espèdes et Fribourg.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Wicht

L. Wicht

Signatures des témoins :

J. Nommard à Payerne

H. Heermann à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxther - Requin

N° 26

Morel. Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morel Antoine \_\_\_\_\_

de Marnand \_\_\_\_\_ domicilié à Chavannes le chêne-

veuf de Jeanne Susanne Morel née Savanchy des le onze avril mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

né à Marnand le premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent trente un \_\_\_\_\_

fils des défunts Jean David Morel \_\_\_\_\_

et de Susanne née Beroud \_\_\_\_\_

2° Bettex Julie Marguerite \_\_\_\_\_

de Combremont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Payeme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Combremont le Petit le vingt neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante sept \_\_\_\_\_

fille de Jean Isaac Bettex \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marguerite née Mermoud, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne et Combremont le Petit le vingt cinq, à Marnand le vingt sept et à Payeme le vingt huit Juillet mil neuf cent .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autoisation de l'officier de l'état civil d'Yvonand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Granges, Yvonand et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Antoine Morel

Julie Morel.

Signatures des témoins :

Henri Kaser à Payeme

Charles Moray à Payeme

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rapin

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domicilié à

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de

domiciliée à

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à

mil huit cent

Noms, profession et

filles de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:



La présente page est annulée ayant été laissée en blanc par inadvertance lors de l'inscription de l'acte folio 115. -  
L'officier de l'état civil  
P. Maxner-Lapin

N° 22  
Brut - Heller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brut Joseph, employé, \_\_\_\_\_ originaire  
de Vienna (Isère, France) \_\_\_\_\_ domicilié à Lyon (France) \_\_\_\_\_  
veuf d'Elisabeth Méry Heller dès le dix huit Janvier mil neuf  
cent \_\_\_\_\_

né à Vienna (Isère) le dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_  
fils des défunts Eudemond Brut \_\_\_\_\_  
et de Marie Anne Baule \_\_\_\_\_

2° Heller Albertine, femme de chambre \_\_\_\_\_  
de Oberembrach (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Ulrich dit Jean Louis Heller, cultivateur \_\_\_\_\_  
et de défunte Marienne Savary \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lyon le trois et dix Juin, à Payerne le quatre  
dit, à Vienna les vingt quatre Juin et premier Juillet et à Oberem-  
brach le trente Juillet mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publi-  
cations de mariage à Payerne et Oberembrach  
et permis de célébration de mariage  
du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat  
et à l'officier de l'état civil d'Oberembrach

Signatures des époux :

Joseph Brut  
Albertine Heller

Signatures des témoins :

Emil Graf à Payerne  
Pigeot  
à Lyon

L'officier de l'état civil :

L. Meunier-Ropin

N° 28

Kochershaus-Saccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kochershaus Jacob, tonnelier \_\_\_\_\_

de Tuttwil, Wängi (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Unter-Tuttwil le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fils de défunt Joachim Kochershaus \_\_\_\_\_

et de Susanne Metzger née Steinemann, domiciliée à Elgg \_\_\_\_\_

2° Saccoud Aline Marie, couturière \_\_\_\_\_

de Pridoux \_\_\_\_\_ domiciliée à Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née aux Granges à Trillingole quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de défunt Jean Daniel Saccoud \_\_\_\_\_

et de Louise née Tomini, domiciliée à Corcelles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tuttwil et Pridoux le dix sept, à Payerne et Corcelles le dix huit août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Tuttwil, Pridoux, Corcelles et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Wängi, de St. Saphorin à Chesches et de Corcelles.

Signatures des époux :

J. Kochershaus

Aline Kochershaus

Signatures des témoins :

Ernest Zan, à Corcelles

Baudouin Javel, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rajin

N° 29

Bourgeois-Gallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bourgeois Ulysse Alexandre, employé au chemin de fer

de Montagny sur Yverdon — domicilié à Payerne —

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Chavannes-sur-Moudon le cinq Juillet — mil huit cent septante sept —

fils de Emile Bourgeois \_\_\_\_\_

et de Louise née Rey domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Gallon Jenny Henriette \_\_\_\_\_

de Mollondins \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le trente Décembre — mil huit cent septante six —

fille de Jean Louis Gallon \_\_\_\_\_

et de Louise Julie née Perrin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montagny et Payerne le onze et à Mollondins le douze Août mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse est inscrit au registre de Payerne publications de mariage à Montagny Mollondins et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mollondins à Doumloze et Montagny sur Yverdon. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bourgeois Ulysse

Bourgeois Jenny

Signatures des témoins :

Briod Gustave à Payerne

Joseph Bessier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N<sup>o</sup> 30Gartori. Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre \_\_\_\_\_ mil ~~huit cent quatre-vingt-~~  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gartori Matteo, maçon \_\_\_\_\_de Crana (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à Payenne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Crana le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_fils de Ermenigildo Gartori, maçon à Comilles \_\_\_\_\_et de Arconyda Gartori, décédée \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Bovet Celina Helene, cigareuse \_\_\_\_\_de Estavayer le Lac \_\_\_\_\_ domiciliée à Estavayer le Lac \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Estavayer le Lac le vingt sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_fille de Nicolas Bovet, cordonnier à Estavayer le Lac \_\_\_\_\_et de défunte Louise née Ansermet \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Estavayer le vingt trois, à Crana et Payenne  
le vingt cinq Août mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Crana, Payenne et  
Estavayer le Lac

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Crana et Estavayer le Lac

Signatures des époux :

Matteo GartoriCelina Gartori

Signatures des témoins :

Raymond Curvel à PayenneHenri Meylan à S.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 31

Burmeister-Bacchler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burmeister Albert, professeur de Genève domicilié à Payerne célibataire

né à Genève le onze Septembre - mil huit cent septante quatre - fils de Charles Frédéric Joachim Martin Burmeister, photographe et de Thérèse Rothembourg, domiciliés à Genève

2° Bacchler Marie Bertha de Lenth (Bene) domiciliée à Payerne célibataire

née à Cugy le onze Août mil huit cent septante sept fille de Gottfried Bacchler, fromager et de Marie Louise née Bigler, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq, à Lenth le vingt six et à Genève le vingt six et à Genève le vingt-sept Août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Genève, Lenth et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Genève et Lenth.

Signatures des époux :

Albert Burmeister  
Bertha Burmeister

Signatures des témoins :

Gottfried Bacchler  
C. W. Wiffenegger  
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Marcher-Rapin

N° 32

Baeriswyl. Rime

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baeriswyl Sylvester Laurent, manoeuvre \_\_\_\_\_de Fribourg et Tavcl \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bonnefontaine le treize Juillet mil huit cent soixante quatrefils de Jean Laurent Séverin Baeriswyl, ancien laitier \_\_\_\_\_et de Anne Marie née Mazzon, domiciliés à Bonnefontaine \_\_\_\_\_2° Rime Marie Geneviève, cuisinière \_\_\_\_\_de Gruyères \_\_\_\_\_ domiciliée à Fribourg \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Epagny le vingt cinq Juin mil huit cent septante \_\_\_\_\_fille des défunts Pierre Joseph Georges Rime \_\_\_\_\_et de Marie Ursule Sophie née Doutaz \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt cinq à Tavcl et Gruyères le vingt six et à Payerne le vingt neuf Septem-  
bre mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Fribourg, Tavcl, Gruyères  
et Payerne.Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Fribourg, Tavcl et  
Gruyères.

Signatures des époux:

Laurent Baeriswyl  
Geneviève Rime Baeriswyl

Signatures des témoins:

Jean Roch Pancherel à Payerne  
Louis Bonney à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Ropin

N° 33

Chatton-von Hänel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton César Alexandre, chapelier  
de Romont (Fribourg) domicilié à Payerne  
veuf de Marie née Bidiville des le sept Juillet mil neuf cent

né à Romont le quatorze octobre — mil huit cent cinquante sept —  
fils de Antoine Joseph Chatton, décédé  
et de Madeline née Demierre, à Romont

2° von Hänel Berthe cuisinière  
de Reichenbach (Berne) domiciliée à Moret  
célibataire

née à Moret le dix sept Septembre — mil huit cent soixante quatre  
fille de Jean von Hänel, horloger à Bière  
et de défunte Sophie Cécile née Chautems

Les publications ont eu lieu à Romont le vingt huit, à Reichenbach  
Moret et Payerne le vingt neuf Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux et publications de mariage à Romont, Reichenbach Moret et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Romont, Reichenbach et Moret.

Signatures des époux :

César Chatton  
Berthe Chatton

Signatures des témoins :

Gustave Papin  
Burckh Jamb  
Leonie Hillbrand

L'officier de l'état civil :

L. Meyner-Papin

Par jugement rendu le 5 Septembre 1906 devenu définitif le 27 dit, le Tribunal civil du district de Payerne a dissous par le divorce le mariage Chatton-von Hänel. Le divorce a été accordé aux deux époux au vu de l'article 47 de la Loi fédérale. Inscrié le neuf octobre mil neuf cent six par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
L. Meyner-Papin

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 34

Bersier. Cosandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bersier Charles, Notaire \_\_\_\_\_  
de Villazel, Cully et Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_  
fils de Charles François Bersier Notaire \_\_\_\_\_  
et de défunte Marie Louise née Savary \_\_\_\_\_

2° Cosandey Berthe \_\_\_\_\_  
de Bassel \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le onze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_  
fille de Jacques Louis Cosandey Notaire \_\_\_\_\_  
et de Louise Ferry née Brosy, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Villazel le deux, à Cully et Lutry le trois  
à Bassel le quatre et à Payerne le six Octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à Villazel,  
Cully, Lutry, Bassel et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Villazel, Cully, Lutry et  
Granges.

Signatures des époux :

BersierBerthe Cosandey

Signatures des témoins :

F. Beriaz. Perrin à PayerneL. Dupertuis à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu. Rapin

N<sup>o</sup> 35  
Bovet. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bovet Theobald, mécanicien \_\_\_\_\_

de Russy (Triboung) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Triboung le huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de Theodore Sigismund Bovet \_\_\_\_\_

et de Marie Caroline Eugénie nie Fasel, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Somini Victorine Alice \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de défunt Henri Somini \_\_\_\_\_

et de Victorine nie Rossier, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Russy le cinq, et à Payerne le six  
Octobre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, publications  
de mariage à Russy et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Dompierre.

Signatures des époux :

Bovet Theobald

Alice Somini

Signatures des témoins :

Egger Louis à Payerne

Alfred Burdet  
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

au second mariage  
Bovet a prouvé (des ap<sup>tes</sup>)  
un autre extrait de naissance  
date de nais. différents

N° 36

Tenseyres. Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tenseyres Henri agriculteur

de Corcelles le Forat domicilié à Payerne

Célibataire

né à Payerne le vingt cinq Mars mil huit cent septante huit

fils de Charles-François Tenseyres, agriculteur

et de Susanne née Rossier à Payerne.

2° Ferrin Berthe Marie

de Payerne domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le douze Janvier mil huit cent septante neuf

fille de César Ferrin, agriculteur

et de Rose Susanne née Hoffer, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne, et Corcelles le Forat le

vingt Octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publications de mariage à Corcelles le Forat et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Corcelles le Forat.

Signatures des époux :

Henri Tenseyres

Berthe Ferrin

Signatures des témoins :

Charles Fivaz à Payerne

Louis Gindl à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Rapin

N° 32

Hediger - Mändly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hediger Ernest, chauffeur \_\_\_\_\_

de Reinach (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Menziken le quatorze Septembre — mil huit cent septante neuf —

fils de Samuel Hediger, cigareur \_\_\_\_\_

et de Lisette Sutter, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Mändly Nathalie Alphonsine, cigareuse \_\_\_\_\_

de Vesin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Châttonnaye le vingt novembre — mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Jules Mändly, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Françoise vic Pichat, domiciliés à Châttonnaye \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reinach, Vesin et Payerne le vingt-cinq août mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et publications de mariage à Reinach, Vesin et Payerne.

Signatures des époux :

Ernest Hediger

Nathalie Hediger

Signatures des témoins :

Sutzkisser, à Payerne  
 Jean Poyan, à id

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Reinach et Cugy.

Par jugement du Tribunal du district d'Arcinches du 30 Juin 1911, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce qui a été accordé aux deux époux contre l'épouse, en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Ce jugement a été déclaré définitif le 13 Juillet 1912.

Payerne le 3 Août 1912

L'officier de l'état civil

L. Mathier, Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne le 3 août 1912.

N° 38

Besson-Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Emile, agriculteur \_\_\_\_\_

de Dompierre et Villarsel \_\_\_\_\_ domicilié à Dompierre \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Dompierre le douze Janvier — mil huit cent soixante huit —

fils de Louis Samuel Besson, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Guisette née Besson, domiciliés à Dompierre \_\_\_\_\_

2° Duc Lina \_\_\_\_\_

de Villers-Bramard \_\_\_\_\_ domiciliée à Villers-Bramard \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Villers-Bramard le vingt six novembre, mil huit cent soixante neuf —

fille de défunt Jean François Duc \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Duc à Villers-Bramard \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villarsel et Villers-Bramard le vingt sept  
et à Dompierre le vingt huit Octobre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Sucens.

Signatures des époux :

Emile Besson.

Lina Besson

Signatures des témoins :

H. Duquenne <sup>à Dompierre</sup>  
Edmond Duc <sup>à Villers-Bramard</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rajon

N<sup>o</sup> 39  
**Saquiery. Bovay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui <sup>dix</sup> sept novembre (dix sept novembre) mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Saquiery Albert Charles, agriculteur  
 de Demoret, Brenles et Mondon domicilié à Demoret  
célibataire

né à Demoret le seize novembre mil huit cent septante trois  
 fils de Jean Elie Saquiery  
 et de Julie née Saquiery, domiciliés à Demoret  
 2<sup>o</sup> Bovay Helène Lina, négociante  
 de Ursins et Chaniers domiciliée à Demoret  
Célibataire

née à Rueyes le vingt deux Décembre mil huit cent septante deux  
 fille de Denys Bovay, agriculteur à Ursins  
 et de défunct Adèle née David

Les publications ont eu lieu à Demoret et Chaniers le vingt sept, à  
Brenles et Ursins le vingt huit et à Mondon le vingt neuf octobre  
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
Mollondins.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
 de Mollondins, Lucens, Mondon et Ursins

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Saquiery  
Lina Saquiery

Signatures des témoins :

William Curchet à Bayona  
Buachu Javel à Bayona

L'officier de l'état civil :

L. Mettler Requin

N<sup>o</sup> 40  
 Cosandey-Rapin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Cosandey Louis, employé de bureau \_\_\_\_\_  
 de Sassel \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt-cinq Avril — mil huit cent septante quatre —  
 fils de Jacques Cosandey Notaire \_\_\_\_\_  
 et de Louise Jenny née Brossy, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> Rapin Jeanne Clémence \_\_\_\_\_  
 de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le deux Février — mil huit cent septante trois —  
 fille de Emile Edouard Louis Rapin, ferblentier \_\_\_\_\_  
 et de Anna née Kœff, domiciliés à Yverdon. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Sassel le dix-neuf et à Payerne  
 le vingt Novembre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Publications de mariage  
 à Sassel et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état  
 civil de Granges.

Signatures des époux:

Louis Cosandey  
 Jeanne Rapin

Signatures des témoins:

Henri Rapin à Payerne  
 [Signature] à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Rapin

N° 41  
 Sten. Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sten Alfred, imprimeur \_\_\_\_\_  
 de Spiez (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Trilly le seize Septembre — mil huit cent soixante sept —  
 fils de Christian Sten, conducteur postal \_\_\_\_\_  
 et de Marie Susette née Fleudelys, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 2° Savoy Brigitte Alexandrine \_\_\_\_\_  
 de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Attalens le vingt un Avril mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Antoine Savoy \_\_\_\_\_  
 et de Marie Hélène née Monnard \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Spiez et Attalens le quatorze et  
 à Payerne le quinze Septembre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
 publications de mariage à Spiez  
 Attalens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
 de Spiez et Attalens.

Signatures des époux :

Alfred Sten  
Brigitte Sten

Signatures des témoins :

Alfred Savoy à Payerne  
Alfred Monnard à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N° 42.

Vallon. Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le premier Mai mil neuf cent dix et déclaré définitif le 9 Juin 1906, le Tribunal civil du district de Sevey a dissous par le divorce le mariage contracté par Vallon Paul et Weiss Marie Thérèse, inscrit ci. contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 167 de la loi fédérale.

Inscrit le 14 Juin 1906 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
S. Mathier-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallon Paul, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Mollondins \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix huit Septembre - mil huit cent huitante un -  
fils de Jean Louis Vallon, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise Julie née Ferrin, domiciliés à Payerne -  
2° Weiss Marie Thérèse, cuisinière \_\_\_\_\_  
de Magnedens (Fribourg) - domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Magnedens le vingt cinq Janvier - mil huit cent huitante -  
fille de Joseph Théodore Alexandre Weiss, draineur \_\_\_\_\_  
et de Catherine Alexandrine née Bossens, domiciliés à Payerne  
Les publications ont eu lieu à Payerne le douze ; à Mollondins et  
Magnedens le quatorze Novembre mil neuf cent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'époux et publications de mariage à Mollondins, Magnedens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mollondins et d'Emvillens.

Signatures des époux :

Vallon Paul  
Marie Vallon

Signatures des témoins :

Guez Jules à Payerne  
Ernest Pittet à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Rapin

N<sup>o</sup> 43.  
Fiaux - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Fiaux Felix, sellier \_\_\_\_\_

de Lauseme \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt sept Mai - mil huit cent septante huit -

fils de Alphonse Charles Fiaux, chendronnier \_\_\_\_\_

et de Marie Benicte nie Matther, à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Somini Marie \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Etrablon nie Payerne \_\_\_\_\_

Celibataire \_\_\_\_\_

née à Etrablon nie Payerne le six Juin - mil huit cent septante neuf -

fille de François Esce Somini, garde forestier \_\_\_\_\_

et de Charlotte Marianne nie Savary, à Etrablon nie Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept et à Lauseme le vingt novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Lauseme  
et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Lauseme.

Signatures des époux :

Felix Fiaux

Marie Fiaux

Signatures des témoins :

Eli Fivoy à Payerne

Louis Mattis à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Repin

No 44

Muller. Möri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Muller Charles Paul, négociant \_\_\_\_\_

de Sayeme \_\_\_\_\_ domicilié à Sayeme \_\_\_\_\_

veuf de Julia née Rittener dès le seize Février mil huit cent no:

neuf quatorze \_\_\_\_\_

né à Sayeme le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_

fils de Charles Edouard Amédée Muller, domicilié à Thonne \_\_\_\_\_

et de défunte Thérèse Caroline née Roch \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Möri Maria \_\_\_\_\_

de Gempenech (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sayeme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Niedermied près Hallnach le treize Décembre mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de défunt Jakob Möri \_\_\_\_\_

et de Maria née Füllmann, négociante à Sayeme. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sayeme le vingt et à Gempenech le

vingt deux Octobre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'épouse  
acte de décès de la première femme de  
l'époux et publications de mariage à  
Sayeme et Gempenech.

Communiqué: à l'officier de l'état civil  
de Büschlen.

Signatures des époux:

Charles Muller

Marie Muller

Signatures des témoins:

J. Gempenech à Sayeme

Albert Jan. à Sayeme.

L'officier de l'état civil:

L. Mathier. Requin

N° 45

Loth. Ruerat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loth Alphonse Samuel Jean \_\_\_\_\_

de Pizy \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Lucie Julie née Bettex dès le dix neuf Mai mil huit cent noventa neuf \_\_\_\_\_

né à Avanches le deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent Soixante \_\_\_\_\_

fils des défunts Samuel Loth \_\_\_\_\_

et de Marie Anne Ackermann \_\_\_\_\_

2° Ruerat Mery, cigareuse \_\_\_\_\_

de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Corcelles le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fille de Jean Daniel Ruerat agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise née Repin, domiciliés à Corcelles. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pizy, Corcelles, et Payerne le premier Décembre mil neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Pizy, Corcelles et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Gimel et Corcelles près Payerne.

Signatures des époux :

Loth Alphonse

Mery Loth

Signatures des témoins :

Virgile Gougerat à Payerne.

Jules Buache à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N°

Aujourd'hui Le Numéro 45 de la page 131 est celui ~~mit huit cent quatre vingt-~~  
de la dernière inscription. ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

~~+~~ faite dans l'année 1900.

Lieu d'origine et de domicile:

~~+~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes

Etat civil:

Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil de Payerne

Lieu et date de la naissance:

né à St. Marthe. Repin mil huit cent

Noms, profession et

fits de Payerne le 31 Décembre 1900

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

Un double a été remis le 2 Janvier 1901 à l'autorité

Lieu d'origine et de domicile:

~~+~~ Cantonale en exécution de l'article ~~domiciliée~~ 2 de la Loi.

Etat civil:

L'officier de l'état civil de Payerne

St. Marthe. Repin

Lieu et date de la naissance:

née à Payerne le 2 Janvier 1901. mil huit cent

Noms, profession et

~~filles de~~

domicile des parents:

~~et de~~

Date des publications:

~~Les publications ont eu lieu à~~



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

*Van de J. Janvier 1901  
Amoury Def...*

N<sup>o</sup> 1  
 Foze - Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt  
 neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Foze Joseph Eugène, terrassier \_\_\_\_\_  
 de Mannens-Grandsiviez (Fribourg) - domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Mannens le six Juillet — mil huit cent septante cinq —  
 fils de Josephine Melanie Foze, ménagère à Mannens —

et de  
 2<sup>o</sup> Barbey Marie Louise, cigareuse \_\_\_\_\_  
 de Morlon (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Neyruz le premier Novembre — mil huit cent septante six —  
 fille de défunt François Maxime Barbey \_\_\_\_\_  
 et de Marie Thilonène née Schorderet, ménagère à Neyruz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne et Morlon le huit et à  
 Mannens le dix Décembre mil neuf cent . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
 publications de mariage à Mannens,  
 Morlon et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
 civil de Mannens et Morlon.

Signatures des époux :

Foze Eugène  
 Foze Marie

Signatures des témoins :

Gratien Grandjean à Morlon  
 Buache Tavel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Repin

N<sup>o</sup> 2

Mayor. Ryffel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Mayor Louis, maçon \_\_\_\_\_  
de Grandcom \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Marie Pauline née Monney dès le trois Juin mil huit cent  
nonante sept \_\_\_\_\_

né à Corcelles près Payerne le treize Juillet mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Henri Louis Mayor, tailleur de pierres \_\_\_\_\_

et de Marie née Monney, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Ryffel Anna Pauline, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Stäfa (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacob Ryffel, tonnelier à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Anna née Schuppli \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandcom le vingt sept, à Stäfa  
le vingt huit et à Payerne le vingt neuf Décembre mil  
neuf cent. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'époux,  
acte de décès de sa première femme  
publications de mariage à Grandcom  
Stäfa et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil  
de Grandcom et Stäfa

Signatures des époux:

Louis Mayor.  
Anna Mayor

Signatures des témoins:

Bughe Javel à Payerne  
C. Wiffenegger  
à Payerne  
L'officier de l'état civil:

S. Maxner-Rapin

N° 3

Badoux - Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Badoux Edmond John, agriculteur \_\_\_\_\_

de Cremin \_\_\_\_\_ domicilié à Forel \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Forel le treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de Héli Badoux, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Rosine nee Pidou, à Forel \_\_\_\_\_

2° Ballif Marie Fanny, ménagère \_\_\_\_\_

de Lucens, Combremont le Grand et Heenniez - domiciliée à Lucens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

nee à La Chaumière nee Lucens \_\_\_\_\_

~~née~~ le vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de Jean Henri Ballif, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

et de défunte Fanny Fanny Marie nee Ballif \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, Cremin et Forel le vingt deux, à Combremont le vingt trois, et à Heenniez le vingt quatre Janvier mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lucens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lucens, Combremont le Grand.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edmond Badoux

Marie Badoux

Signatures des témoins :

Henri Ballif à Lucens

Henri Pidou à Forel

L'officier de l'état civil :

J. Maxner Rapin

\_\_\_\_\_

N° 4  
Blaser Ransier

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui quatorze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Blaser Gottfried, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Saugnan (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Granges sur Mably le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fils de Frédéric Blaser, agriculteur à Payerne \_\_\_\_\_  
et de défunte Blaser Rosine née Eberhard \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Ransier Maria Rosina, mineyère \_\_\_\_\_  
de Schlosswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Middes (Fribourg) \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Bolligen le vingt huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Ransier, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Elisebeth née Wittwer, domiciliés à Middes \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saugnan, Schlosswyl et Middes le dix-  
huit et à Payerne le dix neuf Janvier mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance et publications  
de mariage à Saugnan, Schlosswyl  
Middes et Payerne.

Signatures des époux:

Blaser Gottfried  
Blaser Rosina

Signatures des témoins:

Jean Gerber à Payerne  
Ernest Ramseyer  
à Middes

L'officier de l'état civil:

Dr. Maxime Rappin

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Saugnan, de Wyl à  
Schlosswyl et de Middes.

N° 5

Egger et Rotzetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Egger Jean Germain, seieur \_\_\_\_\_

de Dirlaret (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Veuuf de Anne Elionore nie Catillas dès le trois avril mil huit cent nonante  
quebe \_\_\_\_\_

né à Marly le Grand le vingt Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

fils des défunts Joseph Egger \_\_\_\_\_

et de Elisabeth nie Bapst \_\_\_\_\_

2° Rotzetter Marie nie Brügger, ménagère \_\_\_\_\_

de Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Veuve de Etienne Martin Rotzetter dès le vingt neuf Septembre mil  
huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

née à Fafers le vingt trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille des défunts Jean Joseph Brügger \_\_\_\_\_

et de Anne Marie nie Hoeyo \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt trois, à Dirlaret le vingt-  
quebe et à Payerne le vingt six Janvier mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, actes de décès de Anne Elionore Egger nie Catillas et de Etienne Martin Rotzetter et publications de mariage à Dirlaret, Fribourg, et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rechtthalen et Fribourg \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Germain Egger  
Marie Brügger

Signatures des témoins :

Valm. Klein à Payerne  
Louise... à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. M...

N° 6

*Pahud - Siquerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud Ulysse*, agriculteur \_\_\_\_\_  
de *Ogens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Combremont le Grand*.  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Chavannes la Chêne* le huit Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_  
fils de *Henri Charles Pahud*, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de *Victorine née Meyste*, à *Chavannes la Chêne* \_\_\_\_\_  
2° *Siquerat Julia Bertha* \_\_\_\_\_  
de *Combremont le Grand* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Combremont le Grand* -  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Combremont le Grand* le dix neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt trois \_\_\_\_\_  
fille de *Jules Rodolphe Siquerat* \_\_\_\_\_  
et de *défunte Elise née Favre* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Grand* le dix neuf et à  
*Ogens* le vingt un Janvier mil neuf cent un \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.*

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *H. Lièges* et *Combremont le Grand*.

Signatures des époux :

*Ulysse Pahud*  
*Julia Pahud*

Signatures des témoins :

*P. Gardial pr à Bayema*  
*Vincent Siquerat à Combremont le Grand.*

L'officier de l'état civil :

*L. Mathier - Requin*

N° 7  
Givel. Bossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Louis Jacques Adolphe, agriculteur de Payerne domicilié à Payerne célibataire

né à Payerne le premier août mil huit cent septante neuf fils de défunt Jules Givel et de Marie Louise née Tenseyres, domiciliés à Payerne

2° Bossy Julia de Payerne domiciliée à Payerne Célibataire

née à Payerne le dix sept Mars mil huit cent septante sept fille de Benjamin François Bossy et de Marianne Thémiette née Cherbuin, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf Février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Givel  
Julia Bossy

Signatures des témoins :

Nicolas Perrin (à Payerne)  
C. Hoffenegger  
L'officier de l'état civil :

S. Meyer-Repin

N° 8

Ruchat - Chateaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchat Robert Frédéric, agriculteur \_\_\_\_\_

de Grandcour \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Grandcour le vingt quatre Avril mil huit cent septante cinq -

fils de Daniel Frédéric Ruchat, agriculteur à Oyens \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Louise née Desarsens \_\_\_\_\_

2° Chateaux Alice \_\_\_\_\_

de Haut-Sully (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Môtiers (Fribourg) le treize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux -

fille de défunt David Chateaux \_\_\_\_\_

et de Augustine née Gaillet domiciliée à Môtiers \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandcour le douze, à Môtiers le  
treize et à Payerne le seize Février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Grand-  
cour, Môtiers et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Grandcour et Môtiers.

Signatures des époux :

Robert Ruchat  
Alice Ruchat

Signatures des témoins :

Villommet Olympe à Payerne  
Bucher Javel à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu Rapin

N° 9

Bächler-Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bächler Friedrich Heinrich, Laitier \_\_\_\_\_  
de Lenk (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Font (Triboung) \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Genthelaz le vingt deux Juin- mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fils de Gottfried Bächler fromager \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Bigler, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Reber Bertha Julia \_\_\_\_\_  
de Schaugnan (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt novembre mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fille de défunt Christian Reber \_\_\_\_\_  
et de Margdalena Wältert, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lenk, Schaugnan, et Font le vingt  
et à Payerne le vingt trois Février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Font.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lenk, Font et Schaugnan.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henni Baechler  
Bertha Reber

Signatures des témoins :

Gottfried Bächler  
Wilk. Sieber-Reber.  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mauthner-Repin

N° 10

Liandet-Morattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liandet Paul, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_ de Montprevcyres \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_ Celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt un avril - mil huit cent septante huit - fils de Charles Liandet, menuisier \_\_\_\_\_ et de Elise Marie Tomini, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_ 2° Morattel Hortense, ouvrière à la Condenserie de Sideilles \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_ Celibataire \_\_\_\_\_

née à Sideilles le dix huit Janvier mil huit cent huitante - fille de Eugene Morattel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de Suzanne Adèle née Goumaz, domiciliés à Sideilles \_\_\_\_\_ Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf, à Sideilles le onze et à Montprevcyres le douze Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse et publication de mariage à Montprevcyres, Sideilles, et Payerne

Signatures des époux :

Liandet Paul  
Hortense Liandet

Signatures des témoins :

César Rapiin à Payerne  
Thomas Rapiin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier Rapiin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corcelle le Jorat et Villazel

Par jugement rendu le dix-neuf Juin mil neuf cent sept le Tribunal civil du district de Payerne a dissous par le divorce le mariage Liandet-Morattel inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé au vu de l'article 47 de la Loi, contre l'épouse.

Inscrit le dix huit Septembre mil neuf cent sept par ordre du département de Justice et Police. L'officier de l'état civil S. Mathier Rapiin

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 11

Doudin. Siengme

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin Daniel Saques, facteur postal \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt neuf novembre mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
fils de Conrad Louis Doudin, boulanger \_\_\_\_\_  
et de Elise née Gallotton, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Siengme Ida Marie, tailleur \_\_\_\_\_  
de Cormoret (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Cormoret \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Cormoret le trois Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_  
fille de Jules Frédéric Siengme, agriculteur à Cormoret \_\_\_\_\_  
et de défunte Julie Olympe née Contesse \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne et Courtelary le neuf -  
Mars mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et  
publications de mariage à Payerne  
et Courtelary.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Courtelary.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Daniel Doudin, Siengme  
Ida Doudin.

Signatures des témoins :

Fritz Doudin à Payerne  
Robert Siengme à Courtelary  
soit à Cormoret.

L'officier de l'état civil :

L. Mecher. Rapin

N° 12

Crisinel Séchaire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Crisinel Ernest François, agriculteur

de Denezzy domicilié à Boscues-Perin, Payerne

Célibataire

né à Boscues-Perin, Payerne, le quatre Janvier mil huit cent septante neuf

fils de défunt François Crisinel

et de Femme Marguerite née Savery, domiciliée Vers chez Perin

2<sup>o</sup> Séchaire Emma, ménagère

de Lovattens domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Pency le six Décembre mil huit cent septante neuf

fille de défunt Jean Daniel Séchaire

et de Guseli née Cherpillod, ménagère à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois, à Lovattens le vingt cinq et à Denezzy le vingt six Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, et publications de mariage à Denezzy, Lovattens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Denezzy à Neys et Sures

Signatures des époux :

Crisinel Ernest

Crisinel Emma

Signatures des témoins :

Ropin Emile à coger

James Traderwand, Vers chez Perin

L'officier de l'état civil :

S. Marnier Ropin

N° 13

Leuzinger-Morgenegg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leuzinger Johannes, chauffeur de locomotives

de Glaris domicilié à Repperswil

célibataire

né à Rorschachberg le seize avril - mil huit cent septante six

fils de Leuzinger Johannes

et de Anna née Iseli

2° Morgenegg Bertha

de Honiz (Berne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le huit Juin mil huit cent septante neuf

fille de Morgenegg Gottlieb

et de Madeleine née Berger

Les publications ont eu lieu à Repperswil le douze, à Honiz le treize à Glaris et Payerne le seize Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Repperswil

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Glaris, Repperswil et Honiz

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Leuzinger Jean  
Bertha Leuzinger

Signatures des témoins :

A. Lattex à Payerne  
B. Bucher Javel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxther Reppin

N° 14

Barbier Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbier Julien Emile, sermier-appareilleur \_\_\_\_\_de Sevay \_\_\_\_\_ domicilié à Avenches \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né Sevay \_\_\_\_\_né à Sevay le auze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_fils de Edouard Adolphe Julien Barbier, domicilié à Syon.et de Marie Cilina Chevalley à Sevay \_\_\_\_\_2° Desmeules Rosine, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_de Ropraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Payerne le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_fille de défunt Jules Desmeules \_\_\_\_\_et de Rosine née Faivre, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt sept, à Ropraz, Sevay  
et Payerne le trente Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Avenches.

Signatures des époux :

Emile BarbierRosine Barbier

Signatures des témoins :

Desmeules Eugène à PayerneJules Geniez :5

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-RopinCommuniqué : aux officiers de l'état civil de Sevay, Corcelles le Grand et Avenches.

N° 15

Woëber. Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Woëber Joseph Raymond, journalier \_\_\_\_\_

de Sillarey (Montagny les Monts, Fribourg) domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Sillarey le vingt neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Joseph Auguste Woëber, journalier \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite nee Pillonel, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Michel Marie Joséphine, ménagère \_\_\_\_\_

de Montagny la Ville, (Fribourg) - domiciliée à Payerne, en Chaux -

celibataire \_\_\_\_\_

née à Sausanne le vingt huit Novembre mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de François Michel, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine Crennet, domiciliés à Payerne, en Chaux -

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts, Montagny la Ville  
et Payerne le trente Mars mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Montagny-les Monts, Montagny la Ville et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Montagny les Monts.

Signatures des époux :

Woëber Joseph  
Woëber Marie

Signatures des témoins :

Godt Charles à Payerne  
Jouis Michel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N° 16

Savary-Segerlehner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Savary Henri Louis, boucher \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le trente Juillet - mil huit cent septante trois -

fils de défunt Louis François Savary \_\_\_\_\_

et de Marianne Louise nie Somini, domiciliée à Corges sur Payerne \_\_\_\_\_

2° Segerlehner Maria, cuisinière \_\_\_\_\_

de Walkringen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Boltigen le vingt trois Juillet - mil huit cent septante neuf -

fille des défunts Christian Segerlehner \_\_\_\_\_

et de Suzana Ruchti \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Walkringen le six et à Payerne le neuf

Mars mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'épouse  
celui de l'époux est inscrit dans les registres  
de l'arrondissement, et publications de  
mariage à Payerne et Walkringen.

Communiqué: à l'officier de l'état civil  
de Walkringen

Signatures des époux:

Louis Savary  
Marie Savary

Signatures des témoins:

C. Tiffenegger  
Brecht Javel  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Meurer, Rappin

N° 17

Fiaux. Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du <sup>tribunal de</sup> district de Mondon rendu en date du 2 juillet 1925, déclaré définitif et exécutoire le 16 novembre 1925, le mariage inscrite ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 novembre 1925  
L'officier de l'état civil  
S. Mathier. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 28 Dec 1925.

Aujourd'hui onze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fiaux Arnold, fabricant de fourches \_\_\_\_\_

de Hermenches \_\_\_\_\_ domicilié à Thierrens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Thierrens le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de Edouard Fiaux, charron \_\_\_\_\_

et de Susanne Elise née Genier à Thierrens \_\_\_\_\_

2° Genier Hélène \_\_\_\_\_

de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Thierrens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Thierrens le vingtun avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Biat Genier, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elise Aline née Genier à Thierrens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Thierrens le dix et à Hermenches le onze avril mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de St. Etienne.

Signatures des époux :

Arnold Fiaux  
Hélène Fiaux

Signatures des témoins :

Genier Albert à Thierrens  
Bertha Genier à Ogen.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mondon et St. Etienne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

N° 18

Chuard. Guye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neufcent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chuard Charles Alexandre, journalier \_\_\_\_\_  
de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_né à Corcelles le quinze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fils des défunts Henri Jules Chuard \_\_\_\_\_  
et de Fanchette née Durussel \_\_\_\_\_2° Guye Marie Louise, cigarière \_\_\_\_\_  
de Grand-Bourgeau (Verrières) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_née à Venchâtel le cinq Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fille des défunts Henri Louis Guye \_\_\_\_\_  
et de Louise Elisabeth née Fagie \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu aux Verrières le vingt trois, à Corcelles et  
Payerne le vingt sept avril mil neufcent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés  
et publications de mariage à  
Corcelles, Verrières et Payerne.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Corcelles et des Verrières

Signatures des époux :

Charles Chuard  
Marie Chuard

Signatures des témoins :

Forestier Eugène à Payerne  
Agheri Arthur à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu-Rapin

N<sup>o</sup> 19  
Chevalley, Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chevalley Charles Louis, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Denezzy \_\_\_\_\_ domicilié à Denezzy \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Denezzy le dix sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fils de Charles François Chevalley, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise née Rey à Denezzy \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Crisinel Elise \_\_\_\_\_  
de Denezzy \_\_\_\_\_ domiciliée à Denezzy \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Denezzy le vingt six Octobre mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fille de feu Pierre César Crisinel \_\_\_\_\_  
et de Louise Françoise née Chambaz, à Denezzy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Denezzy le seize Mai mil neuf cent  
un \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état  
civil de Denezzy.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Denezzy.

Signatures des époux :

Charles Chevalley  
Elise Chevalley

Signatures des témoins :

L. F. Bette  
Edouard Bette Crisinel

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Requin

N° 20

Bettex Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent ~~quatre~~ vingt  
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettex François Louis, teneur  
de Combrimont le Petit domicilié à Combrimont le Petit  
Célibataire

né à Combrimont le Grand le deux Février mil huit cent soixante deux  
fils de Jules Daniel Bettex, décédé

et de Julie Judith née Gilliand à Combrimont le Petit

2° Crisinel Céline  
de Denezey domiciliée à Denezey  
Célibataire

née à Denezey le vingt sept Octobre mil huit cent soixante trois  
fille de Pierre César Crisinel, décédé

et de Louise Françoise née Chembaz, à Denezey

Les publications ont eu lieu à Combrimont le Petit le trois et à  
Denezey le quatre Mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
de Combrimont le Grand.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Denezey et Combrimont le  
Grand.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

F. Bettex

Céline Bettex

Signatures des témoins :

Pros Chevalley, à Denezey

Elise Chevalley à Denezey

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Secrétaire

N° 21  
Bolle - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolle Fritz Alphonse, employé au chemin de fer  
des Serrières et Côte aux Fies \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né aux Serrières le vingt trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fils des défunts Louis André Bolle \_\_\_\_\_

et de Lucine Virginie Droz \_\_\_\_\_

2° Rapin née Jean Louise Camille, négociante \_\_\_\_\_  
de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

veuve de Frédéric dit Fritz Rapin dès le vingt six mai mil  
huit cent nonante sept \_\_\_\_\_

née à Corcelles le vingt huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_  
fille de Jules Jean \_\_\_\_\_

et de défunte Anna Elisabeth née Oesbacher \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux Serrières, à Corcelles, et Payerne  
le onze et à La Côte aux Fies le douze mai mil neuf  
cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et portrait  
maternel de Frédéric dit Fritz Rapin  
et publications de mariage à Corcelles,  
Serrières, Côte aux Fies et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil des Serrières, Côte aux Fies  
et Corcelles près Payerne

Signatures des époux :

Alphonse Bolle  
Camille Bolle

Signatures des témoins :

Gustave Savary  
Henri Rostic

tous deux à Payerne.  
L'officier de l'état civil :

L. Marcher, Rapin

N° 22

Ibinden - Plumettaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par ordonnance du 31 Mai 1933, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que la famille Ibinden descendant des époux Friedrich Ibinden et de Louise née Doudin, soit désignée comme étant originaire non seulement de Payerne, mais encore de Guggisberg (Berne). -

Inserit le 5 Juin 1933.

L'officier de l'état civil

Mattier

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-

neuf-cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ibinden Ernest, mécanicien \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de défunt Friedrich Ibinden \_\_\_\_\_

et de Marie Elise née Rey, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Plumettaz Amélie \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de Paul Plumettaz, cafetier \_\_\_\_\_

et de défunte Louise Amélie née Tomini \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit Mai mil neuf

cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Publication de mariage à Payerne.

Signatures des époux:

Ernest Ibinden

Amélie Ibinden

Signatures des témoins:

J. L. Brunard (à Payerne)

M. Marie Chuard Rey, (à Payerne)

L'officier de l'état civil:

L. Mattier, Regim

Communiqué:

N° 23

**Assal. Baudet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Assal Frédéric Guillaume, agriculteur,

de Treytorrens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de défunt Blaise Assal \_\_\_\_\_

et de Marie veuve Rapin, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Baudet Marie Louise \_\_\_\_\_

de Onnion, département de H<sup>te</sup> Savoie \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Onnion (H<sup>te</sup> Savoie) le vingt un Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

fille de Alexandre Baudet, négociant \_\_\_\_\_

et de Marie veuve Boimond, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Treytorrens le premier, à Payerne le quatre et à Onnion les cinq et douze Mai mil neuf cent un, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de Marie Louise Baudet, et publications de mariage à Treytorrens, Payerne et Onnion.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Fr<sup>ic</sup> Assal

Louise Assal

Signatures des témoins :

Henri Assal (à Payerne)

Jacques Perrin fils (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Rapin

N<sup>o</sup> 24  
Jakob - Jendly

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Jakob Christian, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Frib (Seme) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Orny-sur-Matran le quatre Mai — mil huit cent quatre vingt —  
fils de Christian Jakob, fromager \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth née Baucter, domiciliés à Fribourg —  
2<sup>o</sup> Jendly Melanie Sophie, sommelière \_\_\_\_\_  
de Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Fribourg \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Norciaz le vingt un Juin — mil huit cent quatre vingt —  
fille de Charles Jendly, cordonnier \_\_\_\_\_  
et de Louise née Monney, domiciliés à Fribourg \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Frib et Fribourg le vingt-trois et  
à Payerne le vingt cinq Mai mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Frib, Fribourg et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil  
de Frib et Fribourg.

Signatures des époux:

Jakob  
Melanie Jakob

Signatures des témoins:

Jules Mithras à Payerne  
Wilhelm Zufflen  
à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner. Rajny

N° 25

Winiger, Curty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Winiger Robert Rudolf, cigareur \_\_\_\_\_

de Rikenbach (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Long le vingt deux Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fils de Josef Winiger, journalier à Long \_\_\_\_\_

et de défunte Anna Maria nie Halmmeier \_\_\_\_\_

2° Curty Marie Louise, cigareuse \_\_\_\_\_

de Cousset (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Cousset le vingt sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fille de Louis Curty, tuilier \_\_\_\_\_

et de Laurette nie Prugin, domiciliés à Cousset \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le six, à Payerne le huit et à Rikenbach le treize Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et pu-  
blications de mariage à Riken-  
bach, Montagny les Monts et  
Payerne.

H

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Rikenbach et  
Montagny les Monts.

Signatures des époux :

Winiger Robert  
Louise Winiger

Signatures des témoins :

Bersier Louis à Payerne  
Adolf Eichenbayer id.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Rapin

N° 26

Fivaz - Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Charles Frédéric, agriculteur \_\_\_\_\_

de Corcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Samuel Fivaz \_\_\_\_\_

et de Rosalie Eugénie Rossier, domiciliés à Payerne.

2° Jan Aline, domestique de ménage \_\_\_\_\_

des Tavernes \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née aux Tavernes le sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux \_\_\_\_\_

fille de défunt Jean Louis Jan \_\_\_\_\_

et de Sylvie née Mojonnier, ménagère à Palesieux.

Les publications ont eu lieu à Payerne, Corcelles et aux Tavernes  
le vingt deux Juin mil neuf cent un. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
Consentement du tuteur de l'épouse mineure  
et publications de mariage à Corcelles,  
Payerne et aux Tavernes.Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Corcelles et Oron la Ville

Signatures des époux :

Charles Fivaz  
Aline Jan

Signatures des témoins :

Champion Benjamin  
Ruchon François  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Rapin

N° 27  
Rapin. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Rapin Paul, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fils de défunt Henri François Rapin \_\_\_\_\_

et de Louise Marie Guiguer, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Somini Amélie Elvina, ménagère \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Corcelles le vingt huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de François Louis Somini, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Lionie Louise née Biolley, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze Juin mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Naissance de l'épouse et publication de mariage à Payerne.

Signatures des époux :

Paul Rapin

Amélie Rapin

Signatures des témoins :

Benjamin Vannoy à Payerne

Jean Kuffli : 5

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Rapin

N<sup>o</sup> 28Schmidt et Kuppfer  
née Cherbuin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente Juillet — mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Schmidt Albert Melchior, mécanicien —

de Winterthur et Rheinau — domicilié à Wäters —

célibataire —

né à Winterthur le douze avril — mil huit cent soixante cinq —

fils de Albert Schmidt, fondeur —

et de Maria Altenbürger. —

2<sup>o</sup> Kuppfer Eisa Carolina née Cherbuin, ménagère —

de Staffisburg et Säpperswyl — domiciliée à Payerne —

veuve de Kuppfer Charles Frédéric dès le deux août mil huit cent cinquante six —

née à Payerne le dix-neuf Juillet — mil huit cent soixante neuf —

fille de Samuel Franz Cherbuin —

et de Elisabeth née Rufiner —

Les publications ont eu lieu à Wäters le quatre, à Winterthur le cinq à Staffisburg le huit et à Payerne le treize Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Wäters, sous la responsabilité duquel ce mariage a été célébré, vu que l'autorisation précitée ne mentionne pas que les publications aient eu lieu à Rheinau et Säpperswyl

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Winterthur, Rheinau, Wäters, Staffisburg et Säpperswyl.

Signatures des époux:

Albert Schmidt

Caroline Schmidt

Signatures des témoins:

Emile Cherbuin à Payerne

Joh. Schmidt à Winterthur

L'officier de l'état civil:

J. Mathier. Requin

N° 29

Dommen-Willimoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~sept~~ ~~août~~ \_\_\_\_\_ mil ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~ \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Dommen Edouard, ingénieur \_\_\_\_\_

de Pfeffikon (Lucerne) et Saint Cierges domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Didingen le vingt neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fil de Jean Georges Dommen, directeur de fabrique \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Andres, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Willimoz Emma \_\_\_\_\_

de Suarrens \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

fille de Henri Charles Willimoz, intendant \_\_\_\_\_

et de Elise Marie née Hoffer domiciliés à Payerne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux, à St. Cierges et Suarrens le vingt quatre et à Pfeffikon le vingt huit juin mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, (celui de l'épouse est inscrit dans le registre de Payerne)  
Autorisation du père de l'épouse, lettre du Département de Justice au sujet de la bourgeoisie de St. Cierges et publications de mariage à Pfeffikon, St. Cierges, Suarrens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Pfeffikon, de St. Cierges, et Suarrens.

Signatures des époux :

Edouard Dommen

Emma Willimoz

Signatures des témoins :

Willimoz à Payerne

Dommen id

L'officier de l'état civil :

Se. Maxime Rappin

En date du 23 Octobre 1954, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit

ci-contre en ce sens que le père de l'époux soit désigné sous les prénoms "Johann Georg" et non "Jean Georges"

Inscrit le 24 octobre 1954.

L'officier de l'état civil :

R. Piqueron

Communiqué au Département de Justice et Police, à l'état civil de St. Cierges, Suarrens et Pfeffikon le 24 octobre 1954

N° 30.

Widmer. Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-

neuf-cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Widmer Romain Basile, employé de fabrique —  
de Sangnan (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_veuf de Marie nie Streit d'âge vingt un Janvier mil neuf cent  
un \_\_\_\_\_né à Fribourg le trois Décembre - mil huit cent septante trois —fils de Conrad Widmer, fabricant de cigares à Payerne —  
et de défunte Maria nie Schomme, (décédée) \_\_\_\_\_2° Bettex Léonie, assortisseuse de cigares \_\_\_\_\_  
de Combremont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatre Septembre mil huit cent septante six —fille de Daniel Bettex \_\_\_\_\_et de Louise nie Salquin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le douze, à Payerne  
le treize, et à Sangnan le dix huit Juillet mil neuf cent  
un. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte  
mortuaire de Marie Widmer nie Streit,  
publications de mariage à Sangnan,  
Combremont le Petit et Payerne.Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Sangnan et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Romain WidmerLéonie Widmer

Signatures des témoins :

Robert Winiger à PayerneLuis Bettex à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Repin

N° 31

Cornuz. Brouty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornuz Ernest, négociant \_\_\_\_\_  
de Mur et Eugnoz \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Corcelles près Payerne le huit octobre mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_  
fils de Louis Samuel Cornuz \_\_\_\_\_

et de Méry née Ruerat, décédée \_\_\_\_\_

2° Brouty Marie Bertha \_\_\_\_\_  
de Bottens \_\_\_\_\_ domiciliée à Cugy (Fribourg) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Cugy le six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt trois \_\_\_\_\_

filles de Claude Joseph Brouty, ancien employé au chemin de fer \_\_\_\_\_

et de Othilie née Cantin, domiciliés à Cugy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Môtier et Cugy le vingt quatre, à  
Bottens le vingt cinq, à Mur et Payerne le vingt sept  
Juillet mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance, autorisation  
du père de l'épouse, publications de  
mariage à Mur, Môtier, Bottens  
Cugy et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Cudrefin, Môtier, Poliez le  
Grand et Cugy.

Signatures des époux :

Cornuz Ernest  
Bertha Cornuz

Signatures des témoins :

Jac. Bonny à Payerne  
Alphonse Monney à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Répin

N° 32

Gerodino - Weikert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf août \_\_\_\_\_ mil ~~huit cent quatre vingt~~  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerodino Antonio Carlo, maçon \_\_\_\_\_  
 de Russo (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Russo le douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit-  
 fils des défunts Giuseppe Gerodino \_\_\_\_\_  
 et de Margheritta Rusconi \_\_\_\_\_

2° Weikert Magdalena née Unsöld, ménagère \_\_\_\_\_  
 de Freudenstadt (Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 veuve de Georges Weikert dès le vingt un Juillet mil huit cent  
 huitante deux \_\_\_\_\_

née à Ringingen (Wurtemberg) le dix neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante neuf-  
 fille des défunts Jacob Unsöld \_\_\_\_\_  
 et de Scanne née Gonthaimer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Russo et Freudenstadt le dix neuf \_\_\_\_\_  
 et à Payerne le vingt Juillet mil neuf cent un \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
 acte mortuaire de Georges Weikert, et  
 publications de mariage à Russo,  
Freudenstadt et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de  
Russo et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Antonio Gerodino  
Margherita Weikert

Signatures des témoins :

Emile Hillommet à Payerne  
Scarpellini Foravant à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Requin

N° 33.

Brodard-Scherly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brodard Jules Joseph, vacher \_\_\_\_\_  
de La Roche (Tribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à la Bretonnière à Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Tribourg le trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_  
fils de Alphonse Marie François Brodard, infirmier à Marsens \_\_\_\_\_  
et de Marie Elisabeth née Nicolet, ménagère à La Roche \_\_\_\_\_

2° Scherly Marie Joséphine, domestique de campagne \_\_\_\_\_  
de La Roche (Tribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à la Bretonnière à Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

née à La Roche le six Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fille de Alexandre Prochore Maxime Scherly, agriculteur à La Roche \_\_\_\_\_  
et de défunte Rosine Alexandrine née Thérault \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Roche le premier et à Payerne  
le trois août mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Par ordonnance du 22 Juillet  
1933 le Département de Jus-  
tice et Police du Canton de Vaud  
a prescrit la rectification de  
l'acte ci-contre en ce sens que la  
famille Brodard, soit dési-  
gnée comme étant originaire  
non seulement de La Roche  
(Tribourg), mais encore de  
Pont-la-Ville (Tribourg). -  
Inscrit le 25 Juillet 1933  
L'officier de l'état civil  
Mattier

Communiqué à l'état civil de  
Pont-la-Ville et La Roche, et  
au Département de Justice et Police  
le 25 Juillet 1933.



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publications de mariage à La Roche  
et Payerne. -

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de La Roche.

Signatures des époux :

Jules Brodard  
Joséphine Brodard,

Signatures des témoins :

Battaman Frédéric  
Chapuis Auguste  
( tous deux à Payerne )

L'officier de l'état civil :

J. Mattier, Répère

N° 34

*Decorges-Freyburghaus*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente août mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Decorges Henri*, boucher,

de *Payerne* domicilié à *Payerne*

célibataire

né à *Payerne* le trois Janvier - mil huit cent septante sept -

fils de *Jules Decorges*, agriculteur à *Payerne*

et de *défunte Julie* née *Brossy*

2° *Freyburghaus Susanne Marie*, couturière

de *Neuenegg (Berne)* domiciliée à *Payerne*

célibataire

née à *Payerne* le vingt un Juillet - mil huit cent septante huit -

fille de *défunct Gottlieb Freyburghaus*

et de *Senny Brossy*, ménagère à *Payerne*

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le vingt sept et à *Neuenegg* le vingt huit Juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à *Payerne* et *Neuenegg*.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Neuenegg*.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Decorges Freyburghaus*  
*S. Decorges Freyburghaus*

Signatures des témoins :

*Henri Salina*  
*Emile Willommet*  
tous deux à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

*S. Maxner, rapin*

N° 35

Abondio - Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Abondio Paolo, menuisier

de Darfo, province de Brescia, Italie — domicilié à Payerne

célibataire

né à Darfo (Italie) le vingt huit Septembre mil huit cent septante cinq

fil de Domenico Abondio, facteur postal

et de Paola Polonini, domiciliés à Darfo

2° Givel Fanny, régente

de Payerne — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatorze Novembre mil huit cent septante six

fille de Henri Daniel Givel, à Payerne

et de Fanny Sunny Dondin, décédée

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize Juillet et à Darfo les quatre et onze Aout mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Payerne et permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Paul Abondio  
Fanny G. Abondio

Signatures des témoins :

Paula Emile  
Paula Semola  
les deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxher. Requin

*Sup. de copie de 6 mars 1924  
reintégré le 18 Mars 1935*

N° 36

Pittet-Grandjean

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pittet Felicien François, menuisier \_\_\_\_\_  
de La Loux (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Sausanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Bieterrens-devant-Romont le sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre -  
fils de feu Antoine Alexandre Pittet \_\_\_\_\_  
et de Marie Claudine Françoise née Oberson, domiciliée à Sausanne \_\_\_\_\_  
2° Grandjean Augusta Marie, modiste \_\_\_\_\_  
de Bellerive \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept -  
fille de Abram Louis Grandjean, socquier à Payerne \_\_\_\_\_  
et de défunte Marie Margueritte née Stettler \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à La Loux le vingt trois, à Sausanne  
et Bellerive le vingt quatre et à Payerne le vingt huit  
Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de La Loux, Sausanne et Constantine.

Signatures des époux:

Felicien Pittet

Augusta Pittet

Signatures des témoins:

Oscar Grandjean (à Sene)

Charles Niffenegger  
à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxime Repin

N° 37

Edward. Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Edward Paul, serurier \_\_\_\_\_

de Avenches \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Avenches le dix sept Janvier mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Henri Chuard, serurier à Avenches \_\_\_\_\_

et de défunte Henriette née Fomerod \_\_\_\_\_

2° Hermann Blanche Augusta, ménagère \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

fille de Auguste François Hermann, crieur public \_\_\_\_\_

et de Julie née Ochs, domiciliés à Payerne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Avenches le dix huit et à Payerne le vingt un Septembre mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse et publications de mariage à Avenches et Payerne.

Signatures des époux :

Paul Chuard

Blanche Chuard

Signatures des témoins :

Buache Favre à Payerne

G. Savary à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Ropin

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Avenches.

Par jugement rendu le 22 Novemb: bre 1907 déclaré définitif le 18 Decem: bre suivant, le Tribunal civil du district de Payerne a dissous par le divorce le mariage Edward-Hermann inscrite ci. contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux au vertu de l'article 46 de la Loi fédérale.

Insuit le 11 Janvier 1908 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil  
S. Maxner-Ropin

N° 38

Martin-Débar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Jules Henri, employé en chemin de fer —  
de Syens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Moudon le trente un Janvier mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de Engène Martin, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise Eugénie née Sahud, domiciliés à Syens \_\_\_\_\_  
2° Débar Marie Hélène, ménagère \_\_\_\_\_  
de Syens et Rossenges \_\_\_\_\_ domiciliée à Moudon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Moudon le cinq Juillet — mil huit cent septante sept —  
fille de Jules Alexis Débar, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Hélicette Lucie née Freymond, domiciliés à Moudon \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Syens, Rossenges et Moudon le vingt  
quatre et à Payerne le vingt huit Septembre mil neuf cent  
un . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications  
de mariage à Syens, Rossenges, Moudon  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Moudon

Signatures des époux :

Martin Henri  
Martin Hélène

Signatures des témoins :

Henri Guex à Payerne  
Gott. Oelshöfer : 5

L'officier de l'état civil :

J. Maxime Repin

N° 39

Schafroth. Masset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schafroth Pierre, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Röthenbach (district de Signau, Berne) domicilié à la Bretonnière 2 | Payerne  
veuf de Christine née Amrein dès le vingt six Janvier mil huit  
cent nonante neuf \_\_\_\_\_

né à Obermettlen (Uebastorf) le premier Novembre mil huit cent cinquante trois —  
fils des défunts Pierre Schafroth \_\_\_\_\_  
et de Anna née Niklaus \_\_\_\_\_

2° Masset Josephine Florence, domestique de ménage  
de Châtillon (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à la Bretonnière, 2 | Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Châtillon le dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septant trois —  
fille des défunts Jules Masset \_\_\_\_\_  
et de Philomène née Masset \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Röthenbach le vingt trois, à Payerne  
et Châtillon le vingt quatre Août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Christine Schafroth et publications de mariage à Röthenbach, Châtillon et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Röthenbach et Sully.

Signatures des époux :

Pierre Schafroth  
Josephine Florence Masset

Signatures des témoins :

Anton Lamm  
Virgile Gorgerat, sous-député à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathias Rappin

N<sup>o</sup> 40  
Bryois. Bart  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> Bryois Adolphe, agriculteur  
 de Moudon domicilié à Payerne  
célibataire  
 né à Brenles le dix sept Juin — mil huit cent soixante sept  
 fils des défunts Lucien Bryois  
 et de Louise Judith née Gavin  
 2<sup>o</sup> Bart Anna Maria, ménagère  
 de Radelfingen (Berne) domiciliée à Frieswyl  
célibataire  
 née à Golaten le vingt un Mars — mil huit cent soixante cinq  
 fille de Bendicht Bart  
 et de défunte Elisabeth née Hürni  
 Les publications ont eu lieu à Radelfingen le neuf, à Seedorf le dix  
 à Moudon et Payerne le douze Octobre mil neuf cent  
un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Moudon Radelfingen, Seedorf et Payerne.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué: aux officiers de l'état civil de Moudon, Radelfingen et Seedorf.

Signatures des époux:  
Bryois Adolphe  
Anna Marie Bryois  
 Signatures des témoins:  
Ed: Perrin laitier à Payerne  
Emil Baett. à Frieswyl  
 L'officier de l'état civil:  
J. Metzner. Requin

N° 41

Buache. Freyburghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache Edouard, ouvrier en tabacs  
de Payerne domicilié à Payerne  
célibataire

né à Payerne le vingt août mil huit cent septante deux  
fils de François Benjamin Buache, charpentier  
et de Marie née Rey, domiciliés à Payerne

2° Freyburghaus Julia, ouvrière de fabrique  
de Yvernech (Berne) domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Payerne le vingt un novembre mil huit cent septante  
fille de défunt Gottlieb. Freyburghaus  
et de Jenny née Brossy, ménagère à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq et à Yvernech le six Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, celui de l'époux est inscrit dans les registres de l'arrondissement, publications de mariage à Payerne et Yvernech.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Yvernech.

Signatures des époux :

Edouard Buache  
Julia Buache

Signatures des témoins :

Jn Laupret à Payerne  
Samuel Froy à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mœrker-Ropin

N° 42

Saton. Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saton John, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Villars-Mendraz \_\_\_\_\_ domicilié à Pency le Jorat \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Villars-Mendraz le sept Janvier - mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de Héli Saton \_\_\_\_\_

et de Ofelia née Gavillet, décédée \_\_\_\_\_  
2° Cachin Lucie Hortense, ménagère \_\_\_\_\_  
de Seigneux et Cerniaz \_\_\_\_\_ domiciliée à Seigneux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Seigneux le premier Juillet - mil huit cent huitante \_\_\_\_\_  
fille de Charles Cachin, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Louise née Stelz à Seigneux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Seigneux et Cerniaz le vingt un, à  
Pency le Jorat et Villars Mendraz le vingt deux Octobre  
mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Ropraz soit de Corcelles  
le Jorat à Ropraz

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de St Pierre, Corcelles le Jorat  
et Villarsel.

Signatures des époux :

John Saton  
Lucie Saton

Signatures des témoins :

Off Cachin à Seigneux  
E. Jaccard à Essertin sur Oron

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Ropin

N° 43  
Saccoud. Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saccoud Emile Daniel, picarisk \_\_\_\_\_

de Puidoux \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Emma Madelaine nie Graff dès le dix sept Juin mil  
neuf cent. \_\_\_\_\_

né à Sillenzel le trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante huit \_\_\_\_\_

fils des défunts Abram Daniel Saccoud \_\_\_\_\_

et de Jeanne nie Rossier \_\_\_\_\_

2° Aubert Rosina Adèle Estelle, blanchisseuse \_\_\_\_\_

du Grand Savannier \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Neuveville le vingt six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

fille des défunts Frédéric Louis Aubert \_\_\_\_\_

et de Rosine nie Rawyler. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Puidoux le vingt cinq, à Savannier  
à Payerne le vingt six Octobre mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte  
mortuaire de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux  
et publications de mariage à Puidoux  
Savannier et Payerne.

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Hagnin à  
Chetbres et à Savannier.

Signatures des époux :

Emile Saccoud  
Estelle Jarvin

Signatures des témoins :

Edouard Jan  
Jarvin Jean  
bons deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mercher. Repin

N<sup>o</sup> 44

Ney. Merz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Ney Oscar Samuel Jules, ouvrier à la Condenserie

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Etrabloz rive Payerne

célibataire \_\_\_\_\_

né à Etrabloz le cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept-

fils de Jean Samuel Ney, agriculteur à Etrabloz \_\_\_\_\_

et de défunte Sophie née Sacoud \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Merz Wilhelmine Bertha, cuisinière \_\_\_\_\_

de Menziken (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bâle le vingt trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux-

fille de Jacob Merz, négociant à Bâle \_\_\_\_\_

et de défunte Sara née Nussbaum \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Menziken le quinze et à Payerne le seize Novembre mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Menziken.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Menziken.

Signatures des époux:

Ney Oscar

Bertha Ney

Signatures des témoins:

Léon Lüscher à Payerne

Eugène Gredler à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxime Rapin

N° 45

Lomini - Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lomini Fritz Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le treize Septembre - mil huit cent soixante deux -

fils de défunt François Daniel Lomini \_\_\_\_\_

et de Marguerite Louise nie Mayor, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Frey Marie Sophie, cigareuse \_\_\_\_\_

de Auenstein (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Morens (Fribourg)

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morens le huit Octobre - mil huit cent septante six -

fille de Emile Samuel Frey, charpentier \_\_\_\_\_

et de Marie Pauline nie Blanchard, à Morens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Morens le vingt cinq, à Payerne et Auenstein le vingt six Octobre mil neuf cent un. -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Auenstein et Morens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Auenstein et Bussy

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fritz Henri Lomini  
Sophie Lomini

Signatures des témoins :

Lucien Frey à Morens  
Gruel Marmier à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier Repin

n° 46  
Pedroli. Rey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pedroli Carlo, maçon  
de Mercurago, province de <sup>Novare</sup> Valenza, Italie domicilié à Payerne  
Célibataire

né à Mercurago le huit Août — mil huit cent septante deux —  
fils de Giuseppe Pedroli, cultivateur  
et de Rachele Guenzi domiciliés à Mercurago  
2° Rey Martha Marie, domestique de ménage —  
de Estavayer le Lac et Aumont domiciliée à Payerne  
Célibataire

née à Estavayer le Lac le treize Mars — mil huit cent quatre-vingt trois —  
fille de Jean Louis Rey, agriculteur à Estavayer  
et de défunte Cilina Rosalie dite Louise Marguet

Les publications ont eu lieu à Estavayer le trente, à Aumont le trente-un Octobre, à Payerne le deux et à Mercurago les dix et dix-sept Novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux  
publications de mariage à Estavayer le  
Lac, Aumont et Payerne, permis  
de célébration du Département de  
Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat  
et aux officiers de l'état civil de Aumont  
et Estavayer le Lac.

## Signatures des époux:

Pedroli Carlo  
Martha Pedroli

## Signatures des témoins:

Francois François à Payerne  
Vesco Carlo à Payerne.

## L'officier de l'état civil:

L. Mathier, Répim

N° 47

Mulhauser. Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mulhauser Christophe, chauffeur \_\_\_\_\_  
de Rechtthalten (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payeme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Rechtthalten le dix Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf  
fils de Jean Baptiste Mulhauser, charpentier \_\_\_\_\_  
et de Marie née Bächler, domiciliés à Rechtthalten \_\_\_\_\_

2° Krebs Emma, ouvrière en tabacs \_\_\_\_\_  
de Wattenwyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payeme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Frey le trente Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept  
fille de Gules Louis Krebs, tailleur \_\_\_\_\_  
et de Louise née Cornamusaz, domiciliés à Payeme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl le vingt à Rechtthalten le  
vingt un et à Payeme le vingt trois Novembre mil neuf  
cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à Rech:  
thalten, Wattenwyl et Payeme.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Rechtthalten et Wattenwyl

Signatures des époux :

Mulhauser Christoph  
Emma Mulhauser

Signatures des témoins :

Frey Maximilien à Payeme  
Hemi Lötter à Payeme

L'officier de l'état civil :

S. Maxther Rogin

N° 48

Donnez. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Donnez Jacques François, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Yvonand \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt-six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf -  
fils de Jules Donnez, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Terin, domiciliés à Payerne, \_\_\_\_\_  
2° Somini Jeanne Benjamine \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatorze Février - mil huit cent septante huit -  
fille de Frédéric Somini, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie Scannette née Savary, domiciliés à Payerne.  
Les publications ont eu lieu à Yvonand et Payerne le trente  
Novembre mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Naissance de l'époux, celui de l'épouse est inscrit à f. 140 du 80 :  
Livre XV de l'arrondissement et publi-  
cations de mariage à Yvonand et  
Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Yvonand.

Signatures des époux :

Donnez Jacques  
Jeanne Donnez

Signatures des témoins :

Fritz Savary, Somini à Payerne  
E. Diffenegger à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 49  
Chevalley. Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Aloïs, domestique de campagne \_\_\_\_\_  
de Denezzy \_\_\_\_\_ domicilié à Demoret \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Denezzy le vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_  
fils de Jean François Chevalley à Denezzy \_\_\_\_\_  
et de défunte Rosine nie Porchet \_\_\_\_\_

2° Dufey Julie ménagère \_\_\_\_\_  
de Sassel et Palézioux \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremont le Grand \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Combremont le Grand le onze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_  
fille des défunts Jean David Dufey \_\_\_\_\_  
et de Scennette nie Panchaud \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le cinq, à Palézioux  
et Sassel le six, à Demoret le sept et à Denezzy le huit Décembre  
mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Mollondins.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Mollondins, de Denezzy, Granges,  
Palézioux et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Aloïs Chevalley  
Julie Chevalley.

Signatures des témoins :

Louis Chevalley à Denezzy  
Alice Dufey à Combremont le Grand

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu. Rapin

N°

Aujourd'hui Le numero 49 de la page 181 est ~~mil huit cent quatre vingt-~~  
~~celui de la dernière inscription par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

+ faite dans l'année 1901.

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~ Les deux doubles du présent domiciliés à registre sont conformes.

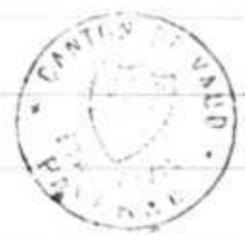
Etat civil:

Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil de Yverne.

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~ Sp. Mathier Repin ~~mil huit cent~~



Noms, profession et

~~fil~~ de Yverne le 31 Décembre 1901.

domicile des parents:

~~et de~~ Un double a été remis le 2 Janvier 1902 à

Nom et profession de l'épouse:

l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de

Lieu d'origine et de domicile:

la Loi. ~~domiciliée à~~

Etat civil:

L'officier de l'état civil de Yverne

Sp. Mathier Repin

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~ ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~fil~~ de Yverne le 2 Janvier 1902.

domicile des parents:

~~et de~~

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à



Handwritten note: Née le 4 Janv 1902. Mathier Repin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Crausaz-Mingard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Crausaz Emile, boulanger de Chevannes sur Moudon domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Concise le cinq Octobre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de défunt Pierre Crausaz

domicile des parents :

et de Rosalie née Pidoux, ménagère à Moudon

Nom et profession de l'épouse :

2° Mingard Rosine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles (Vaud) domiciliée à Moudon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moudon le douze Janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille des défunts Pierre Samuel Mingard

domicile des parents :

et de Susette Berdoz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon et Chevannes le huit, à Chapelles le neuf et à Payerne le onze Janvier mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Chevannes, Payerne, Moudon et Chapelles.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Moudon et St. Cierges.

Signatures des époux :

Crausaz Emile  
Rosine Crausaz

Signatures des témoins :

Charles Guep à Payerne  
Crausaz Louis à Genève

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

N° 2

Dacheux. David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dacheux André Hyppolite, négociant \_\_\_\_\_

de Auberville, Haute Marne \_\_\_\_\_ domicilié à Sevey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Auberville le vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fils de Victor Narcisse Dacheux, percepteur en retraite \_\_\_\_\_

et de Clémence Augustine Trotte, à Eussy, (Haute Marne) \_\_\_\_\_

2° David Alix Joséphine \_\_\_\_\_

de Gex (France) \_\_\_\_\_ domiciliée à Morges \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morges le vingt huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fille de Marie François David, négociant \_\_\_\_\_

et de Marie Alfredine Gardin, à Morges \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Morges et Sevey le quatre, à Gex les  
cinq et douze et à Auberville les douze et dix neuf Janvier  
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Sevey.

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
de Sevey, à celui de Morges et à la  
Chancellerie d'état à Lensanne.

Signatures des époux :

A. Dacheux \_\_\_\_\_

A. David \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Perret pasteur à Granges

Blanc à Bayames  
Henri David negt.

L'officier de l'état civil :

E. Maxime Lepin

N° 3

Michod-Willommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michod Felix David, employé en chemin de fer

de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à Lucens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lucens le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fils de Alexandre Michod, charpentier \_\_\_\_\_

et de Marie nie Dutoit à Lucens \_\_\_\_\_

2° Willommet Julia, tailleuse \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Daniel Willommet, fontainier \_\_\_\_\_

et de Rosalie Louise Gutznecht à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et Payerne le vingt deux  
Février mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
de Lucens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Lucens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Michod. Felix.

Julia Michod.

Signatures des témoins :

Pasche Victor à Payerne

Mayor Louis à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Marcher, Capin

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 4

Woeber - Plumettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Woeber Nicolas Julien, ouvrier à la Condenserie \_\_\_\_\_ de Guin et Montagny les Monts - domicilié à Payerne \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Villarey le vingt neuf Juillet - mil huit cent septante sept - fils de Auguste Woeber, agriculteur \_\_\_\_\_ et de Marie Madeleine née Pillonel, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Plumettaz Lucie Louise, ouvrière en tabac \_\_\_\_\_ de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix sept Avril - mil huit cent huitante - fille de défunt Louis Plumettaz \_\_\_\_\_ et de Lucie née Groux, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Guin et Montagny les Monts le quatorze et à Payerne le quinze Février mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Guin, Montagny les Monts et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Guin et Montagny les Monts.

Signatures des époux :

Woeber Julien  
Lucie Woeber

Signatures des témoins :

Jacques Buache à Payerne  
Edmond Buache à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Repin

N° 5

Perrin - Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin Numa Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Vers chez Perrin c. Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Vers chez Perrin le trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fils de Auguste Frédéric François Perrin agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Eugénie née Martin, domiciliés Vers chez Perrin \_\_\_\_\_

2° Givel Sophie Jeanne, ménagère \_\_\_\_\_  
de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_  
fille de défunt Jules Givel \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Penseyres domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit Mars mil neuf cent  
deux . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
publication de mariage à Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Numa Perrin  
Sophie Perrin

Signatures des témoins :

Louis Rossier à Payerne  
Albert Rapin Davary à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N° 6

Poli - Toma

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Poli Pietro, menuisier \_\_\_\_\_  
de Brusino-Arzizio \_\_\_\_\_ domicilié à Payenne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Brusino-Arzizio le douze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Pietro Poli \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Sophia nie Poli \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Toma Ernestina \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Brusino-Arzizio \_\_\_\_\_ domiciliée à Brusino-Arzizio \_\_\_\_\_

Etat civil :

celibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Brusino-Arzizio le cinq Février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Antonio Toma, maçon \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Brigida nie Bernesconi \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brusino-Arzizio le dix sept et à Payenne le vingt deux Mars mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux  
et publications de mariage à Brusino-Arzizio  
et PayenneCommuniqué : à l'officier de l'état civil  
de Brusino-Arzizio

Signatures des époux :

Poli PietroPoli Ernestina

Signatures des témoins :

Jaques. Mosconi à PayennePietro Bernesconi à Payenne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rajin

N° 7

Briod-Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Briod Gustave \_\_\_\_\_  
de Lucens et Forel \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

né à Lucens le seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de Antoine Adolphe Briod, à Payerne \_\_\_\_\_  
et de défunte Rosalie nie Badoux \_\_\_\_\_

2° Magnin Julie Caroline, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_  
de Cudrefin \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_  
fille de Auguste Philippe Magnin, couvreur \_\_\_\_\_  
et de Julie Caroline Scamin à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, Payerne et Cudrefin le quinze  
et à Forel le vingt trois Mars mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Lucens, Forel, Cudrefin et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lucens et Cudrefin

Signatures des époux :

Briod Gustave.  
Julie Briod

Signatures des témoins :

Frédéric Torrioni à Payerne  
Duoche Suisse

L'officier de l'état civil :

S. Mettler-Rapin

N° 8

Buache - Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache François Frédéric, cigareur  
 de Payerne domicilié à Payerne  
 célibataire

né à Payerne le douze Mars mil huit cent septante un  
 fils de François Benjamin Buache, charpentier  
 et de Marie née Noy, domiciliés à Payerne  
 2° Fivaz Jenny Emma, modiste  
 de Corcelles près Payerne domiciliée à Payerne  
 célibataire

née à Payerne le quinze août mil huit cent septante six  
 fille de Samuel Fivaz, agriculteur  
 et de Rosalie Eugénie dite Jenny née Rossier à Payerne.  
 Les publications ont eu lieu à Payerne et Corcelles le quinze  
 Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
 publications de mariage à Corcelles  
 et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil de Corcelles près Payerne

Signatures des époux :

François Buache Fivaz  
 Jenny Buache Fivaz

Signatures des témoins :

G. Niffenegger  
 Jules Forestier  
 Tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Maire

N° 9  
Schaub - Cherbuin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaub Gottlieb, comptable \_\_\_\_\_  
 de Eptingen (Sole-Campagne) — domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Olten le six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
 fils de défunt Jacob Schaub \_\_\_\_\_  
 et de Philomène nee Wiss, domiciliée à Olten \_\_\_\_\_

2° Cherbuin Clara Marie Thelène, ouvrière à la Condenserie \_\_\_\_\_  
 de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Louis Frédéric Cherbuin \_\_\_\_\_  
 et de Charlotte Chappuis, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Eptingen le treize et à Payerne  
le quinze Mars mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé  
et publications de mariage à Eptingen  
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Eptingen.

Signatures des époux :

G. Schaub  
H. Schaub

Signatures des témoins :

S. Lator à Payerne  
J. Hattos à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Repin

N° 10

Gerber. Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerber Aloïs Aimé, cigareur \_\_\_\_\_

de Oberoetz (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le sept Janvier — mil huit cent septante six —

fils de Henri Auguste Gerber, charpentier \_\_\_\_\_

et de Rosine Deppieraz, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Borgognon Marie Anna, ménagère \_\_\_\_\_

de Trarataud (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vesin (Fribourg) —

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Vesin le quatre Février — mil huit cent septante huit —

fille de Marie Thierin née Borgognon, ménagère à Vesin —

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee et Trarataud le dix huit à Payerne le vingt deux et à Vesin le vingt trois Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Oberoetz, Trarataud, Vesin et Payerne.

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Herzogenbuchsee, Sempierre et Cugy.

Signatures des époux :

Gerber Aimé  
Anna Gerber

Signatures des témoins :

Willeminet Alfred  
Tostelet Samuel.  
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Repin

N<sup>o</sup> 11  
 Ramsayer. Lomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ramsayer Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Signau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Vers-chez-les-Genin rive Payenne  
 Célibataire \_\_\_\_\_

né à Vers-chez-les-Genin le vingt huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_  
 fils de défunt Emile Ramsayer \_\_\_\_\_  
 et de Louise née Mian, ménagère, domiciliée à Vers chez Ferrin \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Lomini Elise Sylvie, ménagère \_\_\_\_\_  
 de Payenne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Ettrabloz rive Payenne  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Ettrabloz le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_  
 fille de Samuel Henri Lomini, cordonnier \_\_\_\_\_  
 et de Elise née Estoppey, domiciliés à Ettrabloz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Signau le quatorze et à Payenne  
 le quinze Mars mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux  
 et publications de mariage à Sig-  
 nau et Payenne.

Communiqué : à l'officier de l'état-  
 civil de Signau.

Signatures des époux :

Ramsayer Emile  
 Elise Ramsayer

Signatures des témoins :

Henri Ramsayer, Vers-chez-les-Genin  
 Alphonse Lomini à Ettrabloz

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Rapin

N° 12

Gallon. Cherboin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallon Julien, merichel \_\_\_\_\_  
de Mollondins \_\_\_\_\_ domicilié à Payeme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Mollondins le neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_  
fils des défunts Charles Gallon \_\_\_\_\_  
et de Genevieve nee Feytignat \_\_\_\_\_

2° Cherboin Bertha Elise, couturiere \_\_\_\_\_  
de Payeme \_\_\_\_\_ domiciliée à Payeme \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payeme le premier Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_  
fille de Fritz Henri Cherboin, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth Scherz, domiciliés à Payeme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mollondins et Payeme le vingt neuf  
Mars mil neuf cent deux . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et  
publications de mariage à Mollondins  
et Payeme.

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
de Mollondins à Domeloye.

Signatures des époux :

Julien Gallon  
Bertha Gallon

Signatures des témoins :

Didier Eugène  
Buaret Paul  
tous deux à Payeme.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 13

Senny. Aerni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai — mil huit cent quatre-vingt-  
neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Senny Frédéric, négociant,  
de Saugenbrück (Bâle Campagne) — domicilié à Payerne  
célibataire

né à Arboldswil le treute Octobre — mil huit cent soixante cinq  
fils des défunts Martin Senny  
et de Marie née Rüdlin

2° Aerni Elisabeth, ménagère  
de Zollikofen (Berne) — domiciliée à Payerne  
Veuve de Gottlieb Aerni dès le vingt cinq Juillet mil neuf-  
cent.

née à Fribourg le neuf Septembre — mil huit cent soixante un  
fille des défunts Jacob Weber  
et de Christine née Blunier

Les publications ont eu lieu à Payerne et Zollikofen le douze et  
à Saugenbrück le dix sept Avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et  
acte de décès de Gottlieb Aerni et  
publications de mariage à Saugen-  
brück, Zollikofen et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Saugenbrück et Birmensdorf  
à Zollikofen.

Signatures des époux :

Fritz Senny,

Elisabeth Aerni

Signatures des témoins :

Emile Weber à Arboldswil

Ferdinand Mefti à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Requin

N° 14

Clot. Bettex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal du district de Yveronne, rendu en date du 29 Mars 1922 déclaré définitif et exécutoire le 20 Juin 1922, le mariage ci-cité a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fait le 30 Juin 1922

L'officier de l'état civil

S. Metzner, Répim

Communiqué au Département de

Justice et Police le 30.VI.1922

Aujourd'hui neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Clot Charles honneur \_\_\_\_\_  
de Courtilles \_\_\_\_\_ domicilié à Yveronne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Courtilles le vingt-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fils de Jean Gabriel dit Louis Clot \_\_\_\_\_  
et de Gusette nie Blanc, à Yveronne \_\_\_\_\_  
2° Bettex Clémentine, blanchisseuse \_\_\_\_\_  
de Combremont le Petit \_\_\_\_\_ domiciliée à Yveronne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Yveronne le six août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_  
fille de Daniel Bettex \_\_\_\_\_  
et de Louise Galquin, à Yveronne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Courtilles le dix huit, à Combremont le Petit et Yveronne le dix neuf avril mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Courtilles, Combremont le Petit et Yveronne.

Signatures des époux:

Charles Clot  
Clémentine Clot

Signatures des témoins:

J. Lussort à Yveronne  
P. Stedler à Yveronne

L'officier de l'état civil:

S. Metzner, Répim

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lucens et Combremont le Grand.

N° 15

Bonny-Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonny Oscar \_\_\_\_\_  
de Chevroux \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fils de défunt Jean Jacques Bonny \_\_\_\_\_  
et de Julie Louise née Cuany, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Cuany Elise Marie Louise \_\_\_\_\_  
de Chevroux \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Chevroux le trente un Décembre mil huit cent septante six -  
fille de défunt Charles Ami Cuany \_\_\_\_\_  
et de Lilié Pauline née Vinard, domiciliée à Sausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chevroux et Payerne le dix-neuf  
Avril mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Chevroux et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Grandcom.

Signatures des époux :

Oscar Bonny  
Elise Bonny

Signatures des témoins :

M. Venner, à Payerne  
J. Laurent :S

L'officier de l'état civil :

S. Mexner - Rapin

N° 16

Mottier-Hoffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier Abram David, menuisier-ébéniste \_\_\_\_\_de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Château d'Oex —célibataire \_\_\_\_\_né à L'Étivaz le sept Janvier — mil huit cent septante cinq —fils de défunt Abram David Samuel Mottier \_\_\_\_\_et de Gisanne Sylvie née Mottier, domiciliée à L'Étivaz \_\_\_\_\_2° Hoffmann Maria Margaritha \_\_\_\_\_de Sattrigen \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne —célibataire \_\_\_\_\_née à Chandossel le dix sept Novembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_fille de défunt Johannes Hoffmann \_\_\_\_\_et de Anna née Wagibach, domiciliée à Payerne —Les publications ont eu lieu à Nidau le vingt deux, à Ormont-dessous et Château d'Oex le vingt trois et à Payerne levingt six Avril mil neuf cent deux. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
de Château d'Oex

/

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Ormont-dessous, Château d'Oex  
et Nidau.

Signatures des époux :

Abram David MottierMaria Mottier

Signatures des témoins :

Louis Briod à Château d'OexEdouard Moser à Château d'Oex

L'officier de l'état civil :

L. Mezener, Requin

N° 17

Rapin. Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix Septembre - mil huit cent septante six -

fils de Gustave Rapin, chapelier \_\_\_\_\_

et de Marie née Doudin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Savary Eugénie Louise \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatre mai - mil huit cent septante trois -

filles de Benjamin Savary, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elise Sophie née Hermann, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois mai mil -  
neuf cent deux \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux  
et publication de mariage à  
Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Rapin

Eugénie Rapin

Signatures des témoins :

Doudin Ch<sup>s</sup> à Payerne  
E. Niffenegger

L'officier de l'état civil :

S. Marcher. Rapin

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Ce Volume se termine par le N° 17 des inscriptions de l'année 1902. La suite se trouve domiciliée dans le Volume commençant par le N° 18. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

~~est~~ S. Maucher, Répim mil huit cent

~~est~~ fils de Payerne le 27 mai 1902.



2°

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

filles de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Ce Volume se termine par le N° 17 des inscriptions de l'année 1902. La suite se trouve domiciliée dans le Volume commençant par le N° 18. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

~~est~~ S. Maucher, Répim mil huit cent

~~est~~ fils de Payerne le 27 mai 1902.

~~est~~

2<sup>o</sup>

de

domiciliée à



née à

mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

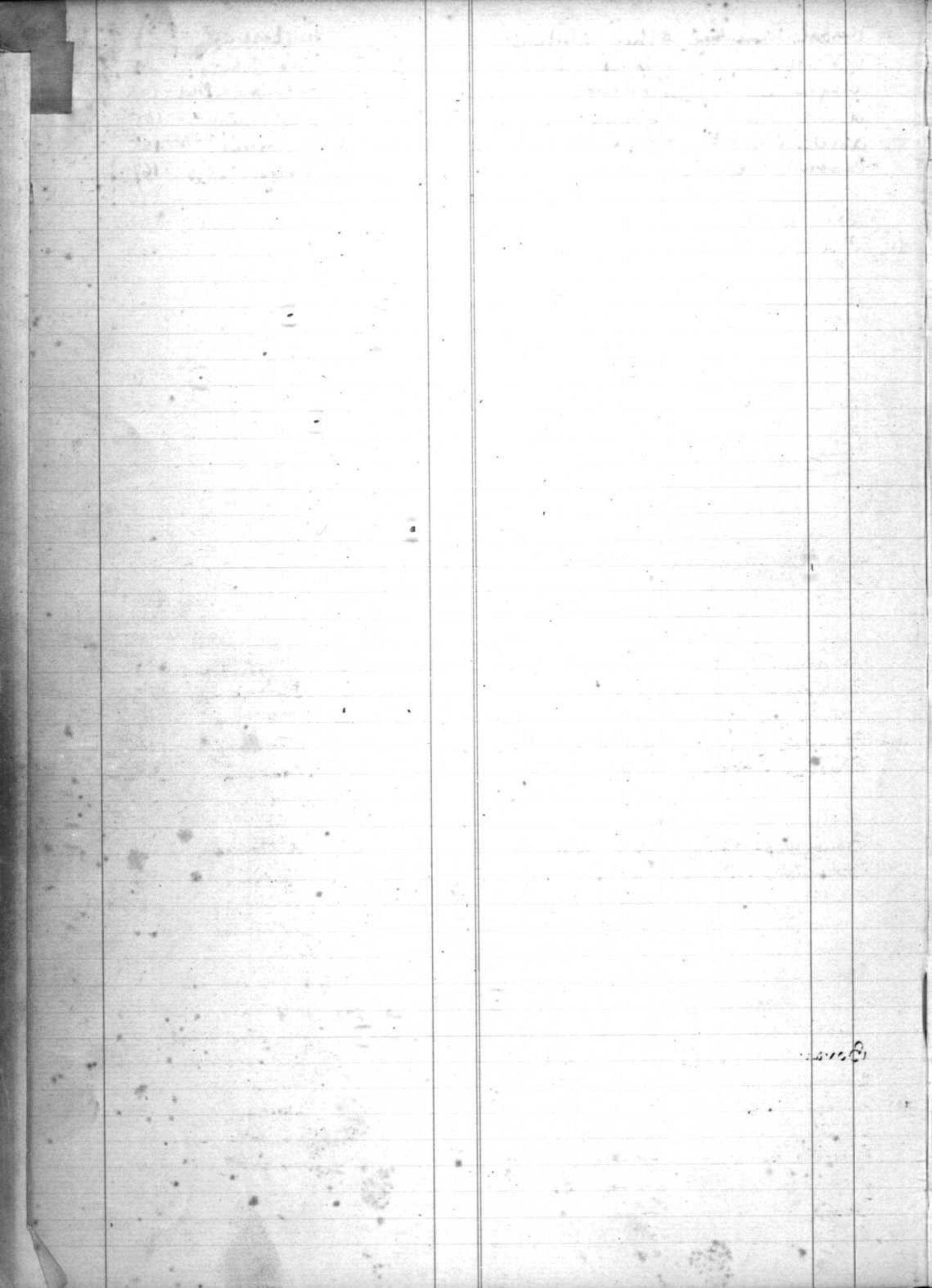
L'officier de l'état civil:

Assal. Euenberg	Alfred Gustave
debidner	Rudme
Aigroz	Fanny
Agnat	Clemence Julie
Assal. Bandet	Frederic Guillaume
Abondio. Givcl	Paolo
Arbert	Rosine adèle Estelle
Aerni. nie Weber	Elisebeth

Freytorrens	21
Greggishberg	35
Combrunot le Petit	103
id. Satoy & Sullent.	105
Freytorrens	155
Derfa	167
C. Savannier	175
Zolli profen	195

*Amulet pour  
repartir le fait*

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1118

1899

Bossy. Plummer	Paul Frederic
Bersier-Gerber	Charles Louis
Boimond ne Bandet	Marie
Bovay. Huguet	Marius Christian
Becherer	Iseline
Bovay. Cecin	Arthur
Brasey	Marie Adile
Bourget ne Willemin	Cecile
Bischel. Bleser	Francois
Bleser	Louise
Bettini. Lebricher	Cesar
Blanchard-Jacquet	W. A. Kohl
Brunner. Levenchy	Jean
Balli	Ida
Bersier. Sequenod	Philippe Joseph
Breillard	Alice Marie
Bise	Marie Césarine
Bourgeois	Berthe
Barraud	Fanny Louise
Bygnon	Clemence
Benevise ne Bessler	Marie Lionie
Berdier	Louise
Bersier. Bitzi	Francois Xavier Alphonse
Bitzi	Agathe
Buache. Comte	Henri Daniel
Bertschi. Beider ney	Gottlieb Alexander
Beider ney Metz	Lisa Ida
Bandet	Adelaide Louise
Bleser. Rothner	Jean
Bettex	Julie Marguerite
Breit. Keller	Joseph
Bourgeois. Vallon	Neyse Alexandre
Burmeister. Baehler	Albert
Baehler	Marie Berthe
Bovet	Celine Helene
Bacriswyl. Rime	Sylvester Laurent
Bersier. Cosandey	Charles
Bovet. Jamini	Thiobald
Besson. Duc	Emile
Bovay	Helene Lina
Barbey	Marie Louise
Bedouf. Bellif	Edmond John
Bellif	Marie Fanny
Bleser. Rensier	Gottfried
Brigger	Marie
Bossy	Julia
Baehler. Reber	Frederic Jean

1900

1901

Payerne	2
Cugy	5
St. Julien	6
Rougemont	8
Charny	11
Chenier	22
Font	23
St. Julpice	30
Hoasle	33
Saugnan	4
Gironne	35
Fourtus Mezery	36
Seedorf	45
Buchholterberg	49
Cugy	53
Gorgier	56
Montorget	58
Montagny	62
Bussigny ne Villon Fouch	65
Cousset	66
Valeyres sous Yverdon	67
Villazet, Cully, Lully	79
Cugy	80
Schuffheim	80
Payerne. Daniel	81
Durrensach	82
Wahlern	4
Ornion	88
Saugnan	90
Cambremont-le-Petit	111
France	112 / 113
Mottigney	115
Genève	117
Leuk	4
Estavayer	116
Fribourg et Fard	118
Villazet, Cully, Lully	120
Bussy	121
Dampierre Villazet	124
Ursins et Chaux	125
Morlon	133
Cremin	135
Lucens, Combaut-Hamiez	4
Saugnan	136
	137
Payerne	139
Leuk	141

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

	Barbier Desmoules	Julien Emile
	Bettes. Crisinel	François Louis
	Bolle. Ropin	Fritz Alphonse
	Baudet	Marie Louise
	Bettes	Léonie
	* Brouty	Marie Berthe
	Bryois. Bartl	Adolphe
	Bart	Anne Marie
	Buaine. Freyburghaus	(Francis) Edouard
1902	Briod. Meguin	Gustave
	Buache. Fives	François Frédéric
	Borgognon	Marie Anne
	Bettes	Clementine
	Bonny. Enemy	Oscar
	* Brodard. Scherly	Jules Joseph

	Sevay	146
	Combreumont le Petit	152
	Vernies et Cote aux Fies	153
	Dunioy	155
	Combreumont le Petit	162
	Bottens	163
	Mondon	172
	Redelfingen	"
	Payeme	173
	Eucens et Foul	189
	Payeme	190
	Preretout	192
	Combreumont le Petit	196
	Chevrons	197
	La Roche et Pont la Ville	165

I  
F

1899

1901

1902

Clement Doudin	Cesar Auguste
Christen Monney	Henri Sylvain
Cachin	Frida
"	Lia
Cherbuin	Marie
Carey-Hönni	Cesar
Cosandey-Duffey	Elise
Chevalley	Helene
Carrard-Curty	Isidore Ludovic
Curty J	Marie Leonie
Chevalley	Emilie Elise Lene
Creppa-Bugnon	Sorenzo Giuseppe
Cuegnier	Louise
Comte-Ropin	Constant Ulysse
Clement	Florentine Josephine
Comte	Berthe Anna
Christen et Schenckel	nie Simonin Paul Prosper
Colomb-Rouprecht	Charles
Chevalley-Chamber	Alexis
Chamber	Mary Elide
Chatton-von Hänel	Cesar Alexandre
Cosandey	Berthe
" J. Ropin	Louis
Chautems	Alice
Crisinel-Sichaire	Ernest Francois
Chuard-Guye	Charles Alexandre
Chevalley-Crisinel	Charles Louis
Crisinel	Elise
"	Celine
Curty	Marie Louise
Cherbuin	Leisa Carolina
Cornuz-Brouty	Ernest
Chuard-Horrmann	Paul
Cachin	Lucie Bordense
Chevalley-Dufay	Alois
Crausaz-Mingard	Emile
Cherbuin	Clare Marie Helene
Clot-Bettex	Charles
Cherbuin	Bertha Elide
Cuany	Elise Marie Louise

de Vuismans, Montet

Granges	9
Dürrenroth	12 8
Cernier	20
" et Seignin	22
Payerne	27
Yverdon, Echallens	38
Gassel	39
Denezzy	44
Boxles et Polier P. Hel	47
Villeroy	"
Champhaur	51
Gosteign	66
"	77
Payerne	76
Ependes	78
Payerne	81
Dürrenroth	95
Sanges	104
Denezzy	106
"	"
Romont	119
Gassel	120
"	126
Haut Vully	140
Denezzy	144
Corcelles	150
Denezzy	151
"	"
"	152
Causset	157
"	160
Mur et Eynore	163
arances	169
Seignin et Cernier	174
Denezzy	181
Chavannes	183
Payerne	191
Comilles	196
Payerne	194
Chevroux	197

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*[Faint, illegible handwriting throughout the page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mostly mirrored across the central vertical line.]*



*[Faint handwritten notes or numbers located in the right margin of the page.]*

1900	Demeissat. Boimond	François Xavier	T	Maellesulaz	6
	Doudin	Jenny		Payerne	9
	Ducrotot. Doudin	Henni		Chesieux	14
	Doudin	Emma		Payerne	"
	Delleved <del>de</del>	Marguerite Celestine Bertha		"	16
	Dutoit	Marie		"	19
	DeDompierre. Esai	(Marie) Isaac	I	"	34
	Duffey	Elise		"	39
	Doudin. Momey	Louis	I	"	40
	Dind. Gentil	Julio Frederic		St Cierges	41
	Doudin	Suzanne Louise		Payerne	43
	Duperrex. Belli	Jacques Frederic		Rangemont	49
1900	Denicola	Margherita, Caterina Marianna		Borgossia	93
	Dutoit. Dufey	Auguste		Moudon Chevannes, Chevannes	102
	Dufey	Rosalie Henriette		Palézieux	"
	Detraz. Agnet	Julien François	T	Combremate Petit et Chablay	105
	Doudin	Marie Louise		Payerne	107
	Dibaz. Wirz	Louis Thiophile		Gyens et Rossenges	108
	Duc	Lina		Villars. Bramand	124
1901	Doudin. Siengne	Daniel Jacques	I	Payerne	143
	Desmenles	Rosine		Ropraz	146
	Dommen. Williamoz	Edouard		Spiffikon et St. Cierges	161
	Decorges. Freyburghaus	Henni	I	Payerne	166
	Dibaz	Marie Heline		Gyens et Rossenges	170
	Dufey	Julie		Gassel et Palézieux	181
1902	Dachenx. David	Andrie Hippolyte		Aubaine	184
	David	Alix Josephine		Gex	"

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



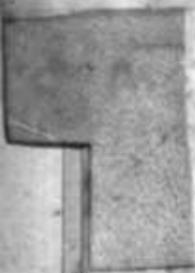
Erving  
Zgger

Clare Jeanne  
Leon Germain

Memoir  
Dileret

63  
137

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



101

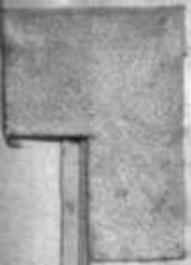
101

Forestier. Genies  
 Fornerd  
 Ferrier  
 Fivaz  
  
 Frey  
 Fiaux  
 Fiaux: Jomin  
 Fiaux. Genier  
 Fivaz. Gan  
 Freyburghens  
  
 Frey  
 Fivaz

Jules  
 Marie Cécile  
 Bernicte Sophie  
 Julie  
 Augusta Marie  
 Marie Adèle  
 Rosalie  
 Felix  
 Arnold  
 Charles Frédéric  
 Susienne Marie  
 Julia  
 Marie Sophie  
 Jenny Emma

Thionens	7
Avenches	10
Belleperche	15
Payerne	28
-	71
Auenstein	74
Hermenchens	83
Sausanne	129
Hermenchens	149
Corcelles	158
Hucenegg	166
-	173
Auenstein	177
Corcelles	190

F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



27

Gfeller. Turin  
 Godel. Woeber  
 Gerber  
 Genier  
 Gogerat. Ferrier  
 Givcl. Tanner  
 Gernand ne Dutoit  
 Garin. Heer  
 Gentil  
 Gillieron. Chevally  
 Givcl. Chevally  
 Guinnerd. Garin  
 Garin  
 Gaillet  
 Glens. Heer  
 Grivas. Guiguer  
 Guiguer  
 Grunget. Frey  
 Guidon. Meyer  
 Genier. Taccant  
 1900 Givcl. Leyer  
 Girard. Aigroz  
 1901 Givcl. Bossy  
 Genier  
 Guye  
 Givcl  
 Grandjean  
 1902 Givcl  
 Gerber. Borgognon

Louis  
 Charles  
 Marie Valerie  
 Fanny Sina  
 Virgile  
 Paul Cesar  
 Marie  
 Charles Edouard  
 Olympie  
 Emile  
 Louis  
 Pierre Joseph  
 Alice  
 Cécile  
 Jean  
 Henri Benjamin  
 Adèle Marie Louise  
 Joseph Cyrille  
 Emile Louis  
 Jean Jules  
 Aimé  
 Jules Emile  
 Louis Jacques Adolphe  
 Helène  
 Marie Louise  
 Fanny  
 Auguste Marie  
 Sophie Jeanne  
 Alois Aimé

de Oberthal 1  
 Doudier 3  
 Oberentz 5  
 Thierrens 7  
 Bondry 15  
 Payerne 17  
 Lovattens 19  
 Fiez 26  
 Dompierre 41  
 Servion 44  
 Payerne 51  
 Gletterens 52  
 Forel, Mondon & Sully 52  
 Haut Vully 57  
 Riischey 64  
 Payerne 69  
 Villars sous Champagnat 69  
 Lenthigny 74  
 Poliez-Pittet 75  
 Thierrens 77  
 Payerne 91  
 Denez 103  
 Payerne 130  
 Thierrens 140  
 Verrières 150  
 Payerne 167  
 Bellerive 168  
 Payerne 187  
 Oberentz 192

G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



25



8	Houquet	Marie Helene		Mozens	8
	Hermann via Della Vedova	Marguerite Celestine Bertha	-	Payene	16
	Heller	Elise		Surtigen	18
	Heer	Cecile Sophie		Cousins	26
	Hoering - Bourgoz	Pierre Nicolas		Villarsolard	30
	Hausmann - Heintz	Charles Georges Louis		Orbe	32
	Heintz	Helene		Mollondin et Oyens	-
	Hulliger - Rapin	(Jeanne Marguerite) Charles Ernest		Heimiswyl	37
	Henni	Elise		Toffen	38
	Hoer	Marguerite Cecile		Cousins	64
1900	Hostettler	Merina		Wahlen	89
	Hildbrand	Lina		Burgstein	97
	Hediger - Mündly	Ernest		Reinach	123
	Hermann	Blanche Auguste	-	Payene	169
	Hoffmann	Marie Margeritha		Sattigen	198

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



تذکرہ

تذکرہ

تذکرہ

تذکرہ

1899

1901

Jacques. Cachin  
 Jannet - Perrond  
 Jannos  
 Janni  
 Jacques  
 Jaton. Scheidegger  
 Jaquenod  
 Jomini  
 Jomini - Gaillot  
 Jomins  
 Jaccoud ne Cuagnin  
 Jaquier. Clement  
 Jayet - Fieux  
 Juret. Morettel  
 Jan  
 Jaccoud  
 Jomini  
 Jaquier. Boyay  
 Jiten. Gavoy  
 Jomini  
 Jaja. Barbey  
 Jegerlehner  
 Jan  
 Jakob. Jendly  
 Jendly  
 Jan  
 Jomini  
 Jaton. Cachin  
 Jomini. Frey  
 "  
 Jaccoud. Aubert  
 Jomini  
 Jannet Berni ne Weber

Louis Emile  
 Louis Francois  
 Louise  
 Marie Elisabeth  
 Philomene  
 Louis  
 Susanne Marie  
 Emme Marie  
 Rodolphe Francois  
 Genevieve Marie  
 Louise  
 Francois Marie  
 Heli Adrien  
 Leopold  
 Louise Emma  
 Aline Marie  
 Victoire Alice  
 Albert Charles  
 Alfred  
 Marie  
 Joseph Eugene  
 Marie  
 Louise Camille  
 Christian  
 Helene Sophie  
 Aline  
 Amelie Elvina  
 John  
 Fritz Louis  
 Jeanne Benjamine  
 Emile Daniel  
 Elise Sylvie  
 Frederic

-  
 1  
 1  
 1  
 1  
 F.  
 -  
 -  
 1  
 F  
 1  
 F.  
 -

Lutry et Villedelle 20  
 Fougere Haut 24  
 29  
 Rumisberg 34  
 Peroudanoux 36  
 Villars Mendroz 46  
 Oleyres 53  
 Payerne 55  
 " 57  
 " 72  
 Puidoux 77  
 Pres Vers Livrin 78  
 Moudon et Hermonville 85  
 Buttes 99  
 Payerne 110  
 Puidoux 114  
 Payerne 121  
 Demoret, Breules, Moudon 125  
 Epiez 127  
 Payerne 129  
 Menmens 133  
 Walkringen 148  
 153  
 Imb 156  
 Fribourg 158  
 Tavernes 158  
 Payerne 159  
 Villars. Mendroz 174  
 Payerne 177  
 " 180  
 Puidoux 175  
 Payerne 193  
 Lenggenbrunn 195

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

05 2357

10

15

17

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

1156

Krüper . Key	Frederic
Kistlig . Bickens	Emile
Keller	Albertine
Kochershaus . Taccand	Jacob
Känel (Vor)	Bertna
Krüper bei Cherbain	Luise Carolina
Krebs	Emma

redifia Kibbling.

Lauperswyl	11
Stättlingen	13
Oberembach	113
Füttwil . Wängi	114
Reichenbach	119
Stoffoburg	160
Wattenwyl	170

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten notes in the top left corner, including the number 100 and some illegible text.

Handwritten notes in the top right corner, including the number 100 and some illegible text.



Laudiset-Fomerod	Adrien
Leuenberger	Anna
Leurent	Henriette
Leurent-Doudin	Jules
Levenchy	Lucie
Legnez ne Nicod	Jenny
Liendet	Ruth Marie
Lenoir - Bise	Jules
1900 Lombard	Celine Eugenie
Loyez	Marie Virginie
Laurent	Eugenie
Luger - Pittet	Henri
Largieder-Savery	Louis
1901 Loth - Ruisat	Alphonse Samuel Jean
Liendet-Morettel	Paul
Liengme	Ida Marie
Lichère	Emma
Lensing-Mergeneys	Johannes

Avenches	10
Dürrenoth	21
Chavornay	42
	43
Forel & Savigny	45
Bussy	78
Montpreveyre	54
Châtenod	58
Sichelles	86
Montet	91
Fcy	94
Le Bivine	98
Santa Maria	100
Pizy	131
Montpreveyres	142
Cornoret	143
Savattens	144
Gleris	145

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Monney	Louise Henriette	Villers le Grand	12
	"	Marie Adile	Corpaton	40
	Nalherbe - Sement	Jules	Cheveney	42
	Mottet - Siandet	Louis	Hennier	54
	Meillier	Lia	Vulliens	61
	Meyland - Barraud	Hanni	Lien et Bollen	65
	Morier - Perin	Auguste Gabriel	Château d'Oex	68
	Marrucco - Monney	Cicomo Antonio Vincenzo	Maggiore	70
	Monney	Julie	Villers le Grand	<
	Meyer	Elisabeth dite Anne	Grandcour	74
	Metz	Elise Ida	"	82
1900	Menoud - Schildbrand	Hanni Joseph	Collens, Chivens, Piangine, Grotta vaux et Bellenens	97
	Mozattel	Nancy	Sidaillon	99
	Meyer	Marie Louise	Ulmiz	109
	Moril - Bettex	Antoine	Mermoud	111
	Mändly	Nathalie Alphonsine	Vesin	123
	Muller & Mörli	Charles Paul	Peyeme	130
	Mörli	Marie	Gempenech	"
1901	Meyer - Ryffel	Louis	Grandcour	134
	Mozattel	Hortense	Sidaillon	142
	Morgenegg	Bertha	Höviz	145
	Michel	Marie Joséphine	Montagny le Ville	146
	Martin Dibaz	Jules Henri	Syens	170
	Masset	Josephine Florence	Crêtillon	171
	Metz	Wilhelmine Bertha	Menziken	176
	Mulhauser - Krebs	Christophe	Rechtthalten	179
	Mingerd	Rosine	Chapelles	183
1902	Nichod - Willommet	Felix David	Lucens	185
	Magnin	Julie Caroline	Endrefin	189
	Mottier - Hoffmann	Abram David	Ormont les Bains	198

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200

1900

Key  
Key. Mrs. Imms  
Nicod  
Key. Repin  
Key. Herz

Sophie  
Louise  
Jenny  
Louis  
Oscar Samuel Jules

1  
-  
1  
+

Peyeme 11  
- 29  
- 48  
- 96  
- 176

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Oberly. Brassey     Fritz Schille

Subzellular

23

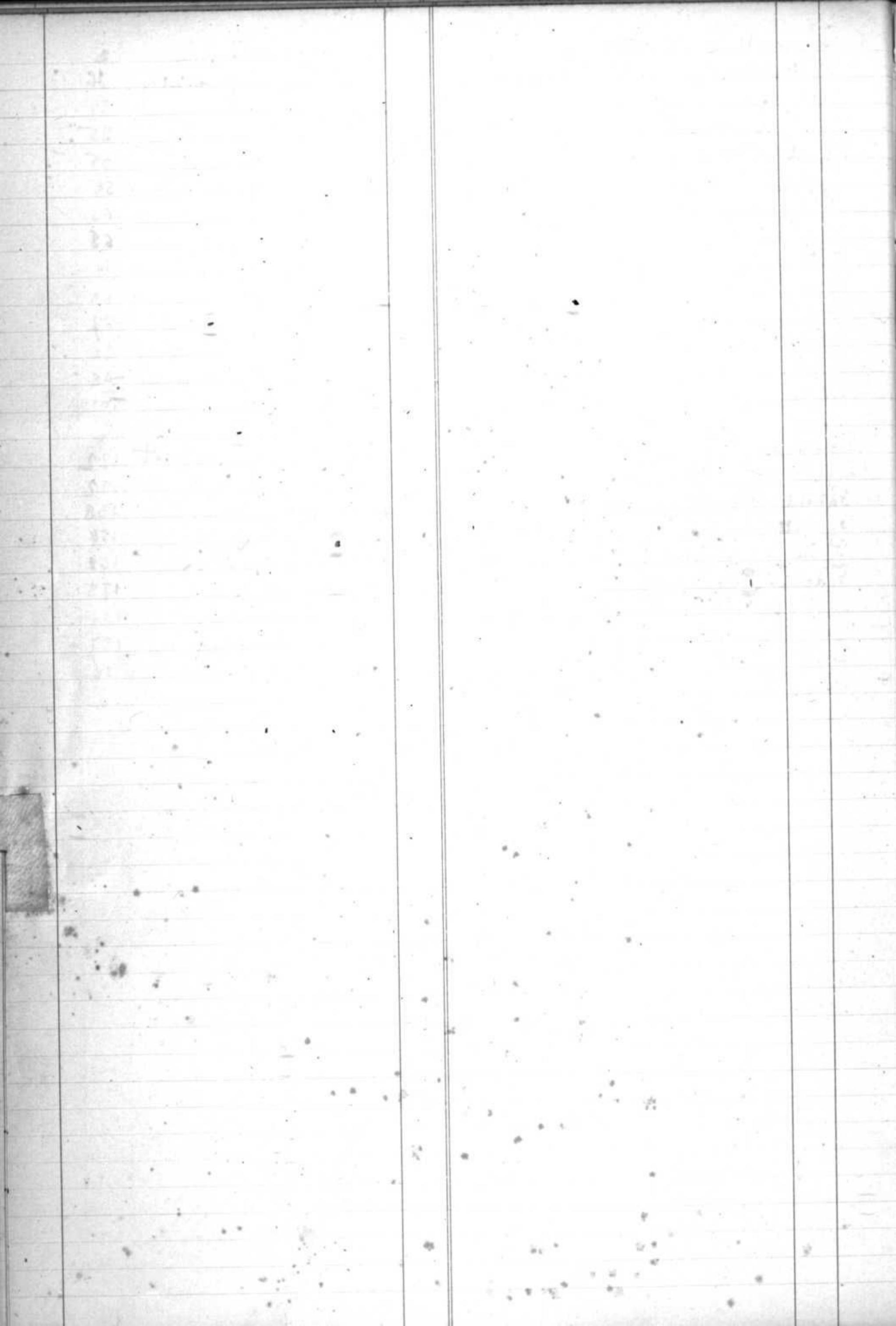
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

11/5

Plumettes	Louisa
Petter. Voume	Paul Charles
Perrond	Esther Emma
Pelloncl. Renaud	Jules Pierre
Pittet. Tomini	Jules Louis
Pefferle Gaudard	Louis Philippe
Pittet. Euning	Charles Alois
Perrin	Anne Charlott
Predervand. Fiver	Michel
Perrin. Whillemin	Edouard
Pittet	Suzanne
Pauly. Weidel	Arnold
Pittet	Genevieve Louise
Pidoux. Pidoux	Louis Oscar
	Emma
Penseyres. Perrin	Henri
Perrin	Berthe Marie
Pahud. Vignerot	Ulysse
Plumettes	Emilie
Pittet Grandjean	Felicien Francois
Pedroli. Rey	Carlo
Plumettes	Lucie Louise
Perrin. Gival	Numa Emile
Poli. Poma	Pietro
Poma	Ernestina

1	Payerne	2
	Aubonne et Vevey	4
	Berlens.	24
	Seiry	25
	Pampigny	55
	Villarsel	59
	Seignin	63
-	Payerne	68
	Corcelles	71
1	Payerne	83
	Cheseaux	87
	Wahlern	92
	Savoy et Morcles	98
	Villers le Comte	101
	Corcelles le Jorat	122
1	Payerne	122
	Oyens	138
F	Payerne	154
	Le Joux	168
	Marcengo	178
1	Payerne	186
1	"	187
	Bussino. Orsino	188

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

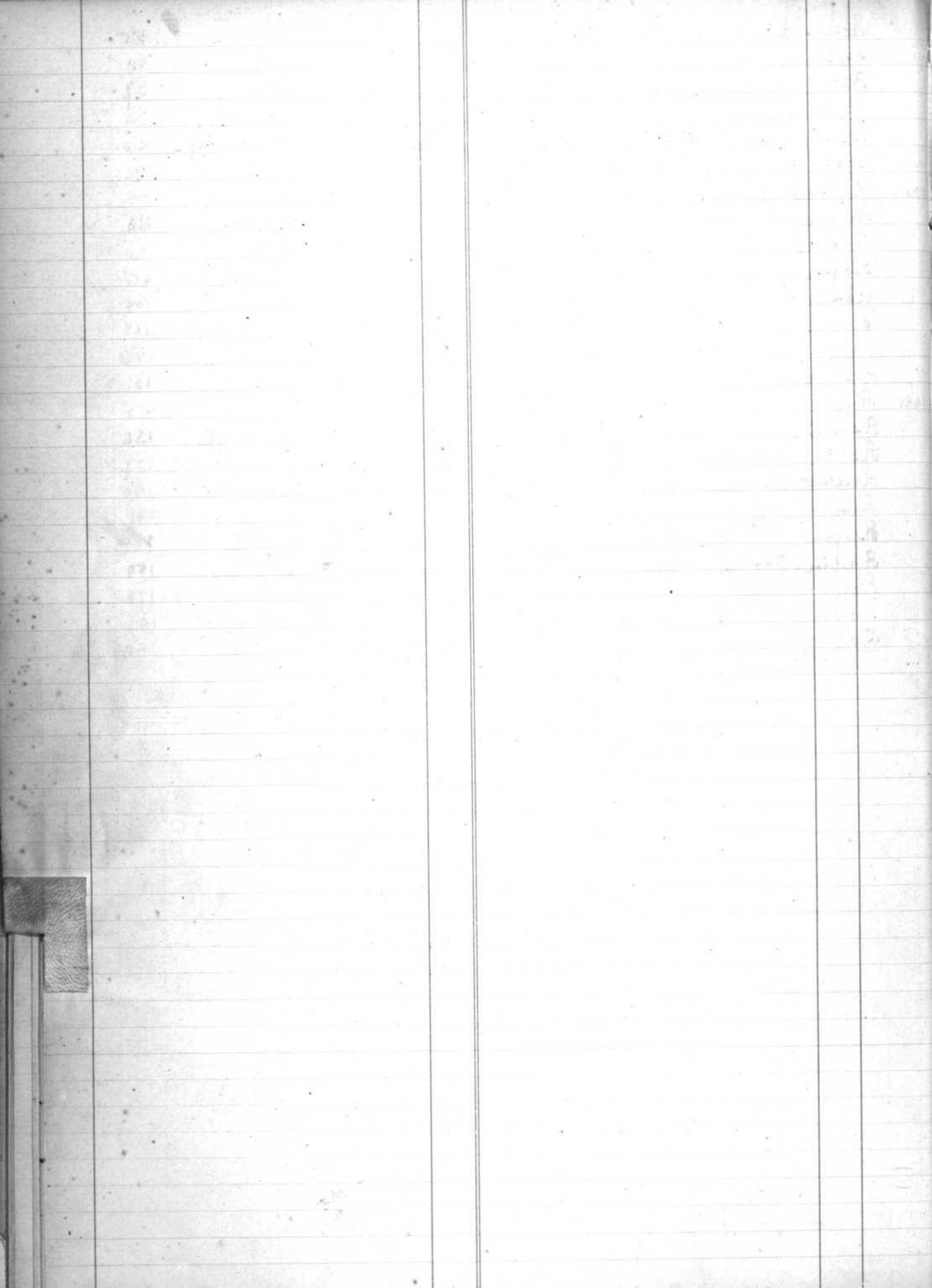


	Renard	Marie Josephine
	Rudolph - Key	Henri Louis
	Rapin	Jeanne Marguerite
	Rossier	Elise Marie
	Renicy	Marie Lydie
	Rapin	Marie Julie
1900	Reccoursier - Sombard	Louis
2	Riesen - Hostettler	Alfred
	Rothier	Elisabeth
	Rapin	Berthe Augusta
	Rouprich	Marie Jeanne
	Rime	Marie Genevieve
	Rapin	Jeanne Clemece
	Ruet	Mary
1901	Ryffel	Anne Pauline
	Rensier	Rosina Marie
	Rotzetter nie Brügger	Marie
	Ruchat - chautamb	Robert Frederic
	Riber	Berthe Julia
	Rapin nie Jan	Louise Camille
	Rapin - Jomini	Paul
	Rey	Martha Marie
	Renscheyer - Jomini	Emile
	Rapin - Savary	Henri

F.

St. Oyens	25
Belmont	29
Corcelles	37
Villerzel	50
Montigny la Ville	60
Corcelles	76
Bussigny	86
Guggisberg	89
Guggisberg	90
Payerne	96
Salomes	104
Gruyeres	118
Payerne	126
Corcelles	131
Stefa	134
Schlosswyl	136
Fribourg	137
Grandcour	140
Chamagnan	141
Corcelles	141
Payerne	159
Estavay et amont	178
Signan	193
Payerne	199

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Gisela - Hermann	Leen
Scheidegger	Bertine
Sandoz - Brallen	Constant Ernst
Savery et	Baney nie Bessler
Schneiter nie	Simonin
Simonin	Caroline
Savery	Alice
Sarton - Bort	Matteo
Savoy	Brigitte Alexandine
Savery - Fegerlehner	Henri Louis
Schmidt - Hüpfner	Cherbin Luisa Carolina
Serodino - Wäher	Antonio Carlo
Schaffhuth - Masset	Pierre
Scharb - Cherbin	Gottlieb
Savery	Eugenie Louise
Scherly	Marie Josephine

Charles Frederic F  
Caroline

Ossinger	16
Scholzmett	46
Marmend	56
Payerne	67
alsoldinger	95
	95
1 Payerne	100
Crena	116
Attolens	127
1 Payerne	148
de Winterthur et Rheinau	160
Steffelberg et Compagnie	164
Russo	171
Röthenbach	191
Eptingen	199
F Payerne	199
La Roche	165

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

11  
12  
13  
14  
15

16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

1900

Tuzin	Léonie
Thonney - Charbain	Emile
Thuillard - Legros	Fritz
Tuschier - Rossier	David
Tallent - Meller	Jean François Frédéric
Tolliet - Bourgeois	Alphonse
Tesler	Emma
Troyon - Pittet	Henri Benjamin
Truffet - Bandet	Jean Ferdinand

Valerys sous Rance	1
Sulliens	27
Froiderville	48
Darstetten et Erlenberg	50
Beguin	61
Hennin	62
Cressalles Rie, Savigny, Guidoux	73
Cheseaux	87
Migeotte	88

T  
U  
V  
X  
Y  
Z

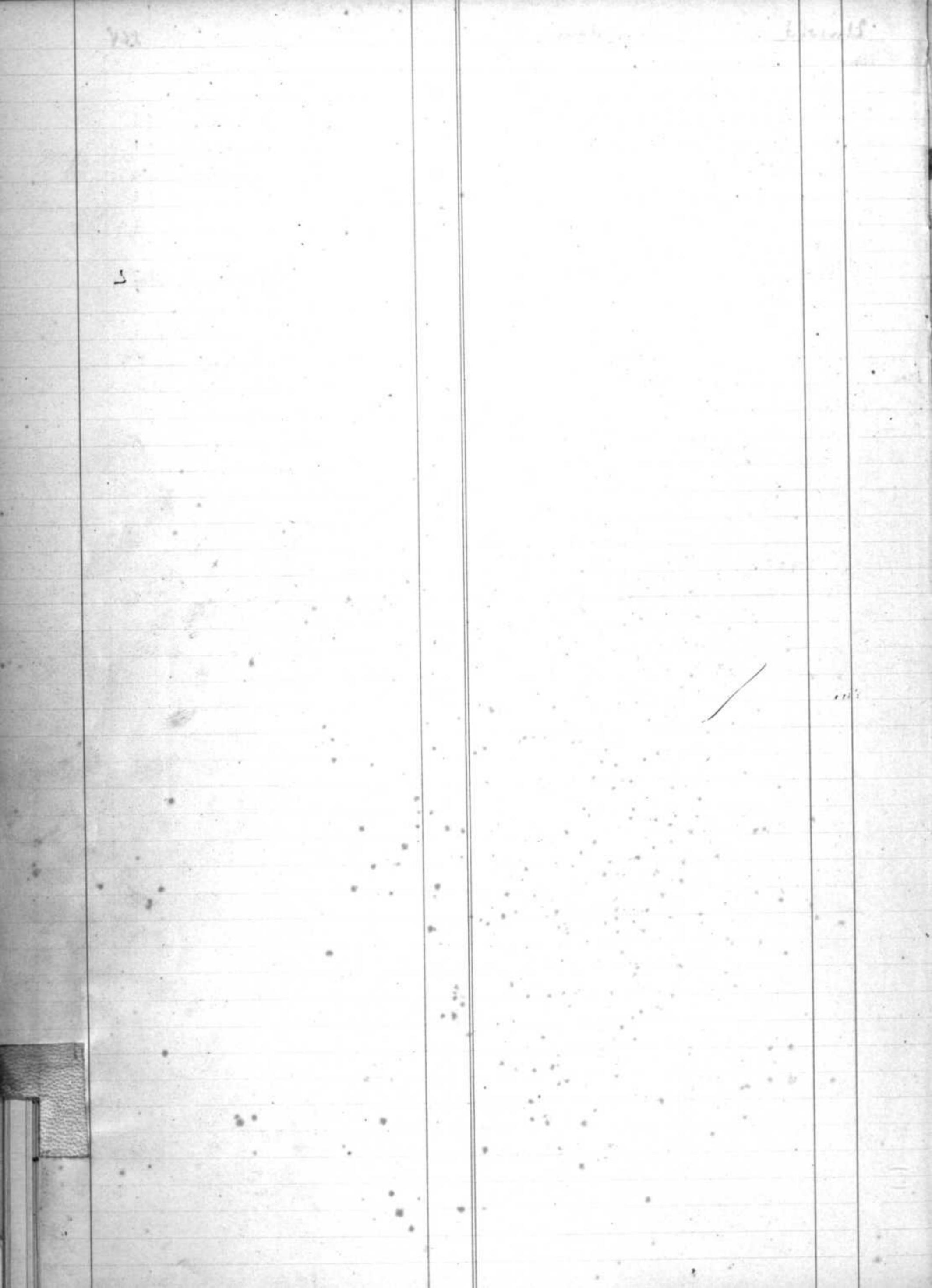


Unsöld

Magdalena

164

U  
V  
X  
Y  
Z



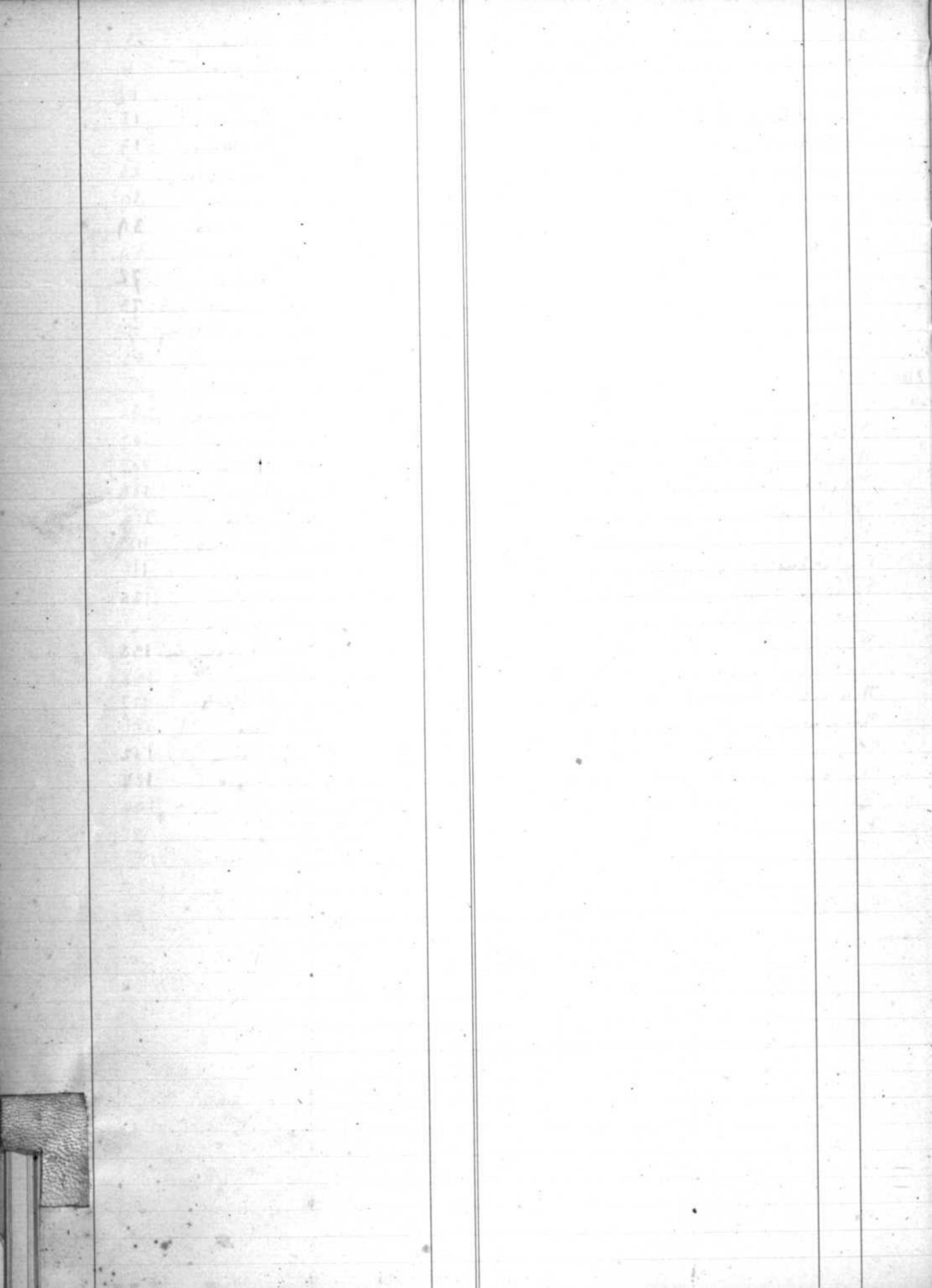
	Woeber	Louise Honoime
	Vonnes	Marie Pauline
		Fanny Marie
	Wulschleger. Helfer	Willieth
	Guagniaux. Germond	Francois
	Sonnes. Tiver	Gustave Adolphe
	Willemin	Cécile
	Wagniere or Cosenday	Auguste
	Willemin. Reiney	Jules Oscar
	Walfork. Tomini	Gustave Adolphe
	Siqueret. Festus	Aimé
	Sirt. Bersier	Oscar Theodore
	Willemin	Helene
1900	Weidel	Louise
W	Sillommet. Laurent	Louis
	Sillommet. Doudin	Aimé
	Wisz	Elise
	Sallon. Meyer	Jules Henri
	Wich. Jan	Justin
	Sallon	Jenny Henriette
	Von Hänel	Bertha
	Vallon. Weiss	Paul
	Weiss (Marie Helene)	Marie Helene
1901	Siqueret	Julie Bertha
	Woeber. Michel	Joseph Raymond
	Winiger. Curby	Robert Rudolf
	Wullichmor	Emma
	Widmer. Bettex	Romain Basile
	Weikert	Margdalena
	Sonnes. Tomini	Jacques Francois
1902	Willommet	Julia
	Woeber. Punnetta	Nicolas Julien
	Weber	Elisabeth
	Sallon. Charbun	Julien

F  
1

F.

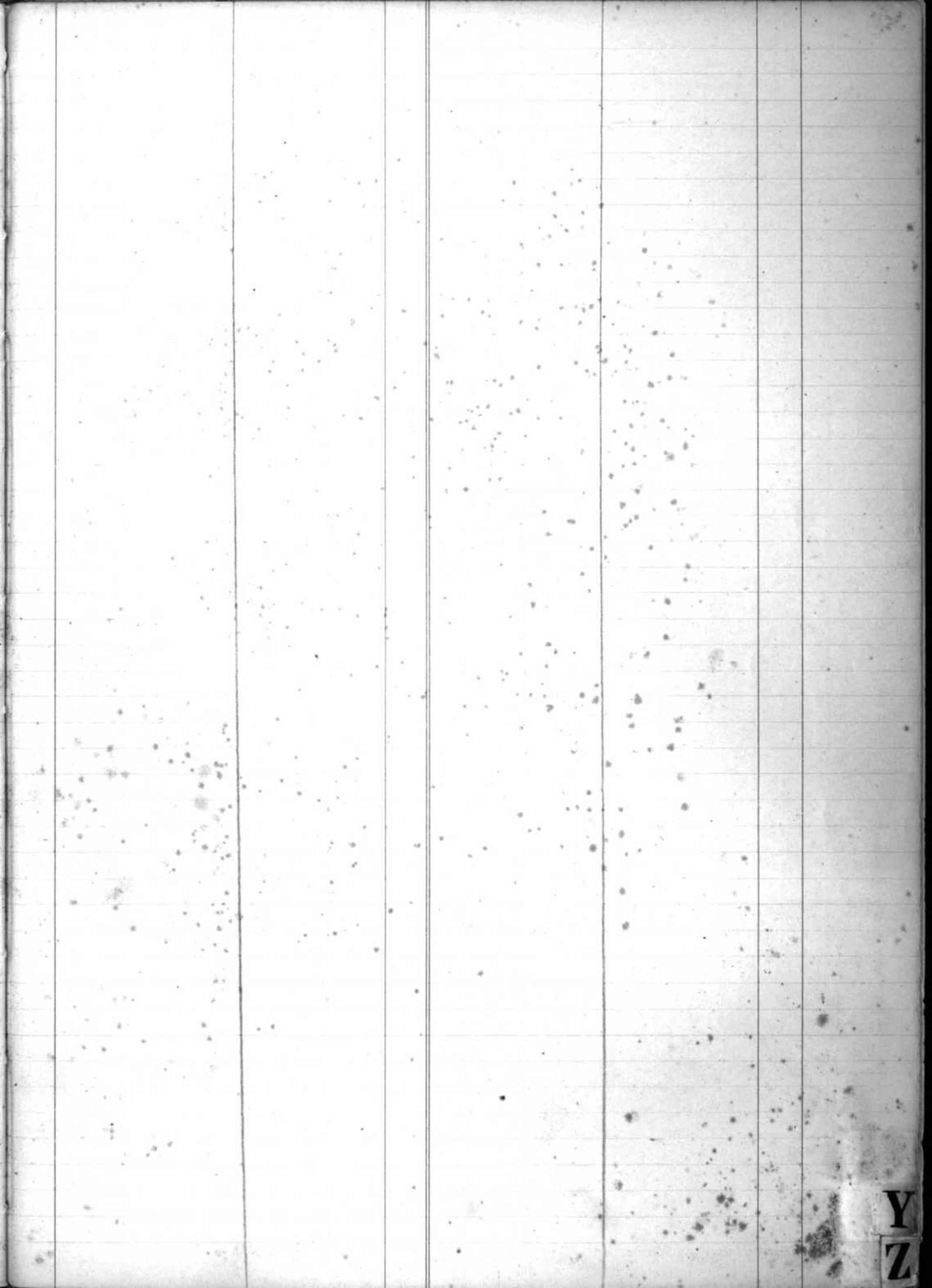
de Villerey	3
Yvonais	4
	12
Rothrist	18
Vuchereus	19
Yvonens	28
	30
Orens	39
Cougerand	60
Gingen	72
Cambremontle Grand	73
Villars-Picralin	79
Cougerand	83
Reichenbach	92
Peyerne	94
	107
Wenslingen	108
Mollondins	109
Genedes	110
Mollondins	115
Reichenbach	119
Mollondins	128
Magnedens	"
Cambremontle Grand	138
Villerey	147
Reichenbach	157
Vuchereus	161
Saugnan	162
Freudenstadt	164
Yvonens	180
Peyerne	185
Quin et Montaguy	186
	195
Mollondins	194

V  
X  
Y  
Z

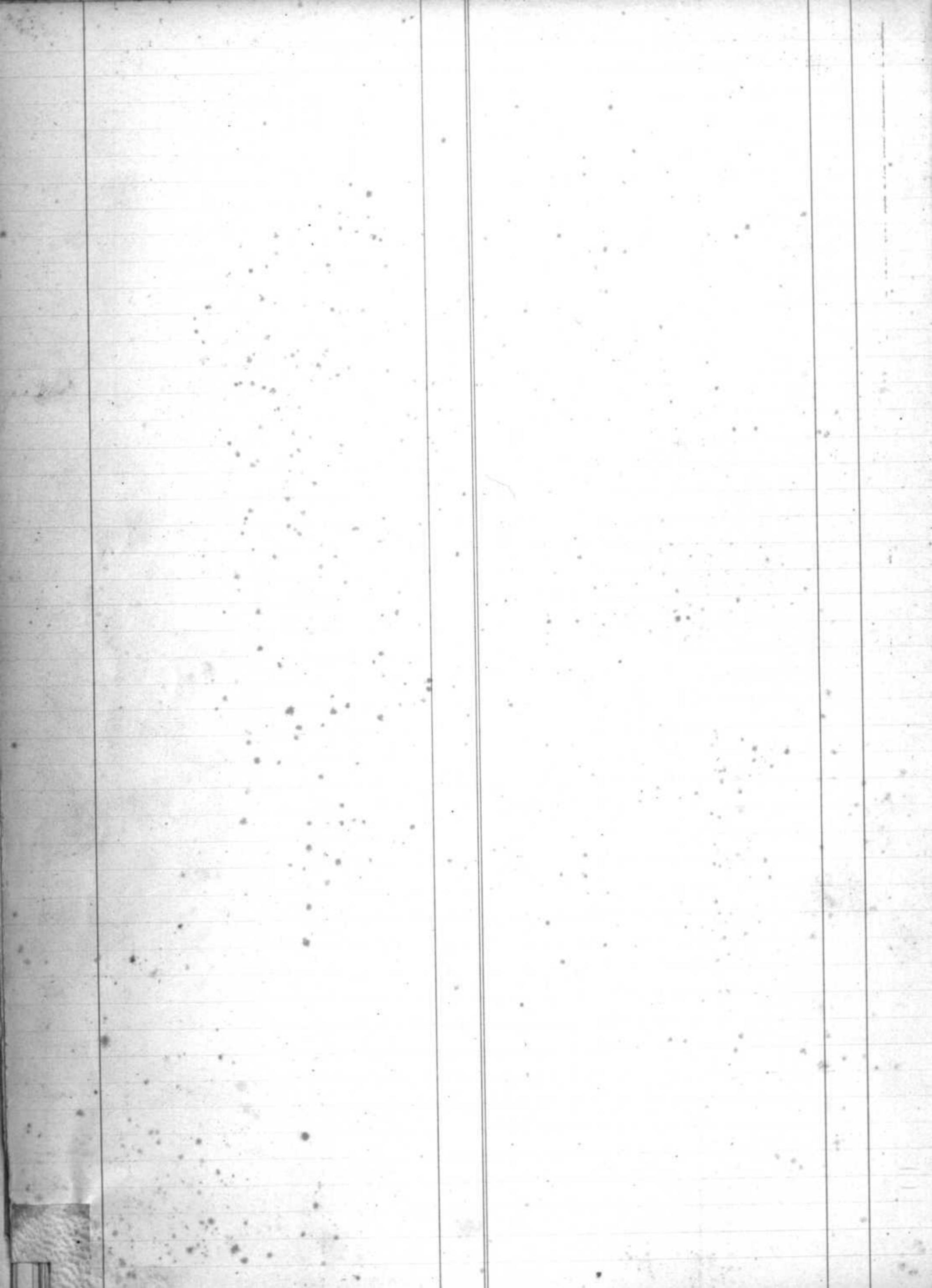


X  
Y  
Z





Y  
Z



1900

Zaninetti. Daniela Lorenzo Agostino  
Zinder. Plumettes Ernest

F. Guendabosone 93  
Peyeme 154  
et Juggisberg

